Goudar, Ange

Le procès des trois rois.

LE PROCÈS DES TROIS ROIS,

LOUIS XVI, DE FRANCE-BOURBON,
CHARLES III, D'ESPAGNE-BOURBON,

ET

GEORGE III, D'HANOVRE,

FABRICANT DE BOUTONS.

Plaidé au Tribunal des Puissances-Européennes.

PAR APPENDIX,

L'APPEL AU PAPE.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.



LONDRES.

1781.



Gens composant le Tribunal des PUISSANCES.

LL. HH. & MM.

Abdul-Hhamid, Sultan, Empereur des Turcs, Président.
Joseph, Empereur & Roi des Romains.
Mhemet, Empereur de Maroc.
Marie-Thérèse, Reine de Hongrie & de Bohême.
Catherine, Impératrice de Russie.
Marie, Reine de Portugal.
Christian, Roi de Danemarck.
Gustave, Roi de Suede.
Stanislas-Auguste, Roi de Pologne.
Ferdinand, Roi des Deux-Siciles.
Victor-Amédée, Roi de Sardaigne.
Fréderic, Roi de Prusse, " faisant les fonctions d'Avocat-Général.

LL. AA. & EE.

Fréderic-Charles, Electeur de Mayence.
Maximilien-Fréderic, Electeur de Cologne.
Clement-Wencenlas, Electeur de Trèves.
Charles-Théodore, Electeur Palatin.
Fréderic-Auguste, Electeur de Saxe.
Pierre-Léopold, Grand-Duc de Toscane.
Charles, Duc de Deux Ponts.
Charles, Prince de Lorraine.
Ferdinand, Duc de Parme.
Charles-Eugene, Duc de Wurtemberg.
Fréderic, Landgrave de Hessel-Cassel.

Christian-Fréderic, Marcgrave d'Anfpach & Bareuth.
Charles-Ferdinand, Duc de Brunfwick.
Guillaume, Comte Régnant de Hanau.
Fréderic-Augufte, Prince de Waldeck.
Fréderic, Prince d'Anhalt-Zerbft.
Emanuel, Grand-Maitre de Malte.
Guillaume, Prince d'Orange.

Repréfentans des Républiques.

LL. EE.

Guillaume, Prince d'Orange, Repréfentant des Provinces-Unies.
Aloys Mocenigo . . . . . de Venife.
Gilles Taberne . . . . . des Suiffes.
Conrad Fort . . . . . des Grifons.
Paul-Giovanni Grimaldi . . . de Gênes.
Pafcal Paoli. . . . . . de Corfe.
Roch Bardillon. . . . . . de Genève.
Benjamin Francklin. . . . de l'Amérique.

Dans l'Appel au Pape.

Pie VI, Souverain Pontife.
Le College des Cardinaux.

Parties Plaidantes.

LL. & MM.

Louis XVI, Roi de France.
Charles III, Roi d'Efpagne.
George III, Roi d'Angleterre.

Avocats des Parties.

Pour le Roi de France.

Le Comte de Maurepas.
Le Duc de Choiſeul.

Pour le Roi d'Eſpagne.

Le Comte d'Aranda.
Le Comte de Florida-Blanca.

Pour le Roi d'Angleterre.

Lord Bute.
Lord North.

Interprêtes.

Pour le Grand Turc.

Ba ba bou.

Pour l'Empereur de Maroc.

Iſmaël, Juif.

AVANT-PROPOS
fort à propos.

Cet OUVRAGE pittoreſque --- groteſque --- burleſque, barbareſque, eſt ſorti du cerveau FECOND d'un très-caucaſſe BRETON. --- Il eſt charmant --- amuſant --- plaiſant — pétillant — méchant — ſanglant — piquant — mordant --- vrai diſant.... On rit, on pleure en le liſant --- Il raconte maintes vérités --- mains quolibets. --- Il dit tout de BON ce qu'il penſe ſans façon. --- Il fait un tableau nouveau --- des plus originaux. --- C'eſt une caricature --- & du Procès de TROIS ROIS une vraie bigarrure.

Il découvre au clair la ſageſſe des ROIS divers, de tous les POTENTATS de l'univers. --- Ce n'eſt pas le Jugement de SALOMON, mais d'un crâne BRETON. --- Vous le verrez par l'échantillon, LECTEUR, AMATEUR.

On dira que l'Auteur ANGLOIS a vitres caffé: ---- Puiffances infulté: --- ROIS, PRINCES Joué: --- George III dénigré: --- qu'il doit par la fenêtre être jetté: --- dans la *Tamife* noyé: --- aux petites maifons placé: --- à *Weftminfter* au carcan cloué: --- à *Tyburne* (*) au gibet accroché: --- que c'eft un réprouvé --- un poffédé --- qu'il doit être damné --- en enfer précipité --- par tous les diables à jamais tourmenté.

A *Londres* cet OUVRAGE fera recherché --- à *Paris* bien cher payé --- à *Vienne* cenfuré --- à *Petersbourg* excommunié --- à *Rome* fuftigé --- à *Naples* écorché --- à *Varfovie* grillé --- à *Madrid* brûlé --- à *Lisbonne* étranglé, & dans l'INQUISITION fourré --- à *Coppenhague* étouffé --- à *Berlin* dans SPANDAU peut-être enfermé --- à *Venife* hâché --- en *Hollande* fifflé --- en *Suiffe* bafoué --- & dans tout autre Etat de l'*Europe* aux Galères pour 100 ans au moins envoyé.

On fera ce qu'on voudra: on dira auffi ce qu'on voudra: MOI, je dis que c'eft un OUVRAGE auffi gentil, auffi poli que s'il étoit de l'Auteur *Sans-Souci*.

SIR *Jamé* en Anglois, avec liberté, en taverne verre en mains l'a compofé, & à tout l'Univers dédié. --- Aux Puiffances bonne fanté a prié --- fur le banal *Tribunal* lumiere du ciel a invoqué --- à *George* dans le procès bon fuccès fouhaité --- à tout LECTEUR bien né grand plaifir défiré.

& en taverne de fa main a Signé
SIR *JAMÉ*.

(*) La place des Exécutions.

PRÉLIMINAIRES

TRÈS

NECESSAIRES.

EN *Conseil des* PUISSANCES *les Nobles* HAUTESSES MAJESTÉS *&* ALTESSES,

Arrêté :

Que tous, SULTAN, SULTANE, EMPEREUR, IMPERATRICE, ROI, REINE, ELECTEUR, PRINCE *&* DÉPUTÉ *de République seront sommés de s'assembler pour le procès des* TROIS ROIS *juger*, *& entre* Louis & Charles Bourbon, *&* George *Fabricant de boutons*, *tout débat*, *querelle*, *différend terminer.*

Arrêté :

Qu'il y aura par ordre & très-exprès commandement des PUISSANCES, *trêve*, *suspension d'armes*, *hostilités*, *animosité*, *inimitié*, *par terre & par mer entre les* TROIS ROIS : *& que tous les* Américains *seront provisionnellement clavés*, *entravés*, *ferrés*, *enchaînés jusqu'à jugement définitif des Nobles* PUISSANCES.

Arrêté :

Que tous havres, *ports*, *rades*, *seront bouclés*, *fermés*, *bouchés*, *comblés : tous vaisseaux*, *frégates*, *brulots*, *désarmés*, *désemparés*, *& à fond d'eau coulés : tous Amiraux*, *Vice-Amiraux dans la mer jettés*, *noyés : tous Corsaires étranglés*, *jusqu'à-ce que par les* PUISSANCES, *il en soit autrement ordonné.*

Arrêté :

Que les TROIS ROIS *seront incarcerés*, *& dans le plus*

noir cachot fourrés, les fers aux pieds & poings appliqués, & au pain & à l'eau condamnés, jusqu'à-ce que leur procès soit définitivement jugé.

Arrêté :

Que le Grand-Turc *sera du Tribunal-président nommé, l'*Empereur *Vice-président déclaré, le Roi de* Prusse *d'Avocat-général titré, l'Electeur* Palatin *& le Grand Duc de* Toscane *de Greffiers patentés, le Landgrave de* Hesse-Cassel, *& le Prince* D'ORANGE *du bâton d'Huissier décorés.*

* *Attendu que le procès paroît ne pouvoir être de longtems terminé, & qu'il est de la sagesse & prudence des Nobles* PUISSANCES *de pourvoir de bonne heure à l'approvisionnement & nourriture de tant de* HAUTESSES, MAJESTÉS *&* ALTESSES, *comme aussi à tout ce qui convient à la noblesse & roture des membres composant le Tribunal --- pour le premier Article.*

Arrêté :

Que le Roi de Sardaigne, *comme le plus honnête homme de Roi que l'on connoisse, sera Intendant déclaré : --- le Roi de* Suède, *comme ayant assez de probité, Trésorier nommé : --- le Roi de* Prusse, *comme connoissant sur le bout des ongles, tous les détails d'un ménage, de Pourvoyeur général en titre patenté, & qu'outre la fourniture de bouche, il sera de plus chargé de la fourniture de l'avoine, paille, foin, pour le service des écuries des Nobles* PUISSANCES *: qu'à cet effet, il lui sera délivré par le Trésorier le Roi de* Suède, *cent millions d'écus en* STUBERS *d'*Allemagne ; *& qu'il sera fortement recommandé à lui Roi de* Prusse *de ne pas rogner les especes, ni battre fausse monnoie, sous peine d'être cassé.*

Arrêté :

Que le Prince Charles de Lorraine, *comme étant le meil-*

leur gourmet qui existe, sera nommé caviste: qu'il lui sera spécialement ordonné de faire un achat de quatre-vingt-dix-neuf mille pipes du meilleur Bourgogne & Champagne qui soit sur pied: qu'il lui sera bien expressément recommandé d'avoir bien soin de la clef de la cave.

Que le Duc de Wurtemberg, *très-expert en cuisine, & au fait mieux que personne des sauces, fricassées, ragoûts, sera fait Cuisinier en titre: --- l'Electeur de* Cologne, *comme très-fin en matiere de pâtés, tourtes, massepains, biscuits, fait patissier: --- le Prince Ferdinand de* Prusse *comme très-excellent connoisseur en toute sorte de rôti, rôtie, Rotisseur en Chef des Nobles* PUISSANCES.

Qu'en outre, il sera nommé deux aides de cuisine, savoir, le Roi de Danemarck, le Roi des Deux-Siciles: --- deux garçons cuisiniers, l'Electeur de SAXE, *& son Oncle l'Electeur de* TREVES: --- *deux garçons patissiers, le Duc de* Parme, *le Duc de* DEUX-PONTS: --- *deux garçons rotisseurs, l'Archiduc* Ferdinand, *le Prince de* Galles: --- *garçon marmiton en titre, le Prince* D'ORANGE.

*Que le Duc d'*Orléans, *comme très-connu en petits pains au lait, petits pains à la Reine, sera nommé Boulanger en Chef: --- garçons Boulangers, le Duc de* Modène, *le Prince de* Conti: --- *garçons-mitrons, porteurs de pain à la hotte, le Duc de* Savoie, *le Prince Fréderic de* Danemarck.

Que Monsieur, *dit Comte de* Provence, *frere du nommé* Louis *Sieur Roi de* France, *sera fait Meunier patenté des Nobles* PUISSANCES: *garçons Meuniers le Prince de* Brésil, *Don Gabriel d'*Espagne, *l'Archiduc* Maximilien, *le Duc de* Penthièvre.

Qu'on déclarera maître Boucher en titre le Landgrave de Hesse-Cassel: --- *garçons Bouchers le Margrave d'*Anspach, *le Duc de* Brunswick, *le Comte de* Hanau, *le Prince d'*Anhalt-Zerbst, *le Prince de* Waldeck.

Maître Tapissier, *le Doge de* Venise : --- *garçons Tapissiers le Duc d'*Oitrogothie, *le Duc de* Chablais, *le Duc de* Teschen.

Maître Cordonnier, *le Grand Duc de* Russie : - - *garçons Cordonniers le Duc d'*Holstein-Beck, *le Prince de* Saxe-Gotha.

Maître Savetier, *le Connétable* Colonne : --- *garçons Savetiers*, *le Prince de la* Tour-Taxis, *le Duc de* Mecklenbourg-Strelitz.

Vuidangeurs patentés des Nobles PUISSANCES, *tous les Bourguemestres*, *Echevins*, *Baillifs des villes*, *bourgs*, *villages & hameaux des sept* Provinces-Unies *des* Pays-Bas.

Arrêté :

Qu'on nommera en titre la Reine de Hongrie *Couturiere*, *l'Impératrice de* Russie *Blanchisseuse*, *la Reine de* Portugal, *Ravodeuse des Nobles* PUISSANCES.

* *Pour le deuxieme Article*, *ce qui convient à la dignité des membres du tribunal.*

Arrêté :

Qu'on nommera Cocher en titre des Nobles PUISSANCES, *le Grand-Maître de* Malte, *comme devant être très-habile Cocher*, *ayant fait son apprentissage chez le* Feu *banboche Duc de* Parme : -- *que pour le relayer*, *on lui donnera pour Cochers adjoints*, *tous les* Hakney-Coaches *de* Londres, *& tous les Fiacres de* Paris.

Postillon patenté, *comme très-bon postillon reconnu*, *le Duc de* Sudermanie : --- *garçons postillons*, *le Prince de* Lobkowitz, *Prince de* Nassau-Usingue, Pascal Paoli.

Palefreniers en titre, *garçons d'écurie*, *les Dey & Bey de* Tunis, Tripoli, Alger, *le Cham des* Tartares, *les Hospodar & Vaivode de* Moldavie & Valachie.

Valets de pieds, *Laquais*, *porteurs de livrée des Nobles*

PUISSANCES, *tous Princes*, *Comtes*, *Barons du St.* Empire, *Princes*, *Boyards de* Ruſſie, *& de* Pologne, *Pairs d'*Angleterre, *de* France, *d'*Ecoſſe, *d'*Irlande, *Grands d'*Eſpagne, *de* Portugal, *Cardinaux*, *Archevêques*, *Evêques*, *Patriarches*, *Primats*, *Senateurs de* Rome, Veniſe, Gènes, Milan, *Bourguemeſtres de* HOLLANDE, *les Lords-Maires*, *Shérifs*, *Aldermans des trois Royaumes*, *tous Marquis*, *Comtes*, *Barons*, *Chevaliers*, *de tous Marquiſats*, *Comtés*, *Baronies*, *& Chevaleries du monde.*

Coureurs, *le Duc de* Chartres, *l'Archiduc* Ferdinand, *le Prince de* Ligne.

Heiduques, *le Prince des* Aſturies, *le Prince de* Naſſau-Weilbourg, *le Prince de* Liège.

Médecin patenté Benjamin Franklin: — *Médecin-adjoint*, Gilles Taberne, *Repréſentant des Suiſſes.*

Chirurgiens, *Apothicaires*, *Opérateurs*, *Accoucheurs*, *les Ducs de* Gloceſter, *& de* Cumberland, *& chargés de guérir les hernies*, *hémorrhoïdes*, *véroles*, *chancres*, *écrouelles*, *des Nobles* PUISSANCES.

Barbiers-Perruquiers, *le Prince de* Salm, *le Prince de* Monaco, *le Duc de* Courlande.

Frotteur en titre des appartemens des PUISSANCES, *l'Electeur de* MAIENCE: --- *garçons frotteurs*, *le Duc de* Mecklenbourg-Schwerin, *le Landgrave de* Furſtenberg, *le Doge de* Gênes.

Moucheurs de chandelles en titre, *Dom* Pedro *Roi de* Portugal, *l'Infant Dom* Louis *d'*Eſpagne.

Savoyards, *Crocheteurs*, *le Prince de* Kaunitz, *le Prince de* Rohan-Soubiſe.

Savoyards des Savoyards, *Crocheteurs des Crocheteurs*, *le Prince Fréderic de* Heſſe-Caſſel, *le Prince de* Stharemberg.

* *Pour le plaiſir, amuſement, ſervice des Nobles Puiſſances.*

Arrêté :

Qu'on ordonnera au Grand-Turc, *à l'Empereur de* Maroc, *à tout Dey, Bey, Béglierbey, Bacha, Pacha & autres, de rassembler, sans perdre de tems, les plus jeunes & plus belles Sultanes, filles, vierges, de tout Sérail quelconque se trouvant sous leur domination : --- qu'en outre, il sera donné commission aux plus vieilles & plus expertes matrones, de* Londres, Paris, Naples, Rome, Venise, Amsterdam, *de faire des recrues dans tous les endroits honnêtes de leurs quartiers ; --- qu'il sera expressément enjoint auxdites Dames matrones, de n'enrôler que des personnes chastes, pieuses, religieuses, & seulement de quatorze à quinze ans, & un nombre seulement de vingt-cinq mille.*

Arrêté :

Que des susdites, on formera un Sérail complet, dans toutes les regles, propreté, commodités, dimensions, proportions, perfections possibles.

Qu'on nommera Ecuyer en titre du Sérail des Nobles PUISSANCES, *le Prince héréditaire de* Prusse : --- *Sous-Ecuyer, le Comte d'*Artois : --- *Adjudant le Duc de* Bourbon.

Eunuques bien duement patentés, le Roi de Prusse, *le Roi de* Pologne, *l'Electeur* Palatin, *l'Electeur de* Saxe, *le Prince* Henri de Prusse, *le Duc* Louis Ernest de Brunswick-Wolfenbutel.

Maître d'Hôtel, le Prince de Condé.

Arrêté :

Que pour la paix & tranquillité dudit Sérail, le GRAND-TURC *sera châtré, pour ne plus les Sultanes convoitiser : l'Empereur de* Maroc *testiculé, pour ne plus les jeunes* Barbes *faire enrager.*

Et pour que toutes sortes de bonheur & bénédictions se répandent sur un si saint lieu,

Arrêté:

Qu'à l'Empereur Joſeph *le premier pucelage ſera donné*, *pour*, *en offrande*, *à* St. Etienne de Hongrie, *le porter dans le Royaume de l'éternité.*

* *Pour divertir*, *récréer*, *égaïer*, *comme il convient*, *les Nobles* PUISSANCES,

Arrêté:

Qu'on formera des Spectacles, *Comédies*, *Opéra*, *Concerts*, --- *qu'on mandera à cet effet toutes les groſſes ménageries de Chameaux*, *Dromadaires*, *Eléphans*, *Panthères*, *Ours*, *Crocodiles*, *Léopards*, *Tigres*, *Lions*, *Rhinocéros*, *Loups*, *Sangliers*, *tous les Rouſſins d'*Arcadie *qui joueront chacun élégamment leur rôle*, *pour amuſer les Nobles* PUISSANCES: *ſans compter toutes les autres bêtes chantantes & danſantes*, *Renards*, *Singes*, *Guenons*, *Chiens*, *Chats*, *Belettes & autres*; --- *y joint les petites ménageries d'Oyes*, *Canards*, *Coqs*, *Poules*, *Poulets*, *Chapons*, *Dindons*, *Cochons*, *Pigeons*, *Pinçons*, *Cigales*, *Grives*, *Bécaſſes*, *Perdrix*, *Hiboux*, *Alouettes*, *Chouettes*, *Chardonnerets*, *Serins*, *Linotes*, *Perroquets*, *Pies*, *Corbeaux*, *Coucoux*; *pour tous & toutes*, *chacuns & chacunes*, *ramager*, *gazouiller*, *chanter*, *ſifler*, *brailler*, *croaſſer*, *miauler*, *heurler*, &c.

Qu'on mandera en ſus tous les Roſſignols de Florence, *tous les Canaris de* Padoue *& de* Naples, *tous les Châtrés d'*Italie, *pour chanter des Ariettes*, *& des petits airs à boire aux Nobles* PUISSANCES; --- *En outre*, *les plus fameux virtuoſes*, Caffarelli, Reggianelli, Salimbelli, Appiopini, Monticelli, Rominagrobi, Babi, *& tous les Charivari en* i; --- *de plus toutes les hautes*, *moyennes & baſſes tailles*, *baſſes & hautes contres*; --- *tous les Serpens des Cathédrales*, *Collégiales*, *& autres*; --- *tous les Inſtrumens Vieilles*, *Violes*, *Violons*, *Clavecins*, *Clarinettes*, *Haut-*

bois, Flutes, Trompettes, Fifres, Timbales, Tambours de basque, Orgues, Basses, Bassons, &c. &c. --- *Qu'on mandera en outre le Vaux-Hall de* Londres, *le Colisée de* Paris, *le Panthéon de* Rome, *pour y donner des bals rustiques & bourgeois aux Nobles* PUISSANCES.

Arrêté :

Que le Virtuose Roi de Prusse *sera chargé de la direction des Musiciens, Musiciennes, hommes, femmes, bêtes & autres, &c.*

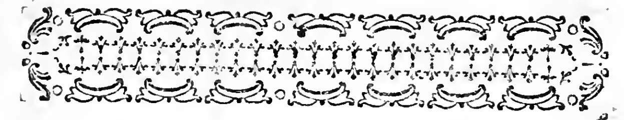
Arrêté :

Que pour le service des Nobles PUISSANCES, *on mettra par ordre suprême, un* EMBARGO *sur tous Chevaux, Cavales, Etalons, Anes, Anesses, Mules, Mulets, Bœufs, Vaches, Veaux, Agneaux, Brebis, Moutons, Cochons, Chapons, Dindons, sur toutes les volieres, garennes, sur tous les haras & meutes du monde, &c. &c.*

Enfin, Arrêté :

Que les TROIS ROIS *seront sur trois Anes montés, liés, garrotés, enchaînés, par des Hussards & Pandours escortés, & ainsi au Tribunal des Nobles* PUISSANCES *menés, pour y être leur procès définitivement jugé.*

„ *Les Nobles* HAUTESSES, MAJESTÉS & ALTESSES,
„ *& leurs rotures Excellences les* REPRÉSENTANS *des*
„ *Républiques assemblés, comme il étoit arrêté :* --- *Le tout*
„ *ajusté, arrangé, accommodé, & les* TROIS ROIS *sur*
„ *trois Anes arrivés, ainsi qu'il étoit ordonné ;* --- *Tous &*
„ *chacun au Tribunal se sont trouvés ;* --- *Leurs places ont*
„ *occupé : & comme il suit, ont parlé, jasé, gazouillé,*
„ *gasconné, argumenté, péroré, raisonné, déraisonné,*
„ *radoté, extravagué".*



LE PROCÈS DES TROIS ROIS,

Plaidé au Tribunal des Puissances-Européennes.

LE GRAND TURC.

Allah! Allah! Allah!

„ Au nom du Dieu gracieux & miséricordieux,
„ Dieu des Dieux de toutes les Nations de la terre!"

LE bruit est parvenu à ma sublime PORTE que le Très-Chrétien Empereur des *François*, le Défenseur de la Foi, Empereur des *Anglois*, & le Catholique Empereur des *Castillanois*, s'étoient mis à guerroïer pour des Esclaves de l'*Amérique* qui s'étoient révoltés. Soudain mon haut Divan ai convoqué & fermement ai déclaré, que pareille querelle ma HAUTESSE ne vouloit partager, ni dans le différend des TROIS EMPEREURS s'immiscer.

Le Souverain Législateur *Mahomet* aux Musulmans a prohibé de guerre déclarer, de créatures égorger, d'ames humaines si cruellement exterminer, sans nécessité. Le

grand arbitre de l'Univers aux flammes d'Enfer a dévoué ceux qui ſang & larmes ſont verſer.

Les Empereurs infideles qui humains font écharper, font maſſacrer, par caprice, par ambition, par colere, par volupté, ſeront un jour par l'Ange noir decrétés, & dans la région des ténébres précipités. Ils mourront comme les chiens: leurs os ſeront confondus avec ceux des bêtes immondes, avec ceux des pourceaux & des porcs ſauvages; & leurs cendres ſeront jetées dans des lieux infects, dans les cloaques, dans les lieux puants où l'on va ſe décharger le ventre.

Le grand triomphe des Empereurs ſages & gens de bien, eſt de moriginer leur colere, de vaincre leur reſſentiment, d'étouffer la rage de l'ambition, d'enchaîner le monſtre de la guerre: leur grande victoire eſt de conſerver la paix, de ne pas inquiéter les humains, de ne pas répandre le ſang, & de ne tirer le Cimeterre Impérial pour aucun motif d'intérêt, ou de vile cupidité.

Ceux-là ſont reçus à la porte bienheureuſe de la céleſte Cité: leur corps eſt mis dans un blanc tombeau: leur ame repoſe dans les demeures inviſibles, dans un état de paix & de tranquillité: elle jouit des douceurs de la pure félicité dans le jardin Royal d'*Eden*, dans les reſplendiſſantes habitations des délices éternelles.

La plus grande ſplendeur accompagne l'Empereur juſte, qui, dans le haut grade du poſte ſublime qu'il occupe, fidele aux préceptes du ſouverain Dominateur des Empires, marche d'un pas ferme dans le ſentier de l'équité, qui cherche le bien de ſes peuples, qui ne ſe laiſſe point énivrer par les vapeurs & la fumée de la flatterie, & chatouiller par les charmes trompeurs de la vanité, qui

ne

ne fe livre pas fans referve à la malice infernale, & aux diaboliques impoftures des Courtifans ; & qui ne fuit pas en aveugle les projets fanguinaires, les vues déteftables de fes perfides Miniftres.

Les Empereurs *Nazaréens*, fectateurs du faint perfonnage *Jefus*, ne fuivent pas comme ils devroient les faintes maximes, les enfeignemens purs, les préceptes excellens de ce prophète rempli d'une fageffe célefte, leur Légiflateur; ayant corrompu la pureté, la droiture & l'excellence des principes de la religion de ce *Jéfus*; ayant contourné au gré de leurs iniques paffions les chaftes documens émanés de fa bouche: prévaricateurs de fa loi qui leur prêche la paix, la patience, le mépris des injures, & le renoncement à eux-mêmes & à leur cupidité, évoquent l'épouvantable fléau de la guerre, fe provoquent comme de jeunes taureaux, fe déchaînent comme des lions furieux, &, conduits par une rage infernale, couvrent la terre créée de Dieu de meurtres, de rapines & de fang : pour quelques pouces de terre font égorger des milliers d'innocens, menent leurs pauvres peuples à la boucherie, comme de tendres agneaux, pour leur faire percer le flanc, & arracher les entrailles, & provoquent ainfi l'ire divine fur le globe du Créateur.

Tous les jours, trois fois, je maudis par *Mahomet* ces Empereurs infideles qui, pouffés d'une profane fureur, entaffent fur leurs têtes, tous les anathêmes du Ciel. Trois fois tous les jours, je voue aux flammes éternelles ces êtres fanguinaires, fufcités dans les décrêts éternels, par le Diable, pour être les démoniaques inftrumens des châtimens qui doivent être infligés aux Nations.

La guerre eſt indubitablement un fléau du Ciel, envoyé aux mortels par la colere divine, mais toujours évoqué ſur la terre par ces impies Empereurs *Nazaréens* qui ſont les bourreaux des peuples. On diroit que ces Princes n'ont pas craint de faire un pacte ſecret avec l'enfer : ils ſurpaſſent dans leurs forfaits les êtres les plus mal-faiſans des antres ſombres : ils ſont pires que le Diable même, ce Prince des goufres infernaux : ils portent le Tartare avec eux par-tout où ils vont.

Ces Empereurs qui cherchent une gloire de toile d'araignée dans les trophées guerriers, dans des guirlandes dégouttantes du ſang des peuples, méritent en punition de leur mauvais comportement, vis-à-vis des nations qui leur ſont ſoumiſes, d'avoir des cornes de taureau, des queues de ſinge, des oreilles d'âne, de brouter l'herbe, de manger la paille & le foin comme le bétail.

Que ces Princes infideles ſe battent, ſe déchirent, s'aſſaſſinent, mais qu'ils ſe briſent comme un verre ſur le rocher de leur propre ambition : qu'un fer aigu ſerve à leur percer le flanc : que leur tête criminelle tombe ſous le cimeterre redoutable : que leur ſang coule goutte à goutte : que la peau de leur corps ſerve à faire des peaux de tambour, que préparées & couſues enſemble, on en uſe en guiſe de peau de bouc pour y mettre la liqueur traîtreſſe qui ſouille l'eſprit de l'homme : qu'ils ſoient précipités entiers dans l'abîme noir : qu'ils ſoient à jamais couchés dans la pouſſiere de l'oubli : que leur cadavre ſoit enfoui dans les ſables brûlans de ſoufre du *Tophet* : que leur ame ſe conſume dans ce ſéjour de ténèbres, où jamais il n'y eut de lumiere que celle des foudres & des éclairs qui font treſſaillir le goufre infernal !

Que la paix ſoit toujours ſur la ſublime PORTE! que le Croiſſant ſoit toujours reſplendiſſant comme les étoiles ! que mon Turban ſoit une conſtellation de cinq cent ſoleils ; qu'elle brille aux yeux des Empereurs infideles, qu'elle leur annonce la Juſtice de celui dont la domination paſſe toute la domination de la terre, dont l'Empire s'étend vers les quatre régions du monde, de celui qui eſt le Monarque des Monarques ; le Seigneur des Seigneurs, le Roi des Rois de l'Univers !

* Le Grand Turc ayant ceſſé de parler, l'Empereur s'eſt ainſi expliqué.

L'EMPEREUR.

Il s'agit de la querelle de TROIS ROIS, & non des terres du *Bavarois:* ceci eſt de toute autre conſéquence, de tout autre poids, de toute autre importance : trois de nos freres & couſins en ſont venus aux mains, enſemble font guerre, bataille, & enſemble uſent de repréſailles. Qui des TROIS a tort, ou raiſon, c'eſt au tribunal à porter déciſion? pour moi, je ne veux en aucune façon partager la conteſtation. Depuis que Dame *Therèſe*, en ſi beau chemin m'a arrêté, de guerre quelconque, qu'après ſa mort, ne veut me méler. Etre Empereur, Roi, le premier Souverain, & ne pouvoir faire la guerre, voilà mon plus grand chagrin. De trois cent mille hommes être Général, & n'avoir qu'une autorité de Caporal, voilà qui eſt fatal.

Quoiqu'en diſe le Seigneur Préſident que le Prince qui cherche à cueillir des lauriers, & à ramaſſer des faiſceaux de trophées à la guerre, mérite d'avoir des cornes de taureau, des queues de ſinge, des oreilles d'âne,

je... je, je, --- à ces mots, une rumeur grande s'eſt faite entendre au tribunal, on a repréſenté au Seigneur *Empereur* que ces mots ſont piquans, offenſans, impertinens, & ne conviennent qu'à des *Muſulmans*, que le *Grand Turc* s'eſt oublié quand il les a prononcés. --- Le Roi de *Danemarck* a objecté que des CORNES, il étoit très-choqué : --- La Reine de *Hongrie*, l'Impératrice de *Ruſſie*, la Reine de *Portugal* ont obſervé que des QUEUES, elles étoient fort ſcandaliſées : le Roi de *Pruſſe* pour les OREILLES s'eſt fâché, & a très-ſpirituellement fait remarquer qu'en fait d'OREILLES, nombre de membres du tribunal en étoient aſſez bien montés, ſans deſirer d'en être mieux partagés : --- à ce propos, le Roi de *Suede* a repliqué que la choſe ne pouvoit être mieux qu'à lui Roi de *Pruſſe* appliquée ; que perſonne dans le tribunal n'avoit droit d'avoir de plus grandes CORNES, de plus longues QUEUES, de plus grandes OREILLES ; que perſonne n'avoit plus que lui bataillé, plus de ſang verſé, plus de victoires gagné, plus de trophées remporté.

Oui, oui, (l'*Empereur*) ſans *Therèſe* ma mere, j'euſſe guerroïé, & au Roi de *Pruſſe*, cornes, queues, oreilles j'euſſe coupé --- à ces mots le Roi de *Pruſſe* s'eſt vivement emporté, & à l'*Empereur* a ripoſté qu'il faut premierement bien batailler pour la choſe éclairer & le cas décider.

Ici on a appellé l'*Empereur* à l'ordre : on lui a obſervé que le fait étoit à la cauſe étranger, qu'il falloit avancer.

Sur un clin d'œil que la Reine de *Hongrie* lui a lancé, l'*Empereur* s'eſt tout court arrêté : & l'Empereur de *Maroc* a ainſi débuté :

L'EMPEREUR DE MAROC.

Des gibets! des bûchers! des cordons pour pendre, brûler, étrangler tous ceux qui la préfente guerre ont fufcité, au détriment de l'humanité. On dit qu'en *Barbarie* eft la plus forte boucherie: que *Mhemet*, pour fon déjeuné, fait deux cent têtes fauter: que fes fujets fait empâler, fait écorcher, à la gueule des tigres expofer pour s'amufer; --- qui l'a penfé, s'eft bien trompé, qu'en *Europe* eft le fiege de l'humanité, & qu'en *Afrique*, en *Turquie* eft celui de la férocité!

Chez les *Turcs* & les *Africains* quelques Efclaves, qui l'ont mérité, font par fois par ordre du Tyran étranglés, & le Tyran par fois eft à fon tour égorgé. Si en *Europe* les Tyrans font plus privilégiés, & fi par fois ils ne font pas auffi affaffinés, c'eft que le fer de leurs Efclaves eft émouffé, que leur ame eft attérée, que leur corps eft preffé, que tous leurs membres par leurs Tyrans font foulés.

Ces Tyrans *Européens* ne font-ils pas plus barbares & plus féroces? Trois cent mille hommes d'une part, trois cent mille de l'autre font toifés, triés, enrôlés, claffés, preffés, commandés, pour aller au fon du tambour s'exterminer. Tranquilles & paifibles dans leurs palais enchantés, de viles proftituées entourés, de plaifirs énivrés, au fein des voluptés, ces meurtres atroces font au loin exécuter, & chaque jour renouveller.

C'eft par ces Tyrans contre la félicité du genre humain conjurés, que la terre eft toujours dévaftée, toujours enfanglantée, que les mers font toujours infectées, tou-

jours pillées, toujours ravagées. Leurs Efclaves, inftrumens, victimes, jouets de leur fureur, de leur ambition, au glaive de leurs Defpotes, ou des ennemis de leurs Defpotes voués, en phalanges, légions, batailles, efcadrons partagés vont la terre continuellement attrifter, l'univers faccager, le monde embrâfer.

Ces Tyrans ayant perdu les traces de l'humanité, & les lumieres de la raifon délaiffé, au Démon de la guerre livrés, la force & la rufe tour à tour ont adoptés, leurs Efclaves fur des citadelles flottantes & tonantes ont fait monter, les mers traverfer, pour aller aux deux extrémités du pôle, dans le fang & le carnage fe baigner, & des fpectacles de mort & d'enfer y donner.

Parce que les Tyrans *Européens* fe font un jeu de fe battre & de s'acharner les uns contre les autres, faut-il que des effaims d'efclaves aillent pour leur caprice au loin s'égorger, & pour leur plaifir fe maffacrer?

C'eft aux barbares des plus reculées contrées de l'*Afrique*, aux fauvages des plages les plus enfoncées de l'*Amérique*, que ces Tyrans féroces doivent donner l'exemple des vices, des crimes, de l'oppreffion & de la tyrannie.

Les Tyrans *Européens* la *Mauritanie*, vont traiteufement, abominablement dépeupler, toutes les hordes inhumainement défoler, parce que ces Efclaves la poudre n'ont pas adopté, & les canons ont négligé.

Si les *Maures* en *Europe* quelques moutons alloient enlever, ils feroient fur le champ écharpés, écartelés, au moins au gibet accrochés; & ces féroces *Européens* à la *Côte-d'or* de chair humaine vont fordidement trafiquer, les peuples cruellement enlever, dans leurs vaiffeaux, le couteau à la gorge les font traîner, depuis la tête juf-

qu'aux pieds de fers & de chaînes les font charger; fous un autre hémifphère les vont porter, pour de leur fang la terre y arrofer: eh! ils fe difent gens policés, gens tout-à-fait humanifés!

Quelle *Européenne* déraifon, & combien inhumaine eft de ces barbares la religion!

En *Mauritanie* tous ces Tyrans, la corde au cou, devroient être traînés, pour y être par les Negres baftonnés & fous les coups redoublés de garfettes (*) y expirer, pour dignement expier le fang de tant d'innocens qu'ils ont inhumainement verfé!

A ces mots, le Roi de *Danemarck*, la Reine de *Portugal*, fe font piqués, & le Prince d'*Orange*, pour la République des *Provinces-Unies*, bien fort s'eft emporté.

Les deux premiers ont allégué que c'étoit la Majefté des têtes couronnées, au dernier point choquer, que d'avancer que pour des Negres enlevés, il falloit leurs Majeftés baftonner, & fous les garfettes les faire expirer.

Le Prince d'*Orange* n'a pas manqué d'appuyer, que c'étoit à toute outrance la Majefté de leurs Hautes Puiffances infulter, que de prétendre qu'on doit des coups de bâtons leur donner, & auffi fous les garfettes, jufqu'à mort, les faire danfer, pour des Efclaves noirs qu'en *Mauritanie* on va chercher, & qu'avec de bons ducats on doit payer.

Le Roi de *Pruffe* a repliqué que Meffeigneurs & leurs Majeftés l'ont bien mérité, que leur procédé eft contre humanité.

---

[*] Fouets de corde dont on fe fert fur les vaiffeaux.

C'eſt vérité, a l'Empereur de Maroc ajouté :

Quand je conſulte les regiſtres de mon Divan, mes dents grincent, ma barbe s'hériſſe, tous mes poils dreſſent : j'éprouve en moi une horreur inexprimable, en voyant la conduite féroce des Tyrans *Européens*. Sectateurs ſoi-diſant du Prophête *Nazaréen* fils de *Marie*, prévaricateurs de ſa loi, qu'ils ont à leurs caprices & volupté adaptée, au nom de Jéſus, ſur une potence cloué, les peuples ont enchaîné, les peuples ont dépouillé, ont opprimé, ont écraſé, ont preſſé, mutilé, dépecé.

Au tombeau de *Jéſus* des Tyrans imbéciles par de fanatiques *Dervis* pouſſés, avec fureur dans la *Paleſtine* d'abord ſe ſont portés, pour la potence y chercher, le fer & le feu avec eux y ont traîné pour tout ſaccager, & la potence en remporter. D'un ſeul bois de gibet, cent mille autres gibets en *Europe* ont élevé, cent mille bûchers ont allumé, pour les Eſclaves inhumainement y attacher, ou atrocement les y brûler.

De l'*Europe* les Tyrans, du Ciel le droit ont uſurpé de leurs Eſclaves tyranniſer. Au nom d'une ſanguinaire religion hautement leur en ont impoſé & leurs eſprits ont effarouché : les bourreaux de *Mouftis* ces monſtres ont étayé, & l'échafaut de la tyrannie ont dreſſé. La méchanceté d'un Dieu ſous les fantômes infernaux ont repréſentée : l'avarice des *Mouftis* & des *Dervis* s'eſt exaltée, de ſang s'eſt regorgée : l'infamie, les vices, les crimes des Empereurs & des Rois ont été préconiſés, encenſés, diviniſés ; les Eſclaves par ces Tyrans ont été décharnés, deſſéchés, exténués, & ces Tyrans leur ſang goutte à goutte ont ſucé. De débris de chair & de ſang, & de charbons

de l'enfer, les trônes ont été édifiés, & les Empires *Européens* se sont élevés.

Trois monstres au monde l'enfer a suscité, & l'univers ont fait trembler. *Cromwel* son Tyran a décapité : *Luther* & *Calvin* de l'EUROPE la face ont changé, & la secte de *Jesus* en trois ont scié ; les *Papes* la terre entiere ont ébranlé, les Trônes tour à tour ont sécoué, & avec des os & des cadavres, esclaves & Tyrans ont subjugué. Un Esclave du Diable soufflé, du fond du Tartare la poudre a déterré : un autre la fatale boussole a inventé : un autre des machines d'enfer a édifié, le tonnerre d'enfer y a placé, pour au bout du monde l'incendie & la mort porter. Le démoniaque *Colomb* est né, un monde nouveau malheureusement a trouvé, & de tous les tyrans la passion des conquêtes s'est emparée.

Du *Portugal* les Tyrans ont commencé chez les *Indiens* les torches & les glaives de l'Evangile à porter. Ceux des *Espagnes*, *l'Amérique* par le fer & la flamme ont dévasté, les habitans assassiné, les Empereurs égorgé, pour la croix soi-disant y planter. L'*Amérique* de croix ont parsemée, de croix ont ensanglantée, échaffauts de croix y ont dressé ; bourreaux couverts de croix y ont mené : des *Moustis* & des *Dervis* chargés de croix, hommes, femmes, enfans, avec des croix ont empalé, ou avec des cordons de croix dévotement les ont étranglés ; avec des croix des tombeaux y ont creusé, & toute l'*Amérique* ont dévoré.

A ces mots, la Reine de *Hongrie* mille signes de croix faisoit, la Reine de *Portugal* son chapelet disoit, l'Impératrice de *Russie* le beau minois du Roi de *Pologne* fixoit.

Therése disoit que l'Empereur de *Maroc* avoit blasphé-

mé, qu'au *Pape* il le falloit dénoncer : --- *Marie* que dans l'Inquifition il falloit pour fa vie l'enfermer : --- *Catherine* qu'il falloit bénignement lui pardonner : --- l'Electeur de *Mayence* difoit qu'il falloit à *Ifmaël* l'interprête ordonner de l'Empereur prier d'être dans fes propos plus modéré. --- *Ifmaël* devant fon maître trois fois profondément s'eft incliné, & refpectueufement la chofe lui a repréfenté.

Alors l'Empereur dépité, outré, indigné, trois poils de fa barbe a arraché, & par le *Tophet* en colere a juré qu'il feroit *Therèfe* & *Marie* dans la prifon du Sérail carcérer. --- *Catherine* pour ces deux Compagnes grace a demandé. --- Le Roi de *Sardaigne* a repréfenté, que les membres du Tribunal devoient en liberté parler, & chacun à fon tour d'après fa confcience s'expliquer, & dans le procès des TROIS ROIS d'après la juftice opiner.

Puis l'Empereur a ainfi terminé.

De paifibles Efclaves par leurs Tyrans en Europe religieufement perfécutés, & trop durement châtiés, en *Amérique* d'abord fe font tranfplantés, cafes ont édifié, terres défriché, troupeaux élevé. Les Tyrans fur ces émigrans jufqu'en *Amérique* leur verge de fer ont alongé ; d'impôts nouveaux les ont accablés ; de chaînes nouvelles les ont chargés ; de nouveaux échaffauts y ont dreffé.

Dans ce tems une poignée d'efclaves rufés, enfemble révolte ont machiné, contre l'éperon d'un Tyran ont regimbé : fa ftatue à coups de hache ont brifé, de glaives fe font armés ; avec fes ftipendiaires à coups de canon fe font mefurés ; & ces nouveaux petits Tyrans guerre par tout l'Univers ont fufcité, pour un nouvel édifice de

tyrannie élever, & ainſi, le monde par des monſtres eſt toujours foulé, toujours torturé, toujours tyranniſé!

Que ne puis-je tous les Tyrans par le fil de mon cimeterre faire paſſer, & d'un ſeul coup la tête à chacun faire ſauter!

A ces derniers mots, tout le Tribunal s'eſt révolté & unanimément a décidé qu'il falloit du *Maroc* la bouche ſceller. Le Roi de *Pruſſe* ſeul s'y eſt oppoſé, & comme le Roi de *Sardaigne* vivement a repréſenté qu'au Tribunal pleine liberté devoit regner.

Après l'Empereur de *Maroc*, la Reine de *Hongrie* à ſon tour a parlé, & très-patéthiquement s'eſt énoncée. Toujours pleine de dévotion, *Therèſe* au Tribunal a fait un touchant ſermon, a déclamé contre l'ambition, & déploré avec componction des ruiſſeaux de ſang l'effuſion.

LA REINE DE HONGRIE.

Paix par toute la terre! plus de combat, plus de guerre : c'eſt manie de Démon qui devant Dieu n'a pas de pardon! ſi moi j'ai guerroïé autrefois, c'eſt pour faire Empereur mon mari FRANÇOIS : c'eſt pour maintenir la ſucceſſion de mon *Autrichienne* Maiſon : c'eſt pour détrôner le *Bavarois*, que j'ai fait marcher les *Hongrois*, & auſſi pour faire Roi des *Romains*, le Prince des *Lorrains*. Si de la *Pologne* j'ai fait partage, c'eſt que c'eſt un droit de mon héritage; *Fréderic* d'ailleurs me l'a conſeillé, *Catherine* me l'a perſuadé, & à trois, ſans coup tirer, avons enſemble partagé. Si en cela, j'ai péché, à mon Confeſſeur l'ai déclaré, & l'abſolution m'a délivré. La *Baviere* j'ai reſtitué, & à *Joſeph* la paix ai fait ſigner. Si quelques centaines de Houſards pour cela ont été tués,

c'eſt un fait infortuné, duquel j'ai beaucoup pleuré, & tant que je vivrai à Dieu & à ſes Saints ai juré que jamais plus guerre je ne ferai. . . . .

Au ſujet de ce que *Therèſe* a avancé que „ ſi de la „ *Pologne*, elle a fait partage, c'eſt un droit de ſon hé- „ ritage; „ --- Le Roi de *Pologne* a demandé que le fait fut juſtifié. --- L'Empereur pour ſa mere a ripoſté, qu'il ne feroit point queſtion de juſtification, encore moins de reſtitution; qu'ENTRE ROIS, juſtification & reſtitution ne ſe font que par la bouche du canon; & que qui n'a ni troupes, ni poudre, ni canons, eſt un impertinent de demander juſtification, ou reſtitution.

J'entends, a ſoudain reparti Paſcal *Paoli*.

Que *Cartouche* & *Mandrin*, avec cent autres aſſaſſins, aillent en *Hongrie*, le poignard à la main; qu'ils s'emparent d'un jardin, & diſent: „ C'eſt par droit d'héritage „ que de ce jardin nous faiſons partage, ce jardin eſt „ à nous „: Ce jardin eſt à vous, dira *Therèſe*, il eſt à moi: --- oui da! nous avons cent aſſaſſins, un poignard aigu à la main qui vous perceront le ſein, ſi vous voulez diſputer le terrein. Si *Therèſe* n'a pas cent autres aſſaſſins plus forts, plus ruſés, plus malins, pour chaſſer du jardin *Cartouche* & *Mandrin*, bien entendu que du jardin ils reſteront Souverains.

Tranquille à mon foyer, des aſſaſſins que vous preſſez, ou que vous ſoudoyez, dans ma maiſon viennent me croſſer, le pain de mes enfans enlever, ma femme forcer, ma fille violer; la bayonnette ſous le nez, malgré moi me font jurer à *Therèſe*, *Catherine*, *Fréderic*, fidélité, ſous peine d'être exterminé.

Eh ! qu'importent à moi *Therèſe*, *Catherine*, *Fréderic ?* s'ils ſont ROIS, qu'ils reſtent ROIS. Si le ſort dans ma claſſe tous trois les eût placés, & qu'ils euſſent ſeulement de la Chou-croûte volé, à l'échaffaut tout uniment fuſſent montés, & de leur cou la Chou-croûte euſſent payé !

S'il n'y a point de pardon pour le peuple voleur, y en a-t-il pour le Roi uſurpateur ! la potence doit-elle être pour le premier ? & le ſceptre ſeul doit-il être ſacré & le crime par lui conſacré ?

„ Le premier qui fut ROI fut un brigand heureux : „ avec plus de forces *Pugatſchew* eut couronné ſes vœux ; les forces lui ont manqué, & il a été écartelé, & dans la mer Blanche jetté : encore quelques milliers de braves comme lui, & *Catherine de Pétersbourg* eût été chaſſée, & *Pugatſchew* CZAR eût été proclamé : tous les petits Tyrans de Boiards eût châtié, & les Eſclaves n'euſſent pas été moins fortunés ; & ſi *Paoli*, comme *Poniatouski* eût eu le bonheur de *Catherine* monter, & d'être ſur le trône de *Pologne* placé, & ſi les *Sarmates* euſſent été moins hébétés, moins de leurs mouſtaches entichés, moins pour l'eau-de-vie paſſionnés ; . . . *Paſcal* eût Roi de *Pruſſe* étrillé, Reine de *Hongrie* froté, & la *Czarine* en *Sibérie* rélégué.

L'Impératrice de *Ruſſie* a crié à l'avanie, la Reine de *Hongrie* & le Roi de *Pruſſe* ont demandé réparation de l'inſulte faite à leur nom.

Le Roi de *Suede* a repliqué que des terres d'un vaſte Royaume avoir partagé, de vaſtes Provinces s'être emparé, c'eſt voler, c'eſt uſurper ; que tous trois doivent être

forcés à restituer, tous les torts réparer, tous dépens & dommages payer. Si de la force un Prince se croit en droit d'impunément user, alors des trônes plus de propriété, plus de sureté; il peut tous les Etats piller, tous les Royaumes voler, tous les Empires démembrer, Empereurs & Rois entre ses jambes à la fin faire passer, & à coups de pied les crosser. Un Roi qui, à la pointe de son épée a terres conquêté, & qui en bataille son droit a assuré, est autorisé à garder ce qu'avec sa lame il a gagné. Mais trois potentats qui quelques halebardiers ont envoyé, pour les terres de la *Pologne* partager, & qui, sans une seule goutte de sang versé, se croyent légitimés à conserver ce qu'ils ont hautement usurpé, voilà qui est contre probité, contre honnêteté, contre tout bon procédé. Que diroient *Therèse*, *Fréderic*, *Catherine*, si quelques Hulands, j'envoyois, pour en *Hongrie*, ou dans le *Brandebourg*, ou en *Russie* mes armes planter, & au nom de *Gustave* aux habitans serment faire prêter?

A cela, *Therèse*, *Catherine*, *Fréderic*, vouloient de mauvaises raisons donner, & le *Grand Turc* silence à tous trois fortement leur a imposé, & clairement énoncé que dans un trou tous trois devoient se cacher; que tous trois ont châtiment mérité; que dans aucun tems, ni dans aucun pays, de voler il n'a été permis: alors tous trois au tribunal ont pardon demandé, & sa clémence ont imploré.

Le Roi de *Pologne* vouloit parler, justice réclamer, & l'Empereur de *Maroc* nettement lui a déclaré que par les courroies il méritoit de passer pour avoir à sa barbe son Royaume laissé partager, sans avoir l'épée tiré: qu'une quenouille au lieu de sceptre devoit lui être donnée, &

que tous les Magnats de *Pologne* devoient être ſur la claie traînés, puis Knoutés, & ſur les lanieres expirer.

Le Roi de *Pologne* s'eſt mis à pleurer : *Catherine* un mouchoir blanc lui a jetté, pour ſes larmes eſſuyer, & ſans ſe déconcerter, comme un CANTABRE, *Catherine* a parlé.

L'IMPERATRICE DE RUSSIE.

On dit de moi que j'ai la tête philoſophe, que je ſuis VOLTAIRIENNE, LOCKIENNE, POPIENNE, LEIBNITZIENNE, mais que c'eſt grand dommage que, ſi jeune, j'aie été en veuvage, & qu'enſuite j'aie trempé dans le partage. Du *Turc* maint trophées ai emportés, maintes victoires gagnées, & mon regne par de beaux traits ai illuſtré, & ſi, autant de fois que *Therèſe*, je n'ai pas publiquement accouché, c'eſt que trop tôt *Pierre* III m'a manqué. Sur le trône je porte la culotte comme un Roi, & au combat ſuis auſſi brave qu'un *Hongrois* : à *Poniatouski* mon ami ſur la tête la couronne de *Pologne* ai mis : j'ai fait *Potemkin* Prince Romain : à *Orlovv* le balafré de grands biens ai donné ; j'ai l'ame tendre, bienfaiſante & ſuis toujours reconnoiſſante. Entre *Joſeph* & *Fréderic* la paix ai négocié, la paix ai cimenté, & à l'*Allemagne* le repos ai procuré. A *George* & à *Bourbon* j'ai offert ma médiation, & ſi je ne les ai pas portés à réconciliation, à pacification, ce n'eſt pas faute de bonne intention ; mais ils ont envie de guerroïer & de beaucoup de monde faire aſſaſſiner. Pour l'univerſelle félicité aux maritimes Puiſſances, une confédération ai propoſée, & un code Philoſophique pour la mer ai rédigé : dans tous les ſiecles il en ſera parlé.

Le Roi de *Sardaigne* s'eſt permis des réflexions que ſous ſilence nous paſſerons : il a comme qui diroit, aſſez intelligiblement déclaré que *Pierre* III. a été bellement étranglé, & que qui ſon trône a perfidement uſurpé, & qui férocément des ordres a donné pour l'aſſaſſiner, devoit être SUBITò décrété, pour la mort de *Pierre* III venger.

A ce propos le Roi de *Pruſſe* court a coupé, & bien au Roi de *Sardaigne* en eſt-il arrivé, ſans quoi *Catherine* à la face lui eût ſauté, l'eût égratigné, déviſagé, peut-être les yeux de la tête lui eût arraché.

Le Roi de *Pruſſe* pour plauſible raiſon a donné qu'en *Moſcovie*, comme en *Turquie*, comme en *Barbarie*, on eſt autoriſé à faire égorger, empaler, ou par le cordon le goût du pain faire paſſer à qui ne veut pas à ſon devoir ſe ranger.

La Reine de *Portugal* en oraiſon & des AVE marmotant entre ces deux mentons, alors tout haut s'écria *Miſericordia*, & d'un morceau de ſermon le tribunal régala, qui eſt du pur *Malagrida.*

LA REINE DE PORTUGAL.

„ Béni ſoit Dieu, qui a rendu en moi ſa miſéricorde „ admirable ! „

Benedictus Deus, quoniam mirificavit miſericordiam ſuam mihi. Pſ. XXX, 22.

MES CHERS FRERES, MES CHERES SOEURS,

Celui qui met aux Monarques la couronne en tête, le ſceptre à la main ; & dont la ſageſſe ſe joue à gouverner l'Univers ;

l'Univers ; „ *Ludens in orbe terrarum* „ : Prov. VII : 31. se joue également des Rois qu'il plie comme un jonc, qu'il brise comme un roseau, qu'il casse en sa main comme une allumette. Il dissipe comme la poussiere de dessus la face de la terre, & fait sécher comme l'herbe des prés où l'on fait paître les chevaux & les bœufs, ces Rois, affreuses images d'orgueil, d'impiété, de carnage, qui ne cherchent la gloire que par un chemin arrosé de sang & de larmes, & dont toute l'ambition est de tonner, foudroyer, de tout détruire, exterminer. Les Rois qui suivent leurs penchans criminels, qui se livrent à la guerre, qui troublent le repos de la terre, sont en abomination à toute nation : ils feront un jour, SEIGNEUR, est-il possible, la proie des flammes de l'enfer! les Souverains bien mieux feroient d'argent employer à église édifier, qu'à faire leurs peuples tuer, & leurs ames en enfer envoyer en enragées! Pour moi, j'aimerois mieux mon Royaume sacrifier, & cent Couronnes délaisser, qu'une goutte de sang verser, & l'indignation du Ciel sur ma tête attirer, & être damnée. Un Roi qui n'a qu'une couronne terrestre, en doit chercher une céleste. Un Roi ne doit combattre que pour Dieu, pour l'exaltation de son nom, la propagation de sa religion. S'il s'agissoit entre Princes Chrétiens de nouveau se croiser, pour *Jérusalem* assiéger, la terre Sainte conquêter, & les infideles des lieux Saints chasser, un million de Chrétiens dussent-ils être encore par le fil de l'épée passés, ce seroit une guerre sacrée, que de bon cœur pour la religion j'épouserois, & pour laquelle cent millions de Crusades je consacrerois! mais, mais, ...

Que le Sauveur du monde touche le cœur des Rois,

qu'ils ne cherchent leur gloire qu'au pied de la croix, qu'ils ſe rendent dignes d'une couronne immortelle, & de la vie éternelle que je vous ſouhaite,

AINSI SOIT-IL!

Marie ayant ainſi ſermoné, carriere à ſes réflexions politiques a donné, & dévotement obſervé que tous les *Américains* ſont damnés; que ce ne ſont pas de bons Chrétiens: qu'ils n'ont pas le bon batême: qu'ils n'ont jamais été par Evêque confirmés, ni par Prêtre du monde confeſſés: qu'ils n'adorent pas la bienheureuſe Vierge *Marie*: qu'ils crachent ſur les *Saints*; qu'ils foulent aux pieds leurs *Reliques*: qu'ils diſent que NOTRE SAINTE MERE LA SAINTE EGLISE eſt une *paillarde*: qu'ils brûlent le *Pape*: qu'ils ſoutiennent que c'eſt l'*Ante-Chriſt*, la bête de l'*Apocalypſe*: qu'ils tournent en dériſion la MESSE, le CANON, la CONFESSION: --- que pour avoir le feu de la guerre allumé; pour s'être contre leur Roi révoltés; ces payens *Américains* ont mérité d'être à leur malheureux ſort délaiſſés; que tous les ports de l'*Europe* leur doivent être fermés; que tous les Rois qui ſecours leur ont prêté; qui aſyle dans leurs Etats leur ont donné; qui dans cette malheureuſe guerre pour eux ſont entrés, ne peuvent jamais dans le ciel la gloire de Dieu partager.

Marie a terminé par, PAROLE DE REINE, à tous Saints & Saintes jurer, que tous *Américains* qui en *Portugal* oſeront mettre le pied, ſeront par AUTO-DA-FÉ brûlés.

Marie ayant en bénie dévôte prêché, & aſſez bêtement diſſerté, le tribunal à ſon ſermon n'ayant pas trop

d'attention prêté : le Roi de *Danemarck* ayant bien sommeillé & ronflé, après avoir cinquante fois baillé, sa tête gratté, sa culote relevé, s'être mouché, comme un ignorant Paysan *Christian* a parlé.

LE ROI DE DANEMARCK.

Tous ces *Américains* sont des faquins qu'on doit mener à coups de bons gros gourdins ; ce sont tous des vilains qu'on doit relancer dans leurs coins comme des marsouins ; ils ont de tout le monde le repos troublé, & par toute l'*Europe* l'allarme jetté ; les Rois qui ont donné la main à ces gredins sont assez mal avisés ; ils n'ont pas songé que dans quelques années au nez ils vont leur chier. Tous ces *Américains* sont nés pour la terre gratter, charrette comme chevaux trainer, & comme negres être sanglés. Ce sont des vauriens incapables de tout bien : toutes les têtes couronnées ont injurié, en voulant souverains se former. Armées ces impudens ont levé, monnoie frappé, ministres aux Cours envoyé, traités avec ces Cours ont passé, & au rang des Puissances sans façon & sans permission se sont placés. Quelle impudence ! quelle impertinence ! & de tous les Rois quelle imprudence de les avoir si loin laisser aller, & encore de ne pas songer à les arrêter ! A tous ces Rois un jour le nez feront saigner, & le bal feront danser, c'est moi *Christian* qui la chose ose pronostiquer.

Le Roi d'Angleterre est bien sot de ne les avoir pas tous dans une cage fourrés, & une muselicre à la gueule comme à des ours appliqué ; *Gustave* voyant *Christian* de si plats propos avancer, la parole lui a coupé, & ainsi l'a portée.

LE ROI DE SUEDE.

Dans le nouveau monde une révolution s'eſt opérée pour le bonheur de l'humanité. De tout ce qui des mortels touche la félicité, mon ame Royale toujours eſt pénétrée. De voiſines puiſſances ont été choquées, & à *Guſtave* tacitement ont reproché de ce qu'à l'eſclavage & à l'anarchie, la liberté & un gouvernement modéré, il a ſubſtitué, & de ce qu'en cela la volonté & le vœu de ſes bons ſujets il a conſulté.

De grandes ſecouſſes autrefois mes ſujets éprouvoient, parce que de mal intentionnés complots deſtructeurs chaque jour formoient pour la ſouveraineté ruiner, ou abaiſſer, & de l'autorité pour eux-mêmes s'emparer. A la merci de quelques malfaiſans Deſpotes, mes peuples étoient livrés : le Roi de *Suede* n'étoit que comme un pupille imbécile regardé, à qui des tuteurs étoient donnés, & au fanatiſme, & caprice deſquels il devoit ſe conformer.

Les chapeaux & les bonnets tour à tour maſqués, vendus, livrés, par les Puiſſances voiſines ſoufflés, gagés, en diverſes factions, & par divers intérêts partagés, toujours la paix de la *Suéde* éloignoient, tout dans l'Etat confondoient, bouleverſoient. Une poignée d'ames ſcélérates & venales entre les différens ordres de citoyens des ombrages ſemoit, des étincelles de diſſention perpétuellement ſouffloit, l'Etat minoit, l'Etat anéantiſſoit, l'Etat de chaînes chargeoit. Le parti de l'étranger toujours dans mes Etats dominoit, la nation *Suédoiſe* par ſon argent corrompoit, par ſes menées, ſes intrigues de bons loyaux ſujets pervertiſſoit : les corps ſe balançoient, s'entrechoquoient, & par fois à l'échaffaut ſe traînoient.

La *Suéde* dans l'abaiſſement les Puiſſances voiſines te-noient, & aux yeux de l'*Europe* l'aviliſſoient. *Guſtave* s'eſt montré : *Guſtave* avec un peu de vigueur a opéré : *Guſtave* en pere a parlé : *Guſtave* a annoncé qu'autrement qu'en pere ſur la *Suéde* il ne vouloit régner, ni autrement que comme *le premier ſujet d'un Etat libre* être conſidéré. C'eſt à mes peuples à parler, aux Puiſſances voiſines à leur demander, ſi par mon ſceptre gouvernés, ils ſont aujourd'hui moins qu'autrefois fortunés, lorſqu'ils étoient à la verge d'une poignée de tyrans livrés.

Jamais de Roi il n'a exiſté qui plus que moi, ait le deſpotiſme déteſté, & la tyrannie abborré. Un Roi ſelon moi, n'eſt né, & ſur le trône n'eſt placé que pour le bien être de ſes Sujets chercher, pour nuit & jour s'en occuper, & pour leur félicité quand il le faut ſe ſacrifier. Voilà les principes que la nature a dans mon ame tracés, & deſquels ne veux jamais m'écarter.

La révolution de l'*Amérique* au rapport de toutes nations d'abord ai conſidéré, & pour toutes les nations vœu ſincere ai formé, que l'*Amérique* ſon indépendance pût effectuer. Faut-il, ai-je dit, qu'un continent immenſe ſoit dominé par un peuple tyran, qui domination univerſelle veut exercer, par tout le globe des loix donner, à tous les Rois, à tous les peuples en impoſer ? Si ſur l'*Europe* d'épaiſſes ténebres tout-à-coup ſe répandoient, ſi dans l'enfance elle rentroit, ou ſi la décrépitude ſes forces diminuoit ; ſi létargie, ou confuſion, peuples & Rois prenoient ; ſi l'uſage de la poudre oublioient ; ſi des canons plus ne fabriquoient, --- ſi dans cet état une colonie *Maure* nos côtes abordoit : ſi poudre, plomb, canons, avec elle portoit : ſi par le fer & la flamme tout dévaſ-

toit, tout ravageoit, tout ſaccageoit, de tout s'emparoit, ſi elle vouloit tout excluſivement poſſéder, ſur tout impérieuſement régner; impérieuſement dominer, & tous les *Européens* de fer charger: l'*Europe* feroit-elle d'une telle révolution charmée, à ſes deſtructeurs, à ſes tyrans, voudroit-elle des autels élever, à leurs pieds ſe proſterner, de ſes ſueurs leurs traces arroſer, d'une bande de ſcélérats ſon corps d'une verge de fer laiſſer ſillonner? le genre humain aux vexations, à l'oppreſſion jamais les Rois à leur gré ne pourront façonner: & le globe, le créateur n'a pas créé pour être du plus fort tyranniſé. Un Roi, un peuple, peut ſur d'autres dominer, un deſpotiſme atroce même exercer, mais ſon trône eſt tôt ou tard renverſé, & ſon ſceptre briſé.

L'Empire des mers l'*Anglois* avoit hautement uſurpé: ſur toutes les mers ſeul vouloit régner: ſur toutes mers les peuples faiſoit trembler: aux quatre parties du monde la terreur par ſes flottes avoit porté: EUROPÉENS, AFRICAINS, INDIENS, AMÉRICAINS, par ſes flottes avoit enchaîné: les autres peuples s'étoient oubliés: des Rois foibles, ignares, ou dans la crapule & les voluptés plongés, par de perfides, ou ignorans miniſtres conſeillés, par l'*Anglois* le mors aux dents s'étoient laiſſé poſer. De ſuperbes inſulaires en politique très-ruſés, dans leurs intérêts très-rafinés, de leur puiſſance très-fort entichés, voyant Princes & peuples ſommeiller, & d'avance les ayant empêtrés, comme le maître de l'*Olimpe* par tout le monde le tonnerre croyoient pouvoir promener, l'univers fulminer, tous les humains du foudre frapper.

La Providence un incident heureuſement a ſuſcité, &

l'*Anglois* par ſon propre tonnerre lui-même s'eſt vû frappé. N'ayant que ſon orgueil conſulté, ſur ſa puiſſance ayant trop préſomptueuſement compté, dans ſes projets hautement s'eſt vû trompé, & grandement humilié.

De la révolution toutes les Puiſſances doivent ſe féliciter, & enſemble de concert travailler pour au devoir rappeller un peuple contre les autres ſi obſtiné, ſi acharné, qu'on le prendroit pour un enragé.

Au tribunal un fait atroce doit dénoncer qui m'eſt particulier. Une de mes frégates en pleine mer ces *Anglois* ont attaqué, au mépris de tout traité, & le Capitaine traiteuſement ont aſſaſſiné. Cette action barbare le tribunal doit murement conſidérer & hautement la venger.

Le Prince d'*Orange* un autre fait a dénoncé qui pour la rareté eſt des plus ſinguliers. Sa noble *Alteſſe* plainte a porté de ce qu'un vaiſſeau *Hollandois* dans le golfe de *Gaſcogne* a été arrêté, & de ce que l'équipage les *Anglois* ont feſſé ; que c'eſt contre civilité de graves *Hollandois* ſur des canons lier, de leurs gros derrieres à l'air du ciel expoſer, que leurs culs pouvoient s'enrhumer, & à tour de bras en cette poſture les étrivieres leur donner. Son Alteſſe a ajouté que ces *Anglois* ont ſi peu d'honnêteté, qu'ils n'ont pas même daigné, après avoir ſes compatriotes bellement feſſés, ſur le cul un emplâtre leur appliquer.

Le Roi de Suede au CHIAOUX Prince d'*Orange* a demandé, s'il étoit donc ſi hébété pour à un fait grave une otiſe comparer ; que ſi la choſe eſt avérée, les FESSEURS pour la premiere fois ſont dignes d'être loués : que tous les *Hollandois* ont mérité d'être feſſés : qu'ils ſont pour la LIE du genre humain par tout le monde réputés, &

pour ne rien autre chofe que l'argent aimer : --- que lui Roi de *Suéde* voudroit bien en queftion pofer fi pour chacun un ducat, ils ne voudroient pas être tous feffés : qu'eux *Hollandois* par leur lâcheté, & lui *Orange* par fes fots préjugés, vont la guerre de plus de dix ans prolonger, mais qu'à la fin heureufement tous les pots caffés devront payer.

Le Prince d'*Orange* à Sa Majefté ingénument a expofé qu'il étoit par un vieil Eunuque (*) comme par le licou mené : qu'il ne pouvoit pas faire fa volonté : que fa leçon chaque jour lui étoit par cet Eunuque dictée : que cet Eunuque étoit comme lui du Roi d'*Angleterre* allié : que tous deux étoient intéreffés de *George* ménager, & de fa caufe époufer : que lui *Guillaume* avoit depuis dix ans cent mille hommes demandé pour commander, & que la République les lui avoit refufés, qu'avec cent mille hommes, il fe faifoit fort de la *France* conquêter, de le Roi à *Verfailles* faire prifonnier, & dans le geôle de fa vieille cour de la *Haye* l'amener pour toute fa vie l'y enfermer, & par ainfi la guerre au defir de toutes les Puiffances terminer : --- que lui *Guillaume* a du courage plus que l'*Europe* ne peut penfer : qu'il a la niece du Roi de *Pruffe* époufé : que depuis qu'avec *Fréderique* il a couché, le fang *Pruffien* il a fucé : que ce fang de la bravoure beaucoup lui a infpiré : qu'encore depuis que la cour de *Berlin* il a vifité : que les botes, le grand chapeau, & le grand fabre de *Fréderic* il a adopté, il eft un

(*) Cet Eunuque eft Duc de Brunswick-Wolfenbuttel nommé : de la *Hollande* Feld-Maréchal patenté : un brutal canon, dit-on, à l'armée fes deux globes a emporté.

Alexandre tout formé : qu'il veut un jour les colonnes d'*Hercule* plus loin que *Gibraltar* porter, & dans la carriere militaire cent Rois de *Prusse* surpasser : que chaque année au mois de *Mai*, il a un camp dans les *Dunes* formé : que toute l'*Europe* vient ses manœuvres admirer, la célérité, la légéreté, la vivacité de ses troupes préconiser, sur-tout l'habileté de ses Canoniers louer : qu'il prend la liberté de toutes les Puissances, pour l'an prochain inviter : qu'il est sûr qu'elles seront toutes enchantées : que par les plans qu'il est occupé avec son MENTOR Eunuque, à rediger, il veut des cornes d'âne à *Fréderic* faire porter.

Des sots propos de *Guillaume* tout le tribunal s'amusoit : le Roi de *Prusse* seul dans sa peau crevoit : cent coups d'œil à chaque instant *Fréderic* lui lançoit, & *Guillaume* toujours ses sottises continuoit.

Le Roi des *Deux-Siciles*, comme le Prince d'*Orange*, de ses troupes entiché, & guere plus que *Guillaume* sensé, à *Guillaume* a demandé, si pour s'amuser, il vouloit à *Naples* son camp & ses troupes mener, qu'à *Portici* avec ses CADETS son camp & ses troupes il feroit manœuvrer. Que pour cet effet un prix de cent doublons d'*Espagne* il proposoit : que lui Dom *Ferdinand*, de l'avis de son Conseil avoit décidé de la guerre à Dom *Vésuve* déclarer : que lui *Guillaume* avec ses troupes & son camp, & lui *Ferdinand* avec ses CADETS pouvoient avec succès batailler, & Dom *Vésuve* en bataille rangée en pieces tailler, & bien comme il faut se signaler.

Guillaume à *Ferdinand* a demandé, si ce Dom *Vésuve* étoit un Empereur, un Roi, un Prince si redouté : que de sa vie il n'en avoit entendu parler; que jamais sur

l'Almanach il n'avoit vû au rang des têtes couronnées Dom *Véſuve* placé : s'il étoit en Ducats & en troupes ſi bien monté ; ſi ſes ſoldats étoient ſi bien exercés ; ſi ſes Canoniers pouvoient en dix-ſept minutes trois coups tirer. . . . .

Ferdinand à *Guillaume* pour réponſe a donné que Sa Majeſté *Véſuve* étoit plus que le *Grand-Turc* redouté, plus que l'*Empereur* appréhendé, plus que le Roi de *Pruſſe* même célébré ; qu'à la premiere allarme dans le camp de Dom *Véſuve* donnée, lui *Ferdinand* avec *Caroline* ſa femme dans un bon lit couché, trois fois en chemiſe de peur s'étoit ſauvé, qu'il avoit à ſon ſervice des Canoniers plus qu'aucuns Canoniers du monde renommés ; que la fumée de leurs canons mettoit tout en combuſtion ; que Sa Majeſté ſavoit ſi bien ſes troupes ordonner, que leur premier feu faiſoit cent mille hommes ſauver, & que, ſans bonnes jambes, ils devoient tous de la vie déſeſpérer.

Guillaume demandoit ſur quels chevaux les Gardes-du Corps, les Gardes Dragons, les Gardes à cheval, les Gardes *Suiſſes* de Sa Majeſté Dom *Véſuve* étoient montées, lorſque le Roi de *Danemarek* a *Ferdinand* a propoſé d'un Régiment de Huſſards de la mort à ſes dépends lever, pour aux troupes de *Hollande* en qualité d'auxiliaires ajouter. Sur ce, un membre du tribunal que nous nous abſtenons de nommer, a objecté que de la mort, on ne devoit pas parler, que les troupes *Hollandoiſes* à ce mot étoient capables de cent lieues reculer. Sur ce, *Guillaume* s'eſt emporté, & en frappant ſur ſes bottes a avancé que ſes troupes étoient capables de l'enfer avec lui aſſiéger, & de *Lucifer* détrôner. Il eſt vrai, a un autre mem-

bre du tribunal ripofté, que dans le dernier camp aux Dunes formé, tous les lapins ont été d'une fi forte terreur panique frappés, que tous, les Dunes ont déferté : fon Alteffe fur une alezanne cavalle montée, de fon grand fabre armée, de fon grand feutre affublée, de pied en cap bien harnachée, bien caparaçonnée, pour un autre *St. Michel* pouvoit avec raifon paffer, que le Diable va chercher, pour de fa lance le ventre lui percer.

Le Roi de *Pruffe* à tout moment les épaules levoit, & contre fon ignare neveu bien fort juroit.

Le Roi de *Suéde* a remontré que fi des fots devoient pour des fottifes le tribunal troubler, on devoit à l'inftant le fiege lever, & chacun chez foi fe retirer.

Le Préfident *Grand-Turc* a ordonné de cette bête *Orange* en *Arcadie* envoyer, pour avec les ânes l'herbe y brouter.

Le Roi de *Pruffe* pour les fottifes de fon neveu a fupplié, & grace le tribunal gracieufement lui a accordé.

Le Roi de *Suéde* a terminé par déclarer que tous les membres devoient la plus grande attention prêter dans l'affaire grave qu'au tribunal on alloit agiter : qu'il ne s'agiffoit de rien moins que du monde les chaînes brifer, & fes tyrans exterminer : que toutes les Puiffances devoient une bonne fois enfemble s'accorder, pour l'éternelle paix au genre-humain éternellement procurer. Après *Guftave*, le Roi de *Pologne* a parlé, un difcours fi pathétique a prononcé, qu'à quelques membres du tribunal des larmes a arraché : plufieurs leur poitrine ont frappé, & le fort de l'infortuné *Stanislas* hautement ont déploré.

LE ROI DE POLOGNE.

Les Rois ſont corrompus & les peuples trompés. voilà le mot: delà le malheur, la ruine de l'homme; delà la terre dévaſtée; les nations diſperſées; les peuples affoiblis; leurs domaines perdus: leur puiſſance réelle anéantie.

Les peuples toujours opprimés, toujours infortunés, du tableau de leurs malheurs toujours environnés: les Rois toujours abuſés, toujours aveuglés, toujours au mal provoqués: & ainſi toujours du monde la félicité éloignée.

Le ſoleil de la vérité du trône toujours éclipſé: les Rois pour le bonheur de leurs peuples ſur le trône placés, & les peuples par leurs Rois, ou plutôt au NOM de leurs Rois toujours tyranniſés: ô fatalité!

Le deſtin pour mon malheur au rang des Rois m'a élevé; cent fois plus fortuné, ſi jamais ſur le trône je ne fuſſe monté! de mon ſang le ſceptre de Roi, j'ai payé. Une ame pure la nature ma donnée; dans mon cœur l'honneur eſt né: dans mon cœur toujours ma patrie ai porté: mais ô malheur! ma patrie ai vû inteſtinément troublée: inteſtinément bouleverſée: inteſtinément, cruellement déchirée: ô crime: je l'ai vue à mes yeux partager & en quatre ſcier; mes peuples, mes concitoyens ai vû au ſort tirer, & ſous trois ſceptres étrangers paſſer: j'ai vû l'*Europe* mon nom à l'éternel opprobre vouer; ſur ma tête tous les anathèmes entaſſer: de régicides aſſaſſins ſur ma perſonne le poignard ont levé, & comme l'innocent *Jeſus*, j'ai été publiquement bafoué, dans la boue ignominieuſement traîné, & un moulin ma vie a ſauvé. Si comme *Jeſus* ſur une croix je n'ai pas expiré, comme *Jeſus* mon ſang ai verſé, & de mon ſang la terre ai arroſé;

& plût au Ciel que par l'effufion de tout mon fang mes péchés, mes crimes, & ceux de mon peuple aux yeux du ciel j'euffe pû dignement expier.

A ces mots le cœur de *Stanislas* preffé les larmes de fes yeux ont coulé : l'Impératrice de *Ruffie* affligée, fon tendre cœur auffi preffé, vouloit fe lever, pour fon cher *Stanislas* embraffer, le confoler ;.. mais le *Grand-Turc* un regard menaçant lui a porté, & *Catherine* tranquille à fa place eft reftée.

Stanislas ayant fes pleurs étanché, ainfi a continué. Les Puiffances avec des yeux fecs & un cœur infenfible ont regardé le partage que TROIS TÊTES ont ofé à la face de l'univers confommer. *Stanislas* feul pouvoit-il s'oppofer au complot le plus inique, qui, jamais depuis *Judas*, ait été formé ?... quelle eft du Roi des *Sarmates* la puiffance, & quelles forces lui font données, pour qu'il puiffe de fes voifins les forces audacieufes repouffer, fi le Roi de *Pruffe* à ma place fe fût trouvé : la vaillance de *Fréderic* eût-elle plus que la prudence de *Stanislas* opéré ? fi j'ai eû tant de modération, c'eft pour que mon regne ne fût pas marqué du fang & du carnage de ma nation. Dans le filence amérement j'ai déploré de ma patrie la fatale deftinée ; des ruiffeaux de larmes ai verfé, mon fort au Ciel cent fois ai reproché ; fur ma tête feule la vengeance du Ciel cent fois ai provoqué ; du calice d'amertume jufqu'à la lie mon ame a été abreuvée, & de cent coups de poignard mon ame eft à chaque minute percée.

Que pourra la poftérité à la mémoire de *Stanislas* reprocher ? que fous fon regne, „ les lâches *Polacres* fe

ſont laiſſés par les *Impériaux* baſtonner, par les *Pruſſiens* enrôler, par les *Ruſſes* hâcher; „ mais le bras de *Stanislas* eſt-il ſi redouté qu'il puiſſe à trois formidables Puiſſances à la fois en impoſer, & toutes trois à la fois les terraſſer? ſi du tonnerre ſon bras étoit armé: ſi à ſon gré le tonnerre pouvoit lancer: & ſi ſon bras ne vouloit fulminer, tous les anathêmes des contemporains & de la poſtérité *Stanislas* pourroit mériter. Mais le *Sarmate* n'ayant ni forces, ni vigueur, ni courage, croit qu'il ſuffit d'être chrétien, & reſter neutre entre ſes voiſins & ſes *Palatins*. Qu'on lui donne du brande-vin, du Roi de *Pruſſe*, au *Maroc*, il baiſera la main, tout comme d'un *Chinois* MANDARIN.

Si du reproche de l'*Europe* aux yeux des Puiſſances *Stanislas* n'eſt pas encore lavé, ſon cœur à la face du ciel & de la terre peut atteſter, avec vérité, que jamais au partage les mains il n'a donné, que dans un ſi atroce deſſein jamais il n'a trempé, & au ſurplus qu'à *Stanislas* ſes peuples ne peuvent rien reprocher.

Ici, tous les membres du tribunal muets ſont reſtés tous occupés à ſe fixer, ſe regarder, pas le petit mot ſouffler. *Paoli* ſeul enhardi, la voix a élevé, & hautement & fortement repréſenté qu'on devoit aux trois Puiſſances copartageantes le procès entamer; & proviſoirement la Reine de *Hongrie* dans *Spandau* enfermer; le Roi de *Pruſſe* à la *Baſtille* envoyer; l'Impératrice de *Ruſſie* à la tour de *Londres* carcérer, & ſur le champ comme aux TROIS ROIS, à tous trois les fers aux pieds & poings appliquer; au pain & à l'eau les faire jeûner, & comme il faut les diſcipliner, juſqu'à ce qu'ils ayent reſtitué les

provinces de la *Pologne* qu'ils ont comme brigands, voleurs de grand chemin, volé, volé, volé.

Le Roi de *Prusse* vouloit parler : l'Empereur de *Maroc* lui a déclaré que s'il vouloit raifonner, foudain il le feroit eftrapader. L'Empereur *Jofeph* dans la défenfe de fa mere vouloit entrer, & le Roi de *Sardaigne* au nez lui a appliqué, que s'il vouloit outrepaffer, à l'inftant il alloit ordonner du tribunal le faire chaffer. L'Impératrice de *Ruffie* au Roi de *Pologne* a reproché de s'être fi fort emporté, d'avoir les chofes fi au net expliqué, d'être dans des détails critiques entré, &c. & *Stanislas* les yeux a baiffé, & vis-à-vis de *Catherine* fes torts a avoué (*).

A l'inftant boucan au tribunal alloit fe lever, lorfque le *Grand-Turc* fon autorité a interpofé. A l'interprête *Ba-ba-bou* fa HAUTESSE figne a fait de s'approcher : *Ba-ba-bou* ventre à terre aux pieds du Préfident s'eft traîné, & le *Grand-Turc* à l'oreille fes volontés lui a expliqué.... *Ba-ba-bou* bien abouché, tout le tribunal ainfi a helé :

Paix, filence, filence & paix !

„ Le *Grand-Seigneur* préfident, a ordonné que, les trois Puiffances qui la *Pologne* ont partagée, pour félonie feront jugées, & leur procès, après celui des TROIS ROIS entamé & parachevé. „

Le Roi des *Deux-Siciles* affez impatienté, & fon tour de parler arrivé, *Ferdinand* le tribunal a ainfi apoftrophé :

(*) O humanité ! qui une fois avec femme a couché, qui une fois du profond a tâté, dans ce profond eft toujours empêtré ; & par rapport au profond n'ofe parler.

LE ROI DES DEUX SICILES.

Il y a parmi les Puiſſances une foibleſſe caractériſée! .. ſi tous les Rois comme moi étoient organiſés, en vingt-quatre heures ils ſeroient enſemble croiſés pour guerre déclarer, & juſqu'à la derniere goutte du ſang de leurs peuples verſer, pour à la raiſon amener ces Rois inſenſés, qui continuellement occupés à la paix du monde troubler, d'ambition dévorés, voudroient Monarchie univerſelle fonder, & tous les Monarques de l'Univers aux pieds fouler. Le Roi de *Pruſſe* a mérité d'être comme il faut châtié : la Reine de *Hongrie*, quoique ma belle-mere, devroit être pour ſa vie dans un couvent enfermée, pour ſes péchés pleurer, & le vol de la *Pologne* expier : l'Impératrice de *Ruſſie* devroit être raſée, entre quatre murailles fourrée, pour avoir le branle donné, & au partage les deux autres Puiſſances excitées, appuyées, & avoir à un larcin manifeſté ſon autorité le premier ſceau appoſé.

Les *Anglois* n'ont pas moins mérité d'être tous ſuppliciés pour avoir toutes les loix violé, avoir ſur toutes les mers piraté; avoir aux autres Puiſſances auſſi territoire volé, de royaumes, iſles, provinces, villes, villages, s'être ſans honte emparé; & avoir préſomptueuſement imaginé que tous les peuples du monde étoient nés pour leur ſervir de marche-pied. Si *Charles* mon pere ne m'eût pas déconſeillé, j'euſſe quelques milliers de galères armé pour l'Océan balayer, & tous les *Anglois* en chaſſer. Qu'ils prennent garde de ne pas trop m'irriter, de ne pas moutarde en tête me faire monter, car je pourrois, moi *Ferdinand*, mes forces ramaſſer, & un autre *Invincible*

Armada

Armada (*) dans leur île *Bretonne* envoyer, & comme il faut tous ces coïons peigner.

Louis & *Charles* ont les *Anglois* trop ménagé : ſi moi j'euſſe le trône de *France*, ou d'*Eſpagne*, occupé, il y a long-tems que la derniere tête *Bretonne* j'euſſe coupé : tous les *Anglois* j'euſſe lardé, embroché, & au fin fond des Enfers ces hérétiques Diables précipité.

Ferdinand alloit outrepaſſer, lorſque le Roi de *Sardaigne* poliment ſon neveu a prié de s'arrêter ; & lui a ſagement remontré qu'il n'eſt pas toujours bon d'avancer ce qu'en ſoi on peut penſer ; & qu'il convient à un Roi des *Deux Siciles* d'être plus modéré, & pas ſi fort emporté. *Ferdinand* ſon oncle a écouté, & prudemment ſilence a gardé, & *Victor-Amédée* en ces termes s'eſt exprimé.

LE ROI DE SARDAIGNE.

C'eſt envain qu'un bon Prince pour la paix des vœux peut former : la terre eſt toujours au monſtre de la guerre livrée, & plus que jamais le théâtre du monde de nos jours eſt agité. Les Etats ſont ébranlés : les Royaumes partagés ; les Nations déchirées, les peuples des Rois ſécouent l'autorité. Par-tout troubles, factions, diviſions, confuſion, révolutions, mouvemens, ſecouſſes, agitations ; les Puiſſances ſe défiant les unes des autres, s'armant les unes contre les autres : l'univers preſque entier devenu une place d'armes ; chacun cherchant de ſon côté à ſe dépouiller, ſe ruiner, dans le ſang de ſon voiſin ſe baigner. C'eſt un ſpectacle nouveau dans le monde de

[*] Nom de la fameuſe flotte de *Philippe* II, Roi d'*Eſpagne*.

voir la politique moderne guerre entamer, ſans la déclarer, de terres s'emparer, ſans avoir droit de les poſſéder : par-tout les Souverains occupés à ſe dépoſſéder, enſemble leurs forces meſurer, & par-tout du ſang des mortels la terre arroſer, & auſſi occupé à des chaines aux peuples appoſer, & les peuples travaillant à les briſer : quelle manie du monde s'eſt emparée !

Aujourd'hui ſi un Prince meurt, le voiſin veut profiter de ſa dépouille, & fruſtrer les vrais héritiers. J'ai été moi *Victor* confondu, lorſque j'appris, il y a deux ans, qu'un Empereur qui prétend au titre de grand, de ſage & de juſte, troupe avoit fait marcher, pour d'un grand diſtrict de la *Baviere* ſans droit, ni raiſon s'emparer.

Un Prince de *Lorraine* comme *Joſeph*, & un *François* de *Lorraine* ſon pere, par de la *France* ſottiſe, & des autres Puiſſances pitié ou débilité, Empereurs couronnés, ont-ils au *Corps Germanique* des loix à donner, ont-ils aux terres *Germaniques* des prétentions à former ? des Princes *Autrichiens* nom & armes les *Lorrains* ont uſurpé, mais, comme on l'a déja bien clairement déclaré, c'eſt toutes choſes volées ?...

La *Pologne* ſans honte, ni pudeur, trois Puiſſances ont partagé ; & ſans façon de vaſtes Provinces à leur bienſéance ſe ſont appropriées. Des *Corſes*, malgré eux le Roi de *France* ſouverain s'eſt déclaré : en *Pologne* & en *Corſe*, les peuples qui leurs droits vouloient protéger, de rebelles ont été traités, & aux potences acrochés : quelle inhumanité !

Il y a parmi les Puiſſances une morale, mais c'eſt celle des loups : il y a parmi les Souverains des loix,

mais ce ſont celles des lions : cette morale & ces loix ne ſauvent point les agneaux. Autrefois on comptoit parmi les hommes, & ceux qui menent les hommes, de la raiſon, des regles, des procédés, de l'équité, aujourd'hui c'eſt tems perdu d'en parler : on peut de tout abuſer : toute morale à ſon gré interpréter, toutes loix impunément bouleverſer, quand on a trois cent mille hommes à commander.

On ne doit pas demander ſi les nations ſont civiliſées, mais ſi dans la barbarie, elles ne ſont pas retombées ; on ne doit pas s'informer ſi les Rois ſont ſenſés, mais ſi la tête ne leur a pas tourné.

Ce ſiecle de l'*Europe* dans tous les ſiecles ſera marqué : il eſt par de tels événemens caractériſé, que ſi ces événemens n'étoient pas au ſceau du ſiecle marqués, on pourroit croire que dans un autre monde ils ſe ſont paſſés.

Dans des ſiecles tumultueux les nations ſe ſont trouvées, mais dans aucun ſiecle elles n'ont été ſi fort agitées, ſi fort ſécouées, & dans aucun ſiecle plus de ſang n'a été verſé ; car dans tous les coins & recoins du monde le foudre de guerre a été porté.

Quand Peuples & Rois ſe feront bien enſemble remués, agités, ſecoués, choqués, heurtés, ébranlés, la fin du monde, faut croire, nous verrons arriver.

Au Roi de *Pruſſe* en partie on doit attribuer le monſtrueux ſyſtême que les Puiſſances ont adopté. Depuis qu'en *Siléſie* la maiſon d'*Autriche* il a ſupplanté, tous les Rois ſur ſon exemple ſe ſont modélés. A un jeune Lion des leçons il a donné : c'eſt de *Joſeph* dont je veux parler, & il paroit que ce *Joſeph* de *Fréderic* n'a pas mal

profité ; laiſſez *Thereſe* en terre une fois porter, & vous verrez *Joſeph* ſe demener.

Ce *Joſeph* dont les peres n'ont pas plus qu'un Prince *Waldeck* parmi les Puiſſances figuré, pour avoir été dans un trou *Autrichien* moulé, ſe croit comme un *Charles-Quint* fondé à monarchie univerſelle former, & à tous Rois chaines forger ; copie de ſon porte-feuille m'a été envoyée, les choſes y contenues ai murement examiné, diſcuté, peſé, & d'après ſérieuſes réflexions ai décidé, que ſi *Thereſe* vient l'œil à fermer, de la tablature aux Puiſſances *Joſeph* va donner : le petit *Alexandre* il voudra jouer, & comme *Alexandre* pour un immortel paſſer : c'eſt aux Puiſſances de bonne heure à ſe précautionner, & ne pas ſe laiſſer les ongles rogner par un Prince qui, autrefois, n'eut été que pour très-petit Duc de *Lorraine* regardé. Si un Prince d'*Anhalt*, ou de quelque *Heſſe* avec ſa mere eut couché, Empereur comme *François* eût été couronné, & il n'en auroit pas moins été, ſinon que *François* & *Joſeph* feroient Princes de *Lorraine* reſtés.

Oui, c'eſt ce Roi de *Pruſſe* qui ce *Joſeph* a formé, qui toute morale au monde a bouleverſé, qui une nouvelle politique a enfanté, à laquelle *Machiavel* un ſupplément n'oſeroit ajouter : qui aux Cabinets & aux armées nouvelle face, nouvelle forme a donné : c'eſt lui qui eſt cauſe que, depuis quarante ans, l'univers a de maximes changé, & que, depuis ce tems, toutes les Puiſſances ſont ſur leurs gardes reſtées, & que crainte de ſurpriſe, cent mille hommes armés ont conſervés, ce qui, au ſein de la paix, guerre aux humains vient toujours repréſenter : l'art meurtrier de la guerre il a perfectionné : par ſes marches, ſes évolutions de neufs ſoldats a créé,

de neuves jambes (*) leur a donné, comme des cerfs les a fait troter, pour plus vite en bataille rangée se faire tuer : par son esprit, sa malice tous Rois a surpassé & à tous des leçons leur a dicté.

J'ai pour *Fréderic* grande vénération & respect très-profond : il a de très-bonnes qualités que dans un Roi on doit louer, & qui dans tous les siecles seront exaltées : mais si *Fréderic* ne fût pas né, peut-être que le genre-humain n'eût pas été si infortuné, des guerres sûrement à l'*Europe* il eût épargné, & moins de sang eût été versé : ou si un génie moins guerrier, moins au démon de la guerre porté, la nature lui eût donné, avec justice pour le second *Salomon*, *Fréderic* eut pu être compté.

Fréderic de son compliment *Victor* a remercié, & très-éloquemment *Fréderic* a parlé.

LE ROI DE PRUSSE.

Des torts toute l'*Europe* m'a donné : pour un usurpateur, pour un faux monnoyeur toute l'Europe m'a fait passer : j'ai eu le nom d'avoir seul le partage de la *Pologne* machiné, & par la crainte que j'ai inspiré, d'avoir seul l'affaire consommé, d'avoir une nouvelle politique

(*) Le Roi de *Prusse* a changé les principes de la guerre, en donnant, en quelque sorte l'avantage aux jambes sur les bras ; c'est-à-dire, que par la rapidité de ses évolutions & la célérité de ses marches, il a toujours surpassé ses ennemis, lors même qu'il ne les a pas vaincus. Toutes les Nations de l'*Europe* ont été forcées de prendre ses leçons, pour ne pas subir son joug. HISTOIRE PHILOSOPHIQUE.

créé plus que celle de *Machiavel* rafiné ; d'avoir de nouveaux ſyſtêmes de guerre enfanté, d'avoir toutes les Puiſſances obligé, de ces ſyſtêmes embraſſer, ſous peine d'être par moi toutes ſubjuguées : & *Victor* au rang de *Salomon* vient de me placer ; & on dit de moi que depuis *Alexandre* de Roi il n'a exiſté qui plus que moi ait mérité d'être loué, d'être exalté, & au rang des Dieux placé : que j'ai mon nom à mon ſiecle attaché, qu'il peut avec les plus beaux ſiecles en rivalité entrer, & à tous en grandeur le diſputer : que mes huit luſtres de regne peuvent être aux cent ſoixante-huit glaces du miroir d'*Archiméde* comparés, & qu'au dixieme luſtre au moins je mérite d'arriver, pour que juſqu'à ce tems, le monſtre de la guerre puiſſe être dans les deux tiers de l'*Europe* par moi enchaîné.

Dira-t-on que mes peuples comme les autres Rois j'aie tyranniſés, que par la crainte de puiſſances inconnues, d'un Dieu inconnu, d'un enfer forgé, d'un purgatoire controuvé, de cent mille autres ſottiſes par malice inventées, j'aie cherché à mes peuples opprimer, mes peuples lacérer, mes peuples macérer ? Je ne m'en cache pas ; j'ai été de ma puiſſance créateur, & de ma nation légiſlateur. Mes peuples j'ai dans le bon chemin conduit ; & ne les ai pas comme tant d'autres aſſervis.

Quelque juſte que ſoit d'un Roi le commandement, il eſt toujours ſujet à des inconvéniens, un *St. Fréderic* ſoudain au monde apparoîtroit ; un *St. Louis* naîtroit que ſa conduite on critiqueroit, que ſes démarches on cenſureroit.

Je ne demande pas que mes vertus ſoient voilées, ni d'un faux zèle honorées ; crime ou vertu, peu m'im-

porte, c'eſt un nom : de mes peuples la félicité toujours ai cherché, & non un vain éloge brigué : que la terre ſoit ébranlée, le ciel culbuté, l'enfer ſens deſſus deſſous verſé; *Fréderic* toujours je ſerai, & pour *Fréderic* II, toujours dans l'hiſtoire aux yeux de la poſtérité je paſſerai. Si dans le ciel je n'ai pas le bonheur d'entrer, dans un autre monde place j'occuperai : qu'avec *Voltaire* en enfer cent millions de ſiecles je puiſſe philoſopher, voilà la félicité que mon cœur a toujours déſiré.

Paoli à demi enragé, & contre les Rois fort emporté, à *Fréderic*, comme par parantèſe, un petit ſarcaſme a lancé. Comme le Roi de *Pruſſe* aime tant à philoſopher, à raiſon de philoſophie, *Paoli* lui a demandé pourquoi à ſa ſote & impertinente Académie, ſi ſote & ſi impertinente queſtion il a laiſſé, à la face du monde, ſi ſotement & ſi impertinemment propoſer.

Paſcal a très-ingénieuſement obſervé que les *Illuſtres* de ſon licée illuſtre, qui en queſtion ont poſé : " *S'il* „ *eſt utile au peuple d'être trompé* (*) ", ont Sa Majeſté

(*) Queſtion extravagante, propoſée pour prix, l'année derniere, par l'Académie de *Berlin*, inſultante, deshonorante pour tout le genre humain.

On dira, c'eſt une queſtion ; mais par queſtion, on ne doit pas ſe foutr---e du genre humain, qu'en penſez-vous *Fréderic*?

Que les peuples ſoient trompés, à la façon des *Ruſſes* vous les verrez aux armées dans les rangs ennemis ſe précipiter, une mort prompte chercher, dans les bayonnettes s'enfiler, pour dans le Ciel être tranſportés : --- ou comme le *Turc* ſon tyran remercier, lui-même ſe glorifier, de ce que par le cordon il eſt étranglé, & qu'auſſi-tôt les délices d'*Eden* il va poſſéder avec cent mille beautés : - - ou comme des fanatiques par un *Gordon* menés, au ſein de leur cité la torche ardente porter, même dans le cœur de leurs concitoyens le poignard enfoncer, pour leur religion venger, le ſalut de leurs ames aſſurer !

Que les peuples ſoient trompés : & vous verrez les Rois leurs

groffierement infulté, l'univers outragé, l'humanité deshonoré : ---- que ces ILLUSTRES auroient tout auffi bien fait de propofer, s'il n'eft pas utile au peuple d'être etranglé ; encore mieux, s'il ne feroit pas utile au peuple, que dans le cœur des Rois un coup de ftilet par fois fût porté : --- fon Excellence a ajouté que Meffieurs les Illuftres ont mérité de, par le cordon, un joli quart d'heure paffer : qu'à *Conftantinople*, à *Maroc*, de bien bon cœur elle fouhaiteroit que, pour leur bien, tous les Illuftres efclaves feroient, que là leur fotte tête d'un

---

peuples comme troupeaux mener, en tas les ramaffer, les entaffer, à leur gré les difperfer, pour dans les boucheries de la guerre les faire égorger, ou pour fur les flottes & dans les Colonies à petit feu les faire crever !

Que les peuples foient trompés : la vie d'un Etat en deviendra la mort : ni les terres, ni les hommes ne pourront profpérer. Les Etats à leur diffolution iront fe précipiter, ce fatal démembrement hâter, qui, toujours du maffacre des peuples & des tyrans eft précédé !

Que les peuples foient trompés : & l'on verra les peuples à l'atrocité fe porter, leurs armes dans leur fang tremper, dans leur fang aiguifer, s'attaquer, fe provoquer, fe détruire, s'égorger, s'exterminer, fe mutiler, fe dévorer !

Que les peuples foient trompés : qu'un fecond *Cromwel* en *Angleterre* foit né, & le fang de *George* III. comme celui de *Charles* I. l'échafaut ira arrofer !

Que les peuples foient trompés : & les *Pruffiens* par leur Roi fouiés, ou les *Heffois* par leur boucher de Landgrave comme bétail pour argent livrés, leurs maîtres iront écharper, & en pieces couper !

Que les peuples foient trompés : & l'on verra les fiecles de nouveau dans le fang & le carnage des nations s'écouler, le fang humain par-tout par flots verfé, par flots par-tout ruiffeler.

Dieu de la nature, veux-tu que les peuples foient trompés ! non tu as gravé dans les ames généreufes, dans tous les Efprits fublimes, dans le cœur des peuples & des Rois éclairés, que c'eft un bonheur de ne pas etre trompé.

Eh ! faut-il que les peuples flétris, à leurs propres yeux avilis, aux pieds de leurs maîtres enchainés, par des coups d'autorité

coup de cimeterre on fit sauter, & qu'alors ils nous diroient: *S'il est utile au peuple d'être trompé.*

Son Excellence a sur-ajouté que si Sa Majesté étoit moins éclairée, elle croiroit que les Illustres ont voulu la berner; mais qu'étant aussi illuminée, elle étoit étonnée, que pour leur impertinence, tous les Illustres Sa Majesté n'eut pas fait par les baguettes passer.

Paoli n'a pas manqué de demander, si Sa Majesté n'a pas clairement remarqué qu'en six ou sept mots l'Académie l'a bellement coïonnée: ou que si avec connoissance

---

sans principe, & sans bornes, aux verges de leurs despotes livrés, tour-à-tour trahis, vendus, dépouillés, soient par leurs tyrans criblés, vannés, pressurés, dévorés! faut-il que sur la tête du peuple trompé par le rusé Despote la hache soit levée: qu'il doive ses chaînes baiser, les tyrans adorer, des temples & des autels à des monstres ériger! . . . plutôt leur cœur du plus aigu poignard percer, sous les débris des trônes tous les Rois écraser, & dans le plus profond tartare leur ame scélérate précipiter!

Fréderic à son tour devroit en question poser: *S'il ne seroit pas utile des dents du Dragon semer*, pour des soldats enfanter, & à la guerre sous les drapeaux d'un Roi de *Prusse* aller s'égorger.

O tendre pasteur de *Cambrai!* ô bon abbé de *St. Pierre!* ô sensible *Raynal!* venez donc prendre des leçons à l'Académie, vos divins ouvrages sont faits pour éclairer les peuples trompés, les scélerats débandés, les Rois qui ne valent pas mieux; votre tems est perdu, votre peine vaine, vos travaux, vos veilles sont inutiles, allez, allez au licée, à *Berlin*, là vous apprendrez votre A. B. C. C'est envain que vous vous êtes occupés à les nations sur leurs intérêts illuminer, à leurs yeux dessiller, à des contemplations utiles les attacher; d'oiseux ILLUSTRES ont osé à la face de l'univers proposer: *S'il n'est pas utile au peuple d'être trompé.*

Mais consolez-vous, vos noms seront dans tous les siecles prônés: dans tous les siecles vos cendres seront révérées; mais les noms de ces êtres bas, rampans, méchans, seront dans tous les siecles bafoués, & leurs cendres aux pieds ignominieusement foulées! . . . .

de caufe, fous filence la queftion *Fréderic* a laiffé paffer, le tête à *Fréderic* commence à tourner, & que bientôt en enfance *Fréderic* va rentrer.

Son Excellence a déclaré que fi un *Ruffe* Boïard, ou un *Polacre* Magnat la queftion eût propofé, de bon cœur la leur eût pardonnée; mais que, de la part des Illuftres, fottife pareille ne pouvoit digérer.

Que les Illuftres, difoit *Paoli*, demandent à un *Louis* XV, à un *Jofeph* de *Bragance*, dans le fein defquels le *Jéfuitifme* le poignard a porté, s'il a été utile pour eux que *le peuple foit trompé*; Meffieurs les fots diront que *Louis* & *Jofeph* font morts, & que, fi non par miracle, ils ne fauroient parler: mais, s'ils font morts qu'ils les faffent reffufciter; ils font Académiciens & Illuftres, ils doivent avoir plus d'efprit que les autres, mais quoiqu'Illuftres & Académiciens, ils ne font peut-être pas encore affez forciers, pour le fait opérer; ils peuvent d'impertinentes fottifes propofer, & puis aller coucher, tout pour eux eft confommé.

Deux exemples vivans on peut citer, difoit encore *Pafcal*, que, pour l'alternative, à leur fotte queftion, les Illuftres peuvent adapter. Le Roi de *Pologne* vivant, & l'Impératrice de *Ruffie* auffi vivante, ils doivent confulter; l'un pour la négative, l'autre pour l'affirmative les entendront-ils peut-être prononcer.... *Stanislas* dira qu'ayant été comme affaffiné par le peuple trompé, il eft très-nuifible qu'il ne foit pas éclairé: *Catherine*, qu'ayant, par la mort de Pierre III, en *Czarine* regné, il eft utile par fois que le peuple foit trompé: --- qu'à *quelque chofe malheur eft bon*, comme dit la chanfon.

Paoli à *Fréderic* clairement a déclaré, que fi fes Illuf-

tres n'ont pas de moins impertinentes & choquantes queſtions à propoſer, que ſoudain ils doivent boutique fermer, pour ne plus l'humanité déshonorer. --- En fait *Paſcal* a poſé que ſi le peuple de *Berlin* s'étoit attroupé : ſi les vitres de l'Académie eût caſſé, les portes briſé, tous les Seigneurs Académiciens lapidé, que *Ramin* le peuple eût fait fuſiller ; quelqu'un des Illuſtres qui auroit eu l'œil poché, bras ou jambe caſſé, eût pu témoigner avec vérité, *S'il eſt utile d'être trompé :* que dans l'affirmative, on doit ſoudain toutes les bibliothéques incendier, tous les livres brûler, tous les Académiciens de *Berlin* & d'ailleurs, dans la fournaiſe ardente jetter, dans la foſſe aux lions les enfermer, ou avec leurs peaux & leurs os un bon feu allumer pour tous les bouquins conſumer (*).

Son Excellence a terminé par décider que les Illuſtres ont mérité d'être aux carrieres envoyés, pour pierres, ou plâtre porter, ou au moulin du meûnier de *Cuſtrin* (†), pour à ſa place faire moudre le grain.

(*) Les Académies en *Europe* inſtituées pour l'*Europe* éclairer, ſon bonheur avancer, ne ſemblent de nos jours occupées, qu'à ſe déshonorer & vivans & morts inſulter. Les Illuſtres de *Berlin* peuvent à d'autres Illuſtres la main donner, mais leurs ſottiſes dans les ténebres doivent étouffer, & non les peuples au grand jour en enfiler.

(†) Au ſujet du meûnier affaire drole à *Berlin* s'eſt paſſée : un maître meûnier plainte a porté que ſon Heer du moulin eau avoit détourné : que faute d'eau, moulin ne pouvoit mouliner, que par ainſi rédevance à ſon Heer ne pouvoit payer. Choſe en juſtice ayant été examinée, & par experts vérifiée, a éte trouvé, que moulins au-deſſous d'eau n'avoient pas manqué, par ainſi que moulins au-deſſus pouvoient mouliner ; par ainſi que Mtre. meûnier avoit à tort procès intenté : procès perdu, meûnier à *Fréderic* s'eſt adreſſé : *Fréderic* juges a mandé, & en bon *Fran-*

Fréderic parole a donné qu'il feroit aux Illuſtres ſottiſes déſavouer, & à l'univers pardon demander (††).

A *Fréderic* ſon Excellence ayant la parole coupé, de faits graves lui ayant été, en face, violemment reproché, *Fréderic* tant bien que mal a tâché de ſe laver.

Quelle injuſtice atroce, a dit *Fréderic :* toutes les calamités, tous les fléaux du monde à moi ſont imputés : & ma philoſophie de celle de *Julien* rapprochée; ma ſageſſe à celle du plus ſage des Rois comparée; ma valeur à celle du plus grand héros aſſimilée, n'ont pu du reproche me ſauver d'avoir à tous les Rois des leçons donné, pour leurs peuples plus vîte, & plus adroitement faire tuer! C'eſt un jeu que la guerre; ce n'eſt pas moi qui l'ai apportée en terre : il y avoit guerre avant moi, & il y en aura, j'eſpere après moi. Il faut bien guerroyer, batailler, pour les Rois amuſer, & le tems agréablement leur faire paſſer : il faut faire la guerre pour former des militaires : le monde eſt d'ailleurs trop peuplé, il faut bien en tuer pour que le pain ſoit à bon marché. Cinquante mille hommes par le fil de l'épée paſſés, cinquante mille par bayonnettes enfilés, cent mille par le canon emportés,

---

çois leur a déclaré que c'étoient des Coquins qui ſe donnoient la main : qu'ils avoient mérité d'être à potence accrochés. A *Fréderic* moutarde en tête montée, & *Subito* juges a condamnés en forteresse un an reſter. Il eſt des Rois qui par fois devroient être châtiés, pour s'abuſer, ne pas s'éclairer, ſe laiſſer tromper, ſottiſes perpétuer, & de leur autorité mal uſer.

(††) *Fréderic* en Citadelle a fait cloîtrer les juges du meûnier. & à la brouette les Illuſtres n'oſeroit pas envoyer; parce que ſon regne étant par les Illuſtres aux cent ſoixante-&-huit glaces du miroir d'Archiméde comparé, étant par les Illuſtres chaque jour encenſé, panégyriqué, *Fréderic* s'attend à être par eux éternisé.

cent mille dans la mer en vaiſſeaux noyés, trois cent cinquante mille en ſus aſſaſſinés, & trois cent cinquante mille encore égorgés, n'eſt pas ſi grande affaire. Un million d'hommes tués, ou noyés, eſt peu de choſe auprès de cent millions d'ames que peut contenir l'*Europe.* Tuer des hommes ou des mouches, c'eſt le même : qu'on en tue tant qu'on veut, ça vient tout ſeul & ne coûte rien. Un cheval éreinté eſt bien plus à regretter que cent mille hommes tués.

Jéſus Maria ! à ces mots la Reine de *Portugal* s'écria ! Un cheval n'a pas le baptême, un cheval n'a pas d'ame à ſauver, un paradis à gagner, un enfer à appréhender, au lieu que cent mille pauvres créatures à l'image de Dieu créées, de raiſon douées, puis baptiſées & confirmées, à la guerre DE PAR LE ROI envoyées, puis tuées, ſont infailliblement damnées, au moins au PURGATOIRE condamnées pour peut-être cent millions d'années, pour n'avoir pas eu le tems en bataille rangée, d'être confeſſées, viatiquées & extrêm'onctionnées. Encore, ſi ces Rois avant de bataille livrer, avoient le ſoin de donner le tems à leurs ſoldats de confeſſer, de communier, de leur ame à Dieu recommander, alors de leur ſalut, on pourroit ne pas tant déſeſperer ; mais bon Dieu! ces Rois n'ont pas de Religion, ils ſe battent comme les *Hurons :* ils ont l'ame auſſi noire qu'un charbon. Encore, encore, s'ils avoient l'attention de faire chanter une meſſe de *Requiem* pour le repos de l'ame *défunte* des pauvres trepaſſés, bien feroient-ils ; mais, Seigneur ! ils n'ont pas tant de précaution. Il faut, mon Dieu ! que l'enfer ſoit d'ames d'Empereurs & de

Rois pavé, ou qu'en PURGATOIRE elles ſoient comme harengs entaſſees....

La Reine de *Hongrie* ſeule s'eſt excuſée, & à *Marie* a confirmé qu'aux Capucins de *Vienne*, elle avoit par chaque année cent mille *Meſſes* à perpétuité fondées, pour le repos de l'ame des *Huſſards*, *Pandours*, *Croates*, *Cravates*, qui ſur le champ de bataille leur corps avoient laiſſés, & dont les ames au ſon des tambours dans l'autre monde s'étoient envolées.

Marie de *Thereſe* la religion a exalté, & déclaré que ſon Confeſſeur *Jeſuite* lui avoit aſſuré, que jamais Princeſſe plus pieuſe que *Thereſe*, ſur le trône de *Hongrie* n'étoit montée.

Le tribunal ayant cet hors-de-propos, par politeſſe envers des femmes, laiſſé paſſer, *Fréderic* ſa pointe ainſi a continué.

On me fait l'honneur de m'attribuer cette grande manie qui, en tems de paix, des armées de trois cent mille hommes fait ſolder. Les membres du noble tribunal j'oſe ſupplier de remarquer que de tous les tems, & de tous les pays, la guerre a été comme la ſociété : que, dans tous les âges, la guerre comme la peſte le genre humain a infeſté (*): on dit que les *Grecs* l'art militaire ont inſtitué & toute l'*Aſie* ſubjugué : que les *Romains* l'ont perfectionné, & le monde conquêté : de ces deux nations, dignes par leur ſavante tactique de toutes les autres commander, *Gaulois*, *Normands*, *Saxons*, *Anglo-*

(*) Un auteur très-renommé, par toute l'*Europe* célébré, de toutes les Académies membré, pour garant *Fréderic* a cité.

Saxons, *Goths*, *Visigoths* & autres l'ufage ont emprunté de troupes & chevaux dreffer, de les faire manœuvrer, cabrioler, caracoler, pointer, tirer, efpadronner, &c. Pour abréger, c'eft à *Louis* XIV que l'invention de la bayonnette au bout du fufil on doit donner, & auffi cette multiplication de troupes en *Europe* attribuer. Si moi *Fréderic* j'ai trouvé, créé, un nouvel art d'armées difcipliner, de batailles commander, & de moi-même les gagner, à crime cela doit-il m'être imputé : & fi les autres Rois de mes leçons ont profité, & des troupes levé autant que leur bourfe peut comporter, puis-je en être blâmé? du premier article, je fuis le premier fâché, pour le fecond je ne m'en fuis jamais guere inquiété : c'eft à eux autres Rois à s'arranger. Si en *Siléfie* je fuis entré, c'eft qu'en *Europe* je ne voulois pas pour un roitelet paffer, que je voulois accroitre ma puiffance, & entrer pour quelque chofe dans la balance. Dans le fyftême de l'équilibre les Marquis de *Brandebourg* n'avoient jamais ofé mettre le pied, pour des petits *Marcgraves* toujours étoient regardés ; *Fréderic* aux Puiffances a démontré qu'il étoit comme les autres Rois en droit de l'*Europe* balancer. Si de la *Sarmatie* le partage à *Therèfe*, *Catherine*, mes Sœurs, ai confeillé, & fi la roue à l'affaire ai pouffé, c'eft pour les *Polonois* entr'eux accorder, & une bonne paix leur donner. A l'univers, mon défintéreffement, ma juftice ai prouvé, lorfque l'Electeur de *Baviere* a trépaffé : *Jofeph* des terres du défunt vouloit s'emparer, & comme il faut l'en ai empêché.

On dira que *Fréderic* avec *Jofeph* vouloit de nouveau partager le gâteau ; point du tout ; par principe d'honneur, de confcience, de religion, j'ai mis empêchement

à l'uſurpation. Avec moi *Joſeph* a voulu faire le fanfaron; mais c'eſt que, comme *Joſeph*, j'ai des troupes & des canons, & qu'étant déja barbon, je ne ſuis pas d'humeur à me laiſſer par un bec-jaune faire la barbe au menton.

A ce mot de bec-jaune, *Joſeph* s'eſt fâché & à *Fréderic* a demandé, s'il vouloit à l'inſtant avec lui ſe meſurer.

N'eſt-ce pas parce que vous avez ce baron de *Laudon* que vous voulez faire le grand garçon, a repartit *Fréderic*: j'ai comme vous des barons, des *Laudons*; j'ai de plus une épée à mon côté, qui jamais pour perſonne n'a tremblé?

La mienne, a ripoſté *Joſeph*, dans le fourreau a toujours repoſé, mais je vous proteſte qu'elle eſt des mieux affilées, & que ſi *Therèſe* vient de ce monde à dénicher, à *Berlin*, à *Poſdam* avec cent mille hommes veux aller coucher.

Ne voilà-t-il pas, a dit *Fréderic*, ce petit Duc de *Lorraine*, Empereur de fortune, qui veut chez moi venir faire un trou à la lune!

Eh, vous, a reparti *Joſeph*, qui êtes-vous, Monſieur *Fréderic*, un Marquis, & rien de plus qu'un Marquis! vous êtes Roi, parce que mon grand pere s'eſt trouvé en déſaroi; ſi vous êtes aujourd'hui Majeſté, c'eſt que la Maiſon d'*Autriche* étoit en débilité. . . .

La querelle alloit vivement s'échauffer, & peut-être que des paroles aux coups, *Fréderic* & *Joſeph* euſſent paſſé; mais la Reine de *Hongrie*, & l'Impératrice de *Ruſſie* ont tâché des deux partis accorder. La premiere a remontré que les propos de part & d'autre étoient déplacés: l'Impératrice de *Ruſſie* a remarqué qu'un Em-

pereur

pereur & un Roi ne devoient pas comme *Savoyards* en paroles s'emporter, fe menacer, & leur origine vilainement fe reprocher.

Les affaires en étoient là, lorfque l'Electeur de *Mayence* pour tirer *Fréderic* d'embarras, au tribunal a obfervé qu'on devoit avancer, & non s'amufer, que les TROIS ROIS on devoit faire entrer, leurs raifons écouter, & leur procès juger.

Sur ce, le *Grand-Turc* préfident, la motion de l'Electeur au tribunal a propofé, & *unâ voce* la motion a paffé.

La Reine de *Hongrie* & la Reine de *Portugal* feules ont obfervé qu'il convenoit de faire une Meffe chanter, pour, dans une affaire auffi grave, les lumieres du *St. Efprit* fur le tribunal implorer.

Soudain aux voix, foudain a été décidé que, qui à Meffe vouloit affifter, devoit fe retirer, que, fans perdre de tems, on devoit les parties appeller, & leur cas décider.

A l'inftant au CHIAOUX Landgrave de *Heffe-Caffel* & Prince d'*Orange*, le *Grand-Turc* a ordonné des TROIS ROIS à la barre du tribunal mander.

Les TROIS ROIS en pofture fuppliante, air humilié, chacun de deux avocats accompagnés, étant à la falle des NOBLES PUISSANCES entrés, Benjamin *Francklin* s'eft préfenté.

A ce dernier le Roi de *Suede* d'abord parole a porté, qu'il pouvoit, fans difficulté, fa place au rang des Repréfentans occuper.

Ici, altercations, débats fe font élevés.

Le Maître boucher Landgrave de *Heffe-Caffel*, & les

garçons bouchers le Duc de *Brunſwick*, le Marcgrave d'*Anſpach*, le Comte de *Hanau*, le Prince d'*Anhalt-Zerbſt*, le Prince de *Waldeck*, ont oppoſition formé, & pour raiſon donné, que *Francklin* au tribunal n'avoit pas droit d'entrer, encore moins de ſieger.

Le dernier garçon boucher, le premier voix a élevé, & déclaré, que, quoique dans le procès, il ne fut pas des plus intereſſés, cependant il ne pouvoit s'empêcher de remarquer que c'eſt toutes les Puiſſances inſulter, toutes les Puiſſances outrager, bafouer, qu'au rang des Puiſſances, un Repréſentant de rebelles placer.

Son Alteſſe a ajouté qu'il voyoit le globe ſur le point d'être bouleverſé; qu'il lui ſembloit que la téte à tous les Rois, à tous les Princes avoit tourné; que leurs invaſions, leurs uſurpations ne tendoient qu'à la ruine de tous les Etats précipiter, & tous les Princes égorger.

Je ne me connois plus en politique a ſur-ajouté ſon Alteſſe: l'invaſion que les groſſes Puiſſances font ſans façon; les ſecours qu'elles prêtent aux ſujets révoltés, ont dequoi nous affliger. Les gros potentats font parbleu de la belle beſogne: nous autres petits Princes, nos ſujets nous écorchons, tant que nous pouvons, nous les vendons méme dans l'occaſion, mais nous en avons permiſſion, ce ſont nos ſujets; nous n'empietons pas pour ça ſur nos Confreres les autres Princes, moi *Waldeck*, & mon Couſin *Zerbſt* nous ne courons pas ſur les terres de *Fréderic*, ni de *Joſeph*; nous ne cherchons pas à faire invaſion dans l'Archiduché d'*Autriche*, ni dans la marche de *Brandebourg*; & lorſque que quelques Serf s *Bohêmien*, ou *Siléſien*, fait tapage dans ſa caſaniere, qu'il eſt baſtonné par ordre de ſon maître, s'il eſt retif, qu'il veuille

contre l'aiguillon régimber, nous n'allons pas lui souffler aux oreilles ; à la place de bâton, nous ne lui mettons pas un pistolet en main, pour l'aider à se revenger ; . . . Est-ce que ces Princes qu'on appelle Empereurs & Rois sont plus privilégiés que le Prince de *Waldeck* ; & doivent-ils n'avoir ni honte, ni confusion, parce qu'ils ont plus de poudre à canon ? Eux autres grands potentats ont cent mille soldats : & c'est ce qui les rend si téméraires à faire la guerre, & si enclins aux invasions, ainsi qu'aux révolutions.

Le Roi de *Suéde* à *Francklin* a déclaré qu'il ne devoit pas être interloqué, qu'il pouvoit en liberté parler.

Oui, a de nouveau sur-ajouté le Prince *Waldeck*, tous ces Messieurs du Congrès sont des pendarts qu'il faut fouetter & marquer, au moins envoyer aux galeres. Ils donnent mauvais exemple au monde, ils ont eu l'impudence de se révolter contre leur souverain : si j'étois le Roi d'*Angleterre*, je les ferois pendre demain avec Mr. *Francklin* & tous les gredins *Américains*.

Tout doux, tout doux, votre Altesse, a dit avec politesse, *Francklin* d'un air assez badin ! Vous autres petits Princes *Allemands* qui vendez chair humaine à l'encan, vous êtes trop corrosifs envers de loyaux sujets, qui sont par fois rétifs, & qui, à bon droit & raison demandent continuation de leur primitive institution, & de leur antique législation. --- Assez long-tems avons crié, assez long-tems supplié, assez long-tems humbles adresses avons présenté : *George* de chaînes a crû pouvoir charger de son autorité les *Bostoniens*, ainsi que les *Hanovriens*. L'*Anglois* Parlement a donné ample consentement au de St *James* Divan de guerroyer, & de toute l'*Amérique*

exterminer. *George* vaiſſeaux & ſoldats à *Boſton* a porté, & *George* a été repouſſé, chaſſé, ſa bande exterminée, & *Bourgoyne* priſonnier, & *Waldeckois*, *Anſpachois*, *Brunſwikois*, *Anhaltois*, *Heſſois*, par pieces taillés, & ſi le Prince *Waldeck* en *Amérique* eut montré ſon bec, il eut été baſtonné, rançonné, & peut-être qu'en *Allemagne*, il ne ſe fût plus jamais montré. Or, que votre Alteſſe par bonté daigne conſidérer, ſi, ſans juſte raiſon, nous avons fait quart de converſion, & montré les talons à nos freres *Brétons*.

A ces mots prononcés par *Francklin* de Princes *Allemands*„ qui vendent cher humaine à l'encan : „ les autres Princes bouchers ont cru pour leur honneur devoir ſe juſtifier, ou du moins la choſe plaiſanter.

Que peut-on, a dit le Duc de *Brunſwick*, à moi reprocher ? *Charles* mon pere qui, n'a guere, eſt trépaſſé, à *George* par le ſang étoit lié, & moi ſa ſœur j'ai épouſé. Par amitié, des ſoldats à *George* mon pere a donné ; & eſt-ce un ſi grand crime s'il en a été payé ? ſi *George* d'*Angleterre* étoit chaſſé, & ſi en *Hanovre* venoit ſe refugier, ce ſeroit tache honteuſe pour la famille qui couvriroit les *Brunſwick* d'ignominie. Nous avons donc grande raiſon de maintenir le Roi *Bréton*. Nous ſommes très-proches parens, iſſus de même ſang, & nous avons beaucoup d'enfans dont nous devons ſoutenir les rangs ; *George* eſt d'ailleurs bon garçon ; s'il s'égare, c'eſt qu'il lui manque un peu de raiſon, & qu'il n'eſt pas auſſi expert en adminiſtration qu'en ſa fabrique de boutons.

Moi, a dit le Marcgrave d'*Anſpach*, je tiens que c'eſt une bien juſte aſſertion, qu'à quelque choſe malheur eſt bon. La guerre des *Américains* m'a valu des vertugadins.

Mon oncle *Fréderic* m'a appris par expérience, que ce n'eſt pas ſi grand cas de conſcience, de prendre argent en tout tems & de tout venant. J'ai vendu des malheureux qui ne pouvoient rien mieux faire que de ſe faire tuer à la guerre.

Ma foi, a dit le Prince d'*Anhalt-Zerbſt*, chacun tire parti de ſes coquilles comme il peut! moi je ne ſuis pas riche: & comme tout le monde ſait, *Sophie* (*) ma ſœur qui eſt Impératrice de *Ruſſie*, ne me donne pas une roupie. Je ſuis Prince & Souverain pourtant, je dois bien ſoutenir mon rang. Si je veux avoir une piece d'étoffe de *Lyon*, une barique de *Champagne*, un cheval *Holſtein*, *Hongrois*, ou *Anglois*, une berline, un diable, je dois payer comptant, & pourça, il faut de l'argent. Dira-t-on que j'ai tort d'envoyer quelques recrues à la mort?.. ma foi, échappe qui peut, malheur qui eſt pris! ſi mes gens ſont aſſez mal aviſés de ſe laiſſer en *Amérique* tuer; c'eſt pour leur compte: qu'en puis-je?...

Le fils peut bien ſuivre l'exemple du pere, a dit le Comte de *Hanau*. Si j'ai tort, mon pere a plus grand tort. Il dit qu'il eſt juſtifié : qu'avant de troupes pour l'*Amérique* embarquer, il en a du *Pape* acheté permiſſion pour mille ducatons : qu'il a en bon parchemin une Bulle du *St. Pere*, & qu'avec ça il peut tout faire : que d'ailleurs ſon Confeſſeur le lui a conſeillé, pour de chiens d'hérétiques le pays de *Caſſel* purger, & que le *Papiſme* pût plus aiſément s'y ancrer. --- Ce Confeſſeur eſt un *Normand* à qui *Faucitt* (*) a fait un gros préſent, &

[*] *Sophie* eſt le nom que portoit la *Czarine* avant d'avoir reçu le baptéme *Grec*.

[*] Récruteur *Anglois* dans les petites boucheries d'*Allemagne*.

qui a le Landgrave mon pere ſi bien catéchiſé, que la *Papiſtique* ſecte il a embraſſé. Il a contre lui les eſprits de ſes ſujets ſi fort indiſpoſés, que ſans moi, peut-être l'euſſent-ils exterminé. Si les autres Princes *Allemands*, & mon pere entr'autres ne m'euſſent pas l'exemple donné, moi, je n'euſſe jamais commencé par mes troupes en *Amérique* envoyer. Si je les tenois à cette heure, je jure que jamais plus elles n'y mettroient les pieds.

Ba, ba, pour moi, je n'en ſuis pas fâché, des patagons j'y ai gagné, a dit le Landgrave de *Heſſe-Caſſel!* Je trouve que ça été pour moi bonne ſaiſon, j'ai tiré bon parti de mes moutons : j'ai vendu hommes, femmes, enfans, argent comptant. Par Bulle que le *Pape* m'a accordé la dîme lui en ai payé, comme à mon curé, c'eſt naturel, il faut que le pontiſe vive de l'autel. Après tout, qu'eſt-ce que ? vendre bœufs ou vaches, femmes ou hommes, ſaumons ou cochons ; quand ça nous appartient, ça revient au même.

A ce propos, *Francklin* en liberté au Landgrave a demandé s'il n'avoit jamais été à *Amſterdam* marchand d'ames inſtallé, ou ſi même dans ſon pays de *Caſſel*, des marchands d'ames *Hollandois*, il n'étoit pas agent conſtitué.

A ces mots, le Landgrave en furie colere eſt entré, & de ſon bâton de Feld-Maréchal du Roi de *Pruſſe*, la tête à *Francklin* a manqué caſſer.

Benjamin au crâne bleſſé ; au tribunal a remontré qu'en tout pays policé, les Plénipotentiaires étoient ſacrés ; de plus, qu'ayant été au tribunal des nobles PUISSANCES frappé, c'étoit la Majeſté même des nobles PUISSANCES outrager ; qu'on ne pouvoit plus indignement les têtes

couronnées injurier, que de quelqu'un en leur préfence même ainfi affaffiner; que c'étoit le comble de la méchanceté, de la perverfité, que c'étoit un crime à ne jamais pardonner, que c'étoit au dernier point fe fourvoyer, s'égarer.

Le Comte de *Hanau* a repréfenté que depuis que fon pere avoit cafaque de religion changé, il étoit comme un égaré; que la tête lui avoit totalement tourné, que bientôt, dans une citadelle, il alloit le faire enfermer; qu'une incartade pareille étoit à pardonner, & que Mr. *Benjamin* devoit l'excufer.

Le Roi de *Suede* aux PUISSANCES a obfervé qu'à l'inftant le Landgrave de *Heffe-Caffel* devoit être du tribunal expulfé : que fi tous les membres avec lui vouloient s'accorder, on feroit le Landgrave de *Heffe-Caffel* par les verges paffer, qu'il avoit mérité par fa témérité d'être avec une cartouche jaune renvoyé (*).

Le Comte de *Hanau* pour fon pere a de nouveau fupplié, & grace au *Landgrave* par indulgence, a été accordée.

Après bien d'autres fcènes, farces, propos, raifons, pourparlers qu'il feroit ennuyeux de rapporter, le tribunal *unâ voce* s'eft accordé au procès des TROIS ROIS entamer. Les avocats des parties, ayant chacun pieces juftificatives fur le bureau dépofé, *George* III aux nobles PUISSANCES requête a préfenté.

---

[*] La Cartouche jaune eft le paffeport d'un foldat qui à fon régiment a mal verfé, qui, pour ce, a été bellement fuftigé & ignominieufement chaffé.

REQUESTE de *George* III d'*Hanovre*, ROI d'*Angleterre*, de *France*, d'*Ecosse*, d'*Irlande*, PRINCE-ELECTEUR du *Saint Empire*, &c.

AUX SERENISSIMES & EXCELLENTISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, IMPÉRIALES, ROYALES, ELECTORALES, DUCALES, ARCHI-DUCALES, LANDGRAVIALES, MARCGRAVIALES, ET AUTRES, &c.

„ MOI, le très-humble & très-respectueux frere & confrere de VOS SERENISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, le cœur plein de ressentiment & de douleurs, demande humblement & respectueusement qu'il me soit permis de déférer des griefs énormes, de nature dangereuse & alarmante, au haut & sublime tribunal de VOS MAJESTÉS & ALTESSES.„

„ La conduite non moins inique que perfide de deux de nos freres & confreres les ROIS CHRETIEN & CATHOLIQUE de *France* & d'*Espagne*; a éclaté avec tant de violence en actes criminels de félonie & de trahison; a tellement renversé toute autorité du devoir, & des loix divines & humaines, & fait craindre si ouvertement la subversion immédiate de tout pouvoir souverain; la destruction de toute propriété attachée aux trônes; la confusion, la ruine de tous les Etats; enfin, attaque si directement les droits de tous Princes, Empéreurs & Rois, que je me vois contraint par tous les liens de l'honneur & du devoir de reclamer humblement l'interposition la plus prompte & la plus efficace de V. S. M. & A. pour qu'elles daignent prendre les mesures les plus immédiates que leur sagesse & prudence pourront leur

ſuggérer, afin de pourvoir à la ſureté générale des trônes, à la tranquillité publique de tous les États.

„ V. S. M. & A. connoiſſent aſſez à fond les deſſeins *Papiſtiques & Jéſuitiques* de la maiſon de *Bourbon*, ſans que je doive de nouveau les leur dévoiler. L'ambition qui la dévore, ne tend qu'à s'emparer de tout, qu'à envahir tout, qu'à ruiner, détruire, ou engloutir tout. Delà ces guerres qu'elle a tant de fois allumées, ces querelles qu'elle a tant de fois entamées, ces diſſentions, ces révoltes qu'elle a tant de fois ſuſcitées & fomentées, au grand détriment & à grande effuſion de ſang humain.

„ Qu'il me ſoit permis d'ajouter que la guerre actuelle dont V. S. M. & A. ſont témoins, n'a d'autre principe que la malice noire, les deſſeins perfides, la cupidité inique de mes freres & confreres les ROIS de *France* & d'*Eſpagne*.

„ C'eſt, SERENISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES le reſpect profond, & l'attachement inébranlable que j'ai éternellement voués à V. S. M. & A. & auſſi l'amour ſincere & le zèle ardent qui m'anime pour la paix, la tranquillité, la félicité du monde, qui m'ont inſpiré la juſte confiance de recourir à la juſtice de VOS HAUTES & SUBLIMES PUISSANCES pour demander le redreſſement de mes griefs qui ſont ceux de tous les Souverains.

„ Dans ce moment de criſes & de danger imminent pour l'*Angleterre*, l'amie naturelle de toutes les puiſſances & de tous les peuples du monde; V. S. M. & A. étant les protectrices des droits des Souverains, & les gardiennes de la ſureté publique, ne peuvent que concevoir l'indignation la plus grande, & l'horreur la plus forte, con-

tre les procédés pervers, les outrages iniques, les violences perfides exercés par deux de nos freres & confreres.

„ J'attends avec confiance que V. S. M. & A. prendront les mefures néceffaires pour faire, le plus promptement poffible, le procès à *Louis*, & *Charles Bourbon*, & les punir ainfi que la loi le prefcrit, que la fureté des Souverains le demande, & la juftice publique l'exige.

„ CE POSÉ, qu'il plaife à VOS SERENISSIMES & EXCELLENTISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES être favorables au très-humble Suppliant. „

Signé

MOI GEORGE, Duc de génération, Electeur & Roi de création, & Fabricant de boutons de profeffion. „

L'Electeur *Palatin* premier Greffier du tribunal, ayant lu à haute voix la requête de *George* III, le *Grand-Turc* préfident, lecture faite, de l'indulgence des nobles PUISSANCES *George* a affuré; après quoi fa HAUTESSE lui a demandé s'il n'avoit rien à ajouter; fur ce, *George* s'eft ainfi exprimé en très-mauvais *François*.

Certains animaux appellés *Américains*, ayant comme nous deux pieds & deux mains, ayant ofé défier mon autorité à *Bofton*, pays fripon, ont, ô trifte recordation! terrible commémoration! ont diffamé, dégradé ma Majefté, avec excès, fans pudeur, ni équité. Mes Gouverneurs fur ce les ayant querellés, dans la mer un vaiffeau de thé ont jetté, de fabres & piftolets fe font armés, & mes foldats au Diable ont chaffé. Soudain alerte,

guerre aux champs, guerre à la ville, guerre par toutes les colonies. Un Congrès de ſinges formé, l'indépendance a déclaré, & l'*Amérique* au nez m'a chié.

Sur ce j'obſerverai, qu'ayant, pendant trois ans, avec *Washington* guerroyé, le Roi de *France* ſoldats & canons lui a prêté. C'eſt comble de perverſité, de noirceur, d'iniquité, & graces à Dieu, le Diable ne l'a pas emporté. Un Docteur de profeſſion a reçu en ſes Etats en légation, ſous prétexte d'inoculation, puis avec lui a paſſé un traité de navigation ; puis la guerre méchamment m'a déclaré, le Roi d'*Eſpagne* dans ſon parti traiteuſement a entrainé ; puis de mes colonies enſemble veulent me dépouiller. Jugez, Mrs. la grande affaire qui m'a mis en affliction, en déſeſpoir, en conſternation.

George ayant ainſi parlé, Lord *Bute* s'eſt approché, Lord *North* de ſa poche a tiré de l'*Amérique* avec la France le fameux traité.

Lord *Bute* s'étant mouché, Lord *North* ayant craché : *George* a demandé permiſſion de donner plus ample information. --- Lord *Bute* vieux & caſſé, & ne pouvant parler *François*, Lord *North* la choſe a ainſi expliqué. *

Messieurs, excuſez *George* Roi, s'il parle le *François* en *Iroquois* : il parle toutes les langues en perfection, la *Françoiſe*, excepté, dont il n'a pas bonne opinion ; mais moi, clairement je vous dirai, & comme il faut vous prouverai les torts du Roi des *François*.

* Lord *North*, grand orateur, & encore plus grand verſificateur, a finement rédigé un mémoire compoſé par une ſavant élite d'*Ecoſſois*. — Sa Grace déploie ſa boutique :

il tire de ſon portefeuille, de la Chambre des *Communes*, une énorme liaſſe de papiers. --- Lord *North* lit :

HAUTISSIMES, GRANDISSIMES, AMPLISSIMES, SÉRÉNISSIMES, EXCELLENTISSIMES MAJESTÉS ET ALTESSES !

L'EUROPE, le MONDE entier a retenti de nos cris : les plaintes que nous formons, & les griefs que nous articulons, ſont clairs comme un ſoleil, palpables comme une montagne. Le Roi de *France* eſt aggreſſeur, inſtigateur, déclarateur de guerre ; il a, choſe inouïe, porté la premiere étincelle de feu en *Amérique*, fourni allumettes, bois, charbon, briquet, mèches, amadou.... C'eſt le plus grand bouteur de feu, le plus grand ſouffleur, attiſeur, qui ait paru ſous les cieux.

Lord *North* prend un autre papier mieux torché, & lit·

« Le Roi des *François*, S. M. & A. a oublié la foi des traités, les devoirs d'un Allié, & les droits des Souverains, pour ne s'occuper qu'à mettre à profit les circonſtances qui paroiſſoient favorables à ſes projets ambitieux ; il a AVILI SA DIGNITÉ, en formant des liaiſons ſecrettes avec les fripons & rebelles *Américains* ; & après avoir épuiſé toutes les INFAMES reſſources de la PERFIDIE & de la DISSIMULATION, il a oſé avouer le traité ſolemnel que ſes Miniſtres audacieux ont ſigné avec les obſcurs Agens des Colonies *Angloiſes*... & ces Agens ſont, des Docteurs, compoſiteurs de pilules, empoiſonneurs, tueurs de gens, des marchands de morue, harengs, térébenthine, potaſſe, ſel vitriol, ſel de nitre, verd de gris, fer, ferraille, cloux, mitraille, thé, ſucre & caffé... Encore, ſi ces Agens étoient des Lords de la Tréſorerie ou de l'Ami-

rauté, ou quelques descendans de quelques pairs *Ecossois*, patience: mais des gens qui font des visites à pied, pour gagner dix sols; des courtauts de boutique, des gardes-magasins de poivre & d'indigo: voilà parbleu de beaux SIRES, pour traiter avec eux tête à tête, nez à nez, & faire des traités comme avec les premiers Plénipotentiaires de la premiere Puissance du monde. „

A ce dernier chef, Sir *Joseph* Empereur a dit: Me. Avocat *Milord*, du Docteur nous en faisons, dès ce moment, un Baron libre *Allemand*; demain nous le ferons Comte, après demain Duc.... Vite qu'on apprête trois Diplômes du *St. Empire*, & le cordon de l'ordre de la Toison d'or, en attendant que *Louis de Bourbon* le décore du cordon bleu, rouge, noir, à sa disposition... pour les courtauts de boutique, garde-magasins, marchands de feraille, mitraille, thé & caffé, nous les déclarons à l'instant Sénateurs, Bourgmestres, Régens d'une ville libre & Impériale en *Westphalie* ou *Franconie*: en attendant qu'il plaise à *Louis Bourbon* de les nommer à l'Echevinage de *Paris*, ce qui, comme vous savez, ou comme vous ne savez pas, donne la noblesse, *ipso facto*.

Qu'à cela ne tienne, MGNEUR, *Joseph*, a répondu Me. *North*: s'il ne faut que cela, *George* décorera le Docteur du cordon de la Jarretiere, ou du cordon du noble Chardon; pour les Gardes-boutiques, Courtauts de magasins, il les fera Lieutenans de Comtés, hauts Shérifs, grands Jurés, Lords maires de *Londres*, si ça leur fait plaisir.

Vite, dépêchez besogne, Me., *North*, a dit *Joseph*.

MGNEUR., pour prendre le fil de l'histoire, je dirai

que le Roi des *François*, ce *Louis de Bourbon* que vous appellez, a joué un fort vilain tour à *George* mon maître, Roi des *Ecossois* & *Anglois*, ses démarches sont comme autant de preuves de sa PERFIDIE & de sa MALICE; il a fomenté, soutenu, consommé la révolution des treize cantons, qu'on appelle l'*Amérique* du septentrion. Quel noir crime! Quel noir forfait, MGNEUR., il est plus noir que l'encre la plus noire qui repose dans l'encrier le plus noir.

Le Souverain des *François*, S. M. & A. n'est ni juste, ni droit: il est tors & de travers, ennemi du monde & de tous les gens qui habitent le monde: ses Ministres sont pétris d'un limon corrompu, infect: leur caractere est la politique insidieuse, l'obscurité étudiée, portant sur le front la honte & l'artifice. C'est ces derniers qui ont encouragé les roturiers Agens des Colonies, à former & à exécuter l'audacieux projet de l'Indépendance, qui leur ont donné moyen d'établir une place d'armes, une fonderie de canons, un arsenal complet dans le pays de *French*, qui les ont poussés à équiper des vaisseaux, à armer des Corsaires pour courre sur les *Anglois* jusques dans leurs retraites & maisons, & à les assassiner ainsi sans plus de façon.

Le Roi des *François* est le contempteur, violateur, fraudeur des choses divines & humaines: son envie est de fausser l'équilibre, de déranger l'horloge de l'*Europe*, de renverser tous les trônes, de s'y asseoir dessus, & par ainsi donner la loi *tout par tout* l'univers. Ses pas sont marqués aux traces de la félonie & de l'astuce, & ses Ministres sont des madrés qui ont plus de malice que cent diables; je jurerois par toute l'*Ecosse* & tous les *Ecossois*, par toute

l'*Angleterre* & tous les *Anglois*, par toute l'*Irlande* & tous les *Irlandois*, qu'ils ſavent eux enſemble plus de tours de paſſe-paſſe, tours de carte, tours de gobelet, que cent mille *Comus* (*). Je veux parier moi *North*, à VOS SÉRÉNISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, que ſi elles n'y ont l'œil, ils feront un jour à venir paſſer tous les membres de l'auguſte tribunal par le trou d'une bouteille; qu'ils mettront leurs Empires, Royaumes, Etats, Républiques, dans une cantine, qu'ils lui attacheront une pierre au col, & qu'ils la jetteront ainſi dans le fin fond de la mer.

Oui bien, c'eſt vérité, a Lord *Bute* ajouté. Milord *Stormont* me dit un jour à l'oreille, qu'il y avoit un projet ſur le tapis du Cabinet de *Verſailles*, pour faire de l'*Angleterre* une pilule anti-vénérienne, pour rendre la maiſon d'*Autriche* comme une pomme cuite au four, la *Pruſſe* comme une figue ſéche de *Marſeille*, & la *Hollande* comme un fromage mou de *Friſe*.... De plus, Mrs. nous ne pouvons nulle part trouver amis, ni alliés.... notre recours étoit chez *Catherine* de *Pétersbourg*.... mais *Louis* de *Bourbon* a fait peur à *Catherine*: il lui a dit tout ſec, que ſi elle nous prêtoit la main, *Hamid le Grand-Turc*, ſon petit couſin, ſoudain courroit ſus, ſoudain monteroit deſſus.

Pardonnez, MGNEURS., a dit Lord *North*, l'expreſſion de l'Avocat Lord *Bute*, c'eſt que le *François*, il entend mal, & qu'il le parle encore plus mal. Cet homme eſt énergique, expreſſif, mais par fois fautif: le zele de la

[*] Fameux Eſcamoteur du Boulevard à *Paris*.

maison de *George* le dévore : il voudroit, tant il est bon, faire de l'*Angleterre* un donjon pour y poser l'opposition & tous les fripons : il voudroit plus, tant il est fidele & loyal, il voudroit mettre tous les *Anglois* à *la Tour*, & mener *Londres* à *Edimbourg*.

Encore un coup, besogne avancez, besogne dépêchez, a dit l'Empereur *Joseph*.

MGNEUR., VOS MAJESTÉS & ALTESSES connoissent les manœuvres & intrigues de la Cour de *Versailles* ; il n'y a presque point de nation au monde qui n'ait à s'en plaindre. Que V. M. & A. citent, par exemple, à leur auguste tribunal, les paysans de la *Dalécarlie*, de la *Gothie*, de l'*Ostrogothie* ; elles entendront ces bonnes gens dire que la *France* a évidemment violé leurs droits, en mettant, contre leur vœu, le despotisme à la place de la liberté. Cette révolution a été marquée au coin de la séduction & de la perfidie... Ce sont encore les manœuvres iniques, les trames sourdes, les menées intéressées de la *France*, qui ont causé tous les malheurs de *la Pologne*, de *la Corse*, de l'*Amérique*, du monde entier... C'est encore la *France* qui a voulu faire jouer aux cuistres *Irlandois* une scene tragique à *Dublin*, qui, tout récemment encore, a allumé à *Londres* les torches encore fumantes, qui ont mis la métropole de l'Empire *Britannique* à deux doigts de sa destruction totale.

De toutes les hérésies & crises des Etats, de toutes les révoltes qui ont bouleversé les Royaumes, de toutes les secousses que les religions & les trônes ont essuyées, qu'on remonte aux siecles passés, qu'on examine le présent, on trouvera que ce sont les maximes sombres du traitre conclave *François*, qui ont inspiré, & qui inspirent encore

ces

ces airs de liberté qui conduisent à la désobéissance, à la révolte, à tous les crimes. La désolation des peuples, les révolutions, les complots, les sacrileges en tout genre qu'on a vu en *France*, & se répandre au loin, en sont une preuve. La *France* a fait entrer des troupes dans le cœur de plus d'un Royaume, a voulu soumettre & assujettir les nations, changer par fois l'Etat Monarchique en Républicain, & le Républicain en Monarchique.

V. M. & A. connoissent ces routes tortueuses qui menent au but, lors même qu'elles semblent en écarter; ces moyens ténébreux de perdre, en inspirant la confiance; cette dissimulation qui cache la plus grande apparence de la franchise; ce rire simulé qui précéde le coup de poignard. La politique *Versaillienne* est pire que l'*Italienne*.

C'est la *France* qui a fait mouvoir la porte *Ottomane* contre la fenêtre *Russe*, qui a fait ruer le roussin du *Grand-Turc* contre la mule de la *Czarine*... Si *Machiavel* est mort, la *France* a ses reliques, elle les conserve plus précieusement que celles de *St. Denis*; que celles de la Patrone de *Paris*. *Machiavel* est le grand Saint, le grand patron de la maison de *Bourbon*. C'est, c'est la *France* qui, qui ... mon cœur se fend, il faut que j'arrête ma langue.

Ici, *North* ayant sur bureau posé de l'*Amérique* avec la *France* le fameux traité, l'a ainsi commenté.

S. M. & A. les Ministres du Cabinet de *Versailles* sont encore des impertinens qui n'ont pas l'ombre du bon sens. Ils ont osé présenter à sa Majesté un traité qui n'est pas bien ponctué. Ce bâtard de *Sartine* dont le Pere d'*Espagne* en *France* est allé par famine, ne sait pas l'ortogra-

phe (*) : à de *Noailles* le Marquis, par de *Vergennes-Gravier* qui, dans la mer noire, a été si long-tems noyé, un traité a fait mander très-mal accentué. Il y manque l'aigu, le grave, lè circonflexe, le point de conviction, d'interrogation, d'admiration, ainsi que les autres points, pointilles & pointillons, virgules, virgullions.

Que V. S M. & A. daignent attention prêter au traité, elles verront comme il est croqué.

„ *Les Etats-Unis*, ça n'est pas vrai, vous avez menti, *de l'Amérique Septentrionale*, oh ça! VOS MAJESTÉS & ALTESSES doivent convenir que les Ministres de *France* savent la Géographie, *qui sont en pleine possession*, ici font ajouter par trahison, *de l'indépendance, prononcée par leur acte du* 4 JUILLET 1776; ici faut un point d'interrogation, s'il vous plait. Qui est-ce qui a rendu les *Américains* tels ? le ROI de *France ?* Le ROI de *France* est un *Savoyard* & de plus un CORNARD. Etoient-ils INDÉPENDANS, il y a dix ans? D'où vient le sont-ils maintenant? Est-ce pour s'être alliés avec la maison de *Bourbon* ? Cette maison est une maison de fripons. Si les *Amé-*

---

[*] N'en déplaise à sa Seigneurie Milord *North :* un *François* qui, sa langue ne sait pas ortographier, prouve par-là qu'il est Noble né. Ne savoir ni lire, ni écrire, ni ponctuer, ni accentuer, est la plus forte preuve des seize quartiers.

Les *Anglois* doivent se féliciter de ce que les *François* ne savent pas mieux ortographier, car si les *Anglois* en *Amérique* ont du succès, c'est qu'aussi l'ortographe manque aux Vaisseaux *François ;* que d'ailleurs *Guichen* ne peut pas les dépêches du Ministre épeler, ce qui lui fait tous les coups manquer; que sa poudre en outre est mouillée, & que ses canons n'ont pas de bons tampons. Les *Anglois* savent de plus de la marine, le *Grec*, voilà encore pourquoi ils donnent aux *François* sur le bec.

ricains n'étoient pas indépendans avant le traité, comment peuvent-ils l'être après " ?

Ces Etats, encore un coup vous avez menti, ce ne sont pas des Etats, *ayant fait proposer au Roi de consolider, par une convention formelle les liaisons, qui se sont établies entre les deux nations.* Encore ici, point d'interrogation ? Messieurs les DROLES, qui est-ce qui vous a permis de former cette liaison ? Par aucune loi, par aucune constitution, lorsque l'on est soumis à un Gouvernement, on ne peut s'allier avec un autre, sans son consentement ; sinon, on tombe en délit flagrant, & on risque d'être pendu sur-le-champ.

Les Plénipôtentiaires respectifs ont signé un traité d'amitié. Ici, faut un point d'admiration, qui soit sans aucune comparaison ; amitié entre *François* & *Anglois*, ne peut se trouver dans aucuns traités. Six cent ans continus de guerres & de divisions, ne sauroient former de bonne union & connexion entre deux nations : ce seroit tenter le feu à l'eau allier ; si ces deux élémens formoient un traité, il ne pourroit subsister.

Traités d'amitié & de commerce, destinés à servir de base à la bonne correspondance mutuelle. Cette ponctuation-ci n'est ni bonne ni belle. Si cette base n'a jamais existé, comment pourra-t-elle à l'avenir en pied rester ?

Sa Majesté étant résolue de cultiver la bonne intelligence entre la FRANCE & la GRANDE-BRETAGNE.... Oh ! pour ici, il faut un point comme une montagne, au moins comme une Cathédrale. Encore un coup, comment peut-on dans un traité faire subsister ce qui n'a jamais existé ? Entre ces deux Couronnes, la meilleure intelligence est de n'en avoir aucune. *Rome* & *Carthage* se fortifierent en

ſe battant : voilà les ſeuls bons traités que peut faire le *François* avec l'*Anglois*.

Intelligence, par tous les moyens compatibles, avec ſa dignité & avec le bien de ſes ſujets. Ici, il faut plus qu'un point interrogatoire, mais un de ces points qui, dans un traité, doit le lecteur faire en arriere reculer ; car il faut examiner ce que ſignifie le mot de dignité. La premiere dignité eſt celle de l'équité ; mais ſur celle-ci il y auroit trop à parler .... faut avancer.

Elle a cru devoir faire part de cette démarche à la Cour de Londres, & lui déclarer en même tems, que les parties Contractantes ont eu l'attention de ne ſtipuler aucun avantage excluſif, en faveur de la nation Françoiſe. La choſe eſt très-courtoiſe. Il faut ici imaginer un point qui, entre les deux Cours, n'a pas été mis ſur le papier ; car faire un traité, pour n'avoir aucun avantage, avec une nation, c'eſt en politique être trop bon.

Et que les Etats-unis ont conſervé la liberté de traiter avec toutes les Nations. Ici, encore un point d'admiration !

En faiſant cette communication à la Cour de Londres, le Roi eſt dans la ferme perſuaſion qu'elle y trouvera de nouvelles preuves conſtantes & ſinceres de ſa Majeſté pour la paix. Ici faut un de ces points douteux qui peut faire ſoupçonner de la verité, & prouver que la *France* a voulu jouer, & de l'*Angleterre* ſe moquer.

Et que ſa Majeſté Britannique, animée des mêmes ſentimens, évitera également tout ce qui pourroit altérer la bonne harmonie, & qu'elle prendra également des meſures efficaces pour empêcher que le commerce des ſujets de ſa Majeſté avec les Etats-Unis de l'Amérique ſeptentriona-

le, ne soit troublé. En vérité, la *France* dans son traité a bien de la bonté; on ne sait ici quel point placer.

Et pour faire observer à cet égard les usages reçus, entre les nations commerçantes, & les regles qui peuvent être censées subsistantes entre les Couronnes de France & de la Grande-Bretagne. Encore, ici un point douteux, car celui-ci paroît encore un peu litigieux.

Dans cette heureuse confiance, l'Ambassadeur soussigné pourroit croire superflu de prévenir le Ministere Britannique, que le Roi son maître étant déterminé à protéger efficacement la liberté légitime du commerce de ses sujets, & de soutenir l'honneur de son pavillon; sa Majesté, en conséquence, a pris des mesures éventuelles, de concert avec les Etats-Unis de l'Amérique sententrionale.... Il ne faut point de point à cette finale. Par un traité ainsi croqué, il est permis de douter de la sincérité, & de croire que qui l'a rédigé devoit être pressé. A ce premier, par supplément, un second étoit ajouté, qui toujours secret est resté. On a dit que c'étoit un être de raison qui pourtant a eu sa conclusion, ayant été ratifié à coups de canon.

Ainsi oser à une Couronne parler, & de pareils traités passer, c'est son ennemi clairement s'avouer. Une pareille déclaration étoit de guerre formelle notification, & préméditée agression. Toujours à *George*, *Bourbon* assurances faisoit donner de son amitié, de ses sentimens pacifiques, de son désir & de sa sincérité à observer les traités. *Bourbon*, pour mieux son jeu cacher, à *George* faisoit demander même réprocité;... mais bientôt par dessus ses engagemens sacrés *Bourbon* a passé, & de sa parole vilainement s'est dégagé. Traité d'alliance éventuelle, offensive & défensive avec *Franklin* d'abord, ainsi qu'il appert, a

paſſé ; l'indépendance de l'*Amérique* enſuite a déclaré, & du *Congrès* la ſouveraineté ainſi publiquement affiché ; il a fait plus, l'*Europe* entiere a débauché, dans ſon parti l'a tirée, & l'*Angleterre* ouvertement a menacé de fer & flamme en ſon ſein porter. Quelle félonie ! quelle perfidie ! *Bourbon*, faut croire, n'a pas d'honneur, puiſqu'il eſt de ſes paroles & promeſſes violateur, ou ſes Miniſtres ſont des fripons qui n'ont ni honte ni confuſion.

Ici à l'Avocat *North* a été remontré qu'il ne devoit pas ainſi gens apoſtropher ; l'Avocat *Choiſeul* s'eſt échappé, & d'un autre ton à *North* a parlé.

Vous ſerez étrillés d'importance, MRS. les DROLES, a dit Me. *Choiſeul :* ſi vous ne l'avez pas été plutôt, ce n'eſt pas manqué de bonne envie & bonne volonté ; *Grimaldi* mon confrere & moi, avions de bien bon cœur juré de vous frotter, mais le cotillon dans le tems s'y eſt oppoſé ! A cette heure, plus de jupon, plus de torchon, plus de guenon, qui mette la main dans l'adminiſtration.

Encore içi, *North* à *Choiſeul* alloit ripoſter, mais le tribunal ſilence lui a impoſé, & bien duement notifié que s'il avoit encore à parler, il n'avoit qu'à avancer.

S. M. & A. a pourſuivi Me. *North*, le monde entier eſt témoin qu'indiſpenſable & juſte eſt la guerre dans laquelle le Roi *Britannique* ſe trouve engagé. Sans cauſe, ni motif, la maiſon de *Bourbon* a ſa Couronne outragé, ſes droits & ceux de tous les Souverains violé. Les injuſtices les plus criantes, les infractions de la foi publique les plus avérées, prouvent combien cette Puiſſance dénaturée, qui ne rougit point de ſe dégrader, en ſe jouant de toutes les loix & de tous les traités pour ſes ambitieux projets couronner, peut devenir dangereuſe, ſi L. M. &

A. ne s'accordent enfemble pour fes atteintes vite reprimer, & le mors aux dents lui plaquer.

Ici le *Latin* de l'Avocat *North* paroiffant épuifé, *George* par Me. *Bute* foufflé, a ainfi prononcé:

„ SÉRÉNISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, vous avez entendu mes raifons, je m'en rapporte à vos conclufions".....

L'Avocat *Maurepas*, vieux, hargneux, gouteux, *Cujas* fous le bras, lunettes fur le nez, béquille en main, a parlé foudain.

Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle fe brife. L'*Anglois* a donné chaffe aux *François* dans la derniere guerre par toute la terre. Moi, étant Miniftre de *France*, ai connu leur infolence: ils n'ont ni foi, ni loi, ni probité, ni douceur, ni humanité. Toujours guerre font prêts à déclarer, pour le monde opprimer, & fur l'Océan dominer. *Louis* & fon Confeil étoient difpofés à la paix de l'*Europe* conferver, tous troubles appaifer, toutes diffentions calmer, la félicité par tout le genre humain confolider; ... mais ces *Anglois* font des taquins qui fe conduifent comme des faquins. Toute l'*Europe* connoît de mon ROI la franchife, & combien fa Majefté eft éloignée de vouloir le fang des hommes verfer. C'eft un Jeune Souverain qui à la paix eft toujours prêt à donner la main. Mais ces *Anglois* font des damnés, qui aucune bonne raifon ne veulent écouter: l'*Amérique* s'eft révoltée; *Louis* étoit déterminé à toutes propofitions de fa part rejetter; ... mais ces *Anglois*, flottes, efcadres ont armé, & de finiftres deffeins contre la *France* projetté: *Louis*, pour fa dignité conferver, fes poffeffions affurer, s'eft vu forcé de marine remonter, & de l'oreille aux avances du Congrès

prêter. En cela, *Louis* peut-il être blâmé? Et celui à qui un coup d'épée on veut porter, peut-il être condamné d'avoir le coup anticipé ? Peut-il encore être vitupéré d'avoir de ſon epée le ventre de ſon adverſaire percé ?

En politique n'eſt pas héretique qui, d'un croc-enjambe ſon ennemi peut faire tomber, ou d'un coup de *Jarnac* en l'autre monde en poſte le dépêcher, a dit *Choiſeul.*

Entendez-vous, MGNEURS, a repris Me. *North*, voilà comme raiſonnent tous ces Miniſtres de *Verſailles :* d'après de tels principes, peut-il y avoir de la ſûreté pour les Puiſſances du monde ? Et un Roi peut-il ſur ſa Couronne compter, ſur ſon Sceptre ſe repoſer, & eſpérer de pouvoir les tranſmettre à ſa poſtérité ? Quand j'ai avancé qu'un jour à venir les Miniſtres de la maiſon de *Bourbon* feroient toutes les Puiſſances par le trou d'une bouteille paſſer, je ne me ſuis pas trompé. Que VOS SEIGNEURIES attendent encore cinq ou ſix ſiecles, & elles diront ſi je ſuis bon prophéte! A voir l'arbre de la Maiſon de *Bourbon* par-tout ſe ramifier, ſes branches par-tout étendre, allonger, il eſt aiſé de deviner, ſans être ſorcier, qu'un jour il va tous Empires & Monarchies de l'univers écraſer. VOS MAJESTÉS & ALTESSES doivent craindre pour leurs enfans, & enfans de leurs petits enfans, au moins juſqu'à la *cent-centieme* génération.

Me. *North* a raiſon a dit Me. *Bute.* Tête bleu! c'eſt un grand homme ce *North!* Jamais l'*Angleterre*, les trois Royaumes n'en ont produit de pareil. C'eſt ſûrement le fils de quelque MAQUERELLE *Angloiſe*, ou de quelque SYBILLE *Ecoſſoiſe.* Il a tant d'eſprit que, je crois, s'il vouloit, les tombeaux ouvrir il pourroit, & aux morts

commander dans leurs linceuls fe lever; & dans les rues de *Londres* fe promener & fauter. Quand *North* mourra, pour l'*Angleterre* grand dommage fera. Jamais Miniftere *Anglois* n'a été en de fi bonnes mains placé. Il faut que *North* ait dans une bonne Académie étudié, ou qu'il foit né coëffé.

Ici, *Choifeul* ayant deux ou trois onces de bon *Cuba* dans fon gros nez par poignées fourré, & l'ayant trop reniflé, un peu fort de ce fin *Efpagne* entêté, quafi prefque enivré, quafi comme par forte extafe pouffé, tout haut s'eft écrié; „ Dieux! que tous les *Anglois* n'ayent qu'une tête!... que je dois deftiné à la couper!... je la ferai bien vite fauter!... „

Doucement, doucement, Confrere, a dit l'Avocat *Aranda*: ne foyez pas fi emporté, ça pourroit l'affaire gâter. Il faut un peu prendre garde de ne pas trop les efprits aigrir, choquer, irriter, car pour nous le tribunal n'eft déja pas trop porté. Si nous allons les vitres caffer; à veau-l'eau l'affaire va aller, & la pele au cul devrons nous retirer.

Le vieux *Maurepas* par ces hors-de-propos, qui, dans un plaidoyer peuvent être comparés à moutarde après diné, Me. *Jean* (*) déconcerté, troublé, defor ienté, la goutte aux pieds, fouffrant comme un damné; de plus ayant perdu la carte; le fils de fon difcours ne pouvant ratrapper, lui-même ne pouvant fe retrouver;... & le

(*) *Jean-Fréderic Philippaux*, dit *Maurepas*, bâtonnier du Confeil d'Etat: par fon nom de *Fréderic*, filleul, ou plutôt parrein du Roi de *Pruffe*, car *Fréderic Maurepas* a *tout procke* deux luftres & demi plus que *Fréderic Brandebourg*.

fort reniflement de Me. *Choiſeul* paſſé : en ſon centre Me. *Etienne* (†) rentré, en ces termes Me. *Etienne* s'eſt énoncé.

Lorſque le Roi *Très-Chrétien* ſur le trône eſt monté, ſoudain aux Puiſſances ſes intentions pacifiques a notifié, le deſir le plus vif a manifeſté de la durée de la paix par tout le globe perpétuer. L'*Europe* entiere a applaudi aux diſpoſitions favorables de Sa Majeſté. Le Roi des *Anglois* en particulier ſa ſatisfaction lui en a témoigné, & d'une ſincere amitié aſſurances les plus expreſſives lui a donné.

Toutes les Puiſſances ſont forcées de convenir, que, juſqu'à préſent Sa Majeſté aux aſſurances poſitives que, de ſon côté, elle n'a ceſſé de leur réitérer, toujours fidele elle a été ; & *George d'Hanovre*, plus qu'aucun autre Roi, peut confirmer des ſentimens de *Louis* la ſincérité. *George* doit ſe rappeller ce que *Louis* a fait pour la paix du monde conſolider.

Les nobles PUISSANCES peuvent, à la fois, la conduite des deux Rois apprécier, & d'après les faits prononcer.

(†) *Etienne-François de Choiſeul*, & d'*Amboiſe*, ancien palefrenier, poſtillon, puis de l'*Europe* cocher. C'eſt de tous les *Hayney-Coaches*, ou de tous les *Fiacres*, ou *Cochers*, le meilleur qui, en ces derniers tems, ait exiſté. Si, depuis dix ans, le *Pot de Chambre* [*] de l'*Europe* eût été par Me. *Etienne* mené, autrement le *Pot de Chambre* eût été verſé.

[*] *Pot de Chambre* eſt le nom très-odorant, très-odoriferant, des Royales voitures de *Paris* à *Verſailles*. Pour 7 *livres Tournois*, & un ſou marqué de *France* pour le meneur de *Pot de Chambre*, un Crocheteur, un Prince peut courir la poſte, en *Pot de Chambre* de *Paris* à la Cour, & de la Cour à *Paris*, & *vice versâ*.

Tandis que *George* à *Louis* affurance faifoit donner d'amitié réciprocité, à d'arbitraires procédés les fujets de *George* ne ceffoient de fe livrer.

Déja l'*Amérique* contre l'*Angleterre* s'étoit élevée pour fa domination fecouer, & du joug *Anglois* fe décharger.

Louis à *George* avoit des griefs énormes à reprocher; *Louis* avoit un moyen infaillible de s'en venger. Mais *Louis de Bourbon* Roi bête & bon, fpectateur tranquille de la querelle eft refté.

C'eft à tort que l'*Europe* pourroit du Roi foupçonner la fincérité. Loin de pouvoir être accufé de tout à fon ambition, à fa perfidie facrifier; ... & *la Raifon d'Etat*, & fon intérêt & fon devoir *Louis* a négligé, pour qu'on ne pût jamais lui reprocher d'avoir la rebellion *Américaine* favorifé, pour fes ambitieux projets couronner.

Depuis la paix de 1763, les *François*, dans les quatre parties du monde, n'ont ceffé d'éprouver des actes d'hoftilité de la part des *Anglois*. Vexations, violences, injuftices les plus criantes, attrocités les plus grandes, ces derniers envers nous ont exercé. Plus d'une fois *Louis* à *George* fes griefs avec franchife a déféré, mais toujours redreffement la cour *Bretonne* a éludé, & toute fatisfaction refufé. Il y a plus: avec le langage de fa hauteur & de fon ambition a ofé même parler, pour à la *France* en impofer.

Aux démarches les plus iniques, aux propos les moins mefurés, le Roi conftamment le calme de la raifon & de la juftice a oppofé.

Jamais *Louis* n'a prétendu dans la querelle des Colonies *Américaines* s'immifcer, encore moins la venger. Mais en fon particulier, Sa Majefté les *Américains* comme re-

belles ne pouvoit traiter, encore moins les ports de ſon Royaume leur fermer, & tout commerce avec eux à ſes ſujets prohiber.

Exportation des armes & munitions de guerre en *Amérique* le Roi a empêché, & au Château *Trompette* la *Fayette* a fait empriſonner, pour avoir comme un crâne *François*, voulu s'embarquer, & l'eſponton à *Boſton* aller porter. Preuve, la plus grande des preuves, que *Loui* pour l'*Angleterre* étoit bien intentionné, & qu'il avoit bonne volonté de paix avec elle conſerver.

Mais l'*Angleterre* a des prétentions envieuſes, tyranniques, arbitraires; le Roi ne voulant pas à leur gré s'y prêter: l'amour propre de Mrs. les *God-damn* s'eſt trouvé bleſſé, & leur ancienne animoſité contre la *France* s'eſt reveillée.

L'*Angleterre* ſes Colonies d'une main indiſcrette avoit repouſſé; celles-ci fortement déterminées à protéger, au prix de leur fortune & de leur ſang, leurs privileges & liberté, avoient aux *Anglois*, en *Amérique*, ſur le nez bien fort donné; on couroit aux armes de tous côtés; les troupes *Bretonnes* dans le nouveau monde envoyées pour les rebelles étouffer, étoient elles-mêmes exterminées; tout à *George* pronoſtiquoit que l'*Amérique* de l'*Angleterre* alloit ſe ſéparer; . . . dans cet état des choſes, le déſeſpoir des *Anglois* on vit augmenter; . . . pour ſe venger, très-impertinentes, très-offenſantes lettres de marque aux armateurs firent donner pour ſur toutes les mers pirater, forbaner; la foi de tous les traités ſans ménagement tranſgreſſer; le commerce & la navigation des *François* troubler; un empire tyrannique en plein Océan s'arroger; des loix arbitraires, injuſtes, inadmiſ-

ſibles, leur dicter, le pavillon de Sa Majeſté inſulter, & ſon territoire tant en *Europe* qu'en *Amérique* violer.

Si le Roi, les droits de l'humanité eût moins reſpecté, ſi du ſang de ſes ſujets moins avare eût été; en un mot, ſi de ſon BONIFACE caractere à l'impulſion ne ſe fût pas laiſſé aller, s'il n'eût que ſa dignité bleſſée écouté; à uſer de repréſailles, un inſtant n'eût pas héſité, & par la force de ſes armes l'inſulte repouſſer.

Mais à ſon juſte reſſentiment ſilence Sa Majeſté a impoſé : la meſure de ſes bons procédés envers l'*Angleterre* a voulu combler. Son cœur étant bon, elle avoit de ſes ennemis aſſez bonne opinion; pour ſe flatter qu'à force de modération & d'amicales repréſentations, elle pourroit les ramener dans la voie de conciliation.

C'eſt par de ſi humaines conſidérations que *Louis* a maint & maintes fois ſes griefs à *George* déféré, & les lui a très-ſérieuſement repréſentés, ne voulant rien avoir à ſe reprocher, & auſſi déſirant de *George* très-fortement informer, que lui *Louis* étoit fermement diſpoſé à maintenir ſa dignité, les droits & intérêts de ſes Sujets protéger, & ſon pavillon ſur toutes les mers faire reſpecter.

Mais *George* toujours un *ſilence* offenſant a affecté de garder, & lorſqu'il s'eſt déterminé à parler, les faits les mieux prouvés a impudemment nié; des principes contraires au droit des gens, aux traités & aux loix de la mer a avancé; jugemens & confiſcations de l'injuſtice la plus révoltante a autoriſé, & juſqu'aux moyens d'appel a fermé.

A cela on dira que *George* eſt bon garçon, qu'il ne ſe mêle pas d'adminiſtration; . . . qu'à lui faute on ne peut imputer, que c'eſt un Prince débonnaire qui BOBO ne

ſauroit faire. . . . . A la bonne heure : mais, ſi *George* eſt bon garçon, *North* eſt un fieffé frippon, qui *Libonnines* entaſſe en caiſſons, qui guerre a cherché à entamer, qui guerre veut continuer, pour des moutons d'or accumuler, & ſes rejettons ſur le pinacle placer. Voilà le fait que, ſans avoir la berlue, on ne ſauroit diſputer, ni, ſans faire tort au bon ſens, conteſter, ou autrement nier.

Ici, à Me. *Choiſeul* a été repréſenté qu'il ne devoit pas non plus, gens inſulter, ſi groſſierement les attaquer, & ſi ouvertement les nommer.

Choiſeul a repliqué que Me. *North* dans ſon plaidoyer, avoit *Louis* & ſon Miniſtere à outrance injurié, qu'il pouvoit bien à ſon tour de repréſailles uſer. Puis Me. *Etienne* d'ainſi continuer.

Tout le monde ſait avec quelle bonne foi, quelle franchiſe, s'eſt conduite Sa Majeſté. Toutes ſes démarches ont été marquées au coin de la ſincérité. Si le Roi des *Anglois*, *Louis* eût eu deſſein de tromper, dans l'ombre du ſecret *Louis* eût ſes engagemens enterré. Mais *Louis* par des principes de juſtice toujours dirigé, & le deſir ſincere de la paix conſerver, à une conduite plus franche & plus noble s'eſt porté; au grand jour *Louis* ſes engagemens a manifeſté, preuve qu'il n'avoit pas deſſein de *George* leurrer.

Mais les *Anglois* qui ont la tête près du bonnet ont penſé que la Majeſté de Sir *George* étoit lezée, ils ſe ſont fâchés, & *Louis* & tous les *François* au Diable ont donné.

Il y a un proverbe qui dit : *que fin contre fin n'eſt pas bon à faire doublure*. Les *Anglois* chiens malins avoient tramé ſous mains de tenter les *Américains*; plan avoient

formé pour contre la maifon de *Bourbon* les armer, n'ayant pu à l'enfeigne de la fraternité les rallier. Auffi préparatifs immenfes avoient-ils à grande force précipités, pour à *Louis* le tour jouer.

Des difpofitions fi manifeftes ont le Roi néceffité de fur fes gardes refter. *Louis* s'eft mis à même de la force par la force repouffer, armement dans fes ports auffi a preffé, & en *Amérique* PRIMO un Efcadre a envoyé.

Si *Louis* eût voulu du mal faire à l'*Angleterre*, des coups imprévus & malins eût pu lui porter, car les vaiffeaux de *Louis* ont été les premiers à fur les mers voguer. Mais non, une parole de paix a *Louis* arrêté, lorfque fes terribles projets alloient éclater.

Charles d'Efpagne le bonaffe avoit mandé à *Louis* Boniface, que l'*Anglois* demandoit conciliation par fa médiation. *Charles* ne voit pas plus loin que fon nez, voilà ce qui a fait *Louis* trébucher, & dans le paneau donner. Le noyé (*) de *Vergennes* & le dameret *Sartine*, en état de miniftere mener, comme moi de truelle manier, ayant, comme le faute-ruiffeau *Florida-Blanca*, qui le genie d'*A-*

(*) Qui ici aura befoin de commentaire, doit lire la célébre Epitre de M. *Linguet* adreffée à MESSEIGNEURS *Phélippeaux-Maurepas*, *Gravier-Vergennes*, *Hue-Miromefnil*, &c. il y trouvera la clef de l'énigme. Cette Epitre légere, deftinée à égayer ces Meffieurs, donne cent coups de pied à fa derniere lourde Epitre à fon cher M. *Le Rond*, pour féliciter fa fcientifique Grace fur fon voyage en *Pruffe*, où ce Seigneur, dit on, va recrépir, ou étayer les têtes pourries de l'Académie de *Berlin* qui menace ruine. Cette Epitre eft d'autant plus digne d'être connue, qu'elle a été écrite dans la jeuneffe de M. *Linguet*, & qu'elle eft à tous égards le chef-d'œuvre de cet homme célebre qui ne s'étoit pas encore *jetté dans le puits où la perverfité des hommes l'a forcé de fe cacher.*

randa n'a furement pas, ayant tous trois mordu à l'ameçon, font lourdement entrés en négociation.

Par d'artificieux traités, l'*Anglois* a voulu la *France* empêtrer, & ainfi des Colonies fe venger. Qui fuivra le commencement, le procès & la fin des négociations, dira que le miniftere *Breton* eft très-fin, le *Bourbon* très-peu malin. le premier très-rufé, & l'autre très-peu fenfé, médiation infructueufe, réconciliation impraticable, tems précieux perdu & qu'on ne ratrapera jamais, ont prouvé que *Floride*, *Sartine*, *Gravier* fe font le nez caffé.

Sur ce que Me *Choifeul* venoit de lâcher, Me. *Florida Blanca* a paru fe fâcher.

Quoi dire à un DON noble *Monino*, jadis de *Salamanque* bachelier, & de fils en pere, & de pere en fils, premier coq de fon village en pied, puis d'un titre de *Caftille* décoré, & premier Miniftre des *Caftillans* nommé ? . . . quoi à lui dire qu'il s'eft caffé le nez, c'eft-à-dire tout jufte & tout net. qu'il eft un fot, une bête, c'eft en plein la GRANDESSE *Caftillanne* choquer, c'eft, fauf refpect, l'âne jufqu'à la bride infulter ? moi qui, tant d'années, à *Rome*, en Secretaire. puis en Plénipotentiaire de fa Royale Catholique-Majefté Don *Carlos* ai réfidé ; moi, qui le premier coup de lancette au bienheureux St. *Ignace* ai donné, qui à la facrée fulmination, & à l'éternelle réprobation de tous les méchans garnemens de *Jéfuites*, le fceau du *Pêcheur* (*) par le Très-Sacré-Saint *Pere* ai fait appofer ; moi, qui du grand & fameux

(*) Le fceau du *Pêcheur* eft, comme on fait, le cachet du *Pape* ou Moufti de *Rome*.

fameux *Gibraltar* le plan très-raiſonné du ſiege ai donné, qui, qui.. Me. *Choiſeul*, ſi jamais votre mauvais génie en *Caſtille* peut vous porter, à la Ste. *inquiſition* ſoudain je jure de vous livrer, ou aux forçats préſides (*) vous envoyer, & là de cent quintaux de chaines, dans le plus noir cabanon, vous faire charger.

Me. *Blanca*, dit Me. *Choiſeul* vous voulez faire le fier-à-bras, mais ici ce n'eſt point le cas. Je vous crois capable d'être en cour de *Rome* très-bon protonotaire, & dans votre village, d'après les *inſtituts*, juger une affaire; mais pour guerre gérer, ou pour avec l'*Angleterre* négocier, vous, Sartine & Gravier devez vîte la place à d'autres céder, ſi tous trois ne voulez que l'*Anglois* vous chie au nez, & qu'il aille à votre barbe, *France*, *Amérique*, *Eſpagne*, dans ſix mois narguer.

J'entens, dit Me. *Blanca*, à l'inſtant, *Monſieur* le maître! vous voulez votre miniſtere vanter, & vosároueſſes rappeller, mais entre nous ſoit dit: qu'avez-vous? du brillant, du clinquant: en votre tems, vous avez ſi bien vous-même les affaires géré, que de la pèle-au-cul on vous a donné.

Me. *Blanca*, ne vous fâchez pas, dit Me. *Choiſeul*: mais, ſi j'étois à votre place, ou à celle de *Sartine*, je voudrois, en une campagne, tous les *Anglois* faire en un trou de ſouris cacher. Mais, vous autres vous n'avez pas

(*) Les Préſides d'*Afrique* ſont les nobles galeres des Doms *Caſtillans*, Doms *François*, *Italiens*, ou autres, qui en *Caſtille* ont mal verſé, & qui en récompenſe aux Préſides ſont logés, pour la queue du Diable tirer; ils n'y ſont pas par Autò-da-Fé grillés, mais ſeulement à petit feu on les y fait créver.

feulement le gros fens commun ; vous ne connoiffez pas une carte marine, pas même la longitude ;... comment, diable ! veut-on après ça que des gens puiffent des plans former, une campagne diriger, des inftructions à des Amiraux donner !

Vous avez raifon, confrere, a dit l'avocat *Aranda* ; mais ici faut faire attention : *Blanca* que voilà, n'eft qu'un valet en fous-ordre ; *Sartine* veut faire le maître & le grand homme, & en vérité, c'eft un bien petit *Sire* en cabinet. En police il pouvoit briller, & à dire vrai, il l'avoit aifé. Mais POLICE & MARINE, font comme deux mondes oppofés.

Je vous affure que de mon haut je tombai, lorfqu'il me fut rapporté que de la marine le porte-feuille lui avoit été confié. Je dis en moi-même : c'eft l'antipode du bon fens que d'un tel emploi à un homme confier, qui toute fa vie, n'a fait d'autre métier que poliffons, filles de joie juger, & à *Bicêtre* (*), ou à l'Hôpital, les envoyer.

On dira qu'il a pourtant bien manœuvré : que du néant marine a tiré ; pour ça ne faut pas être forcier : pour ça cinq cent trente-deux millions à la *France* a mangé, & la *France* n'en eft pas plus avancée, finon que quelques quintaux de poudre avec les *Anglois* a échangé. En la

(*) *Bicêtre* eft un antique & noble *Caftel* d'un antique & noble *Sire* de la maifon de *Joinville*, du tems de St. *Louis*. C'eft-là, dit-on, que le fanatique & démoniaque St. *Bernard* fa croifade forgea, & que dans la tête du bête & bon Roi, & de tous fes bêtes & bons vaffaux l'infinua. Aujourd'hui c'eft l'arche de *Noé* : le receptacle de tous les *fcélérats*, bandits, coupeurs de bource de la ville, fauxbourgs, banlieue de *Paris* & autres lieux.

place de *Sartine*, un Ecrivain des *Charniers* (†) pareille merveille avec pareil argent eût opéré, & avec un peu plus de docilité à l'avis de gens plus que lui éclairés, peut-être eût-il plus que lui effectüé.

Je me mange les pouces, Confrere, pourfuit Me. *Aranda* de voir, qu'en trois campagnes, la *France* & fa poudre & fon plomb aux moineaux a tiré!... On dira que d'*Eftaing* a *Grenade* & *Grenadille* conquété ... On ne parle jamais de ce qu'on a perdu, mais toujours de ce qu'on a gagné. La *Grenade*, voilà, parbleu! une belle conquête pour trois cent feptante mille *Te Deum* faire chanter, & plus de foixante millions de chandelles & fagots faire brûler, & cela à des gens qui des fabots n'ont pas même aux pieds.

Poúr revenir, Confrere, avec vous je conviendrai que *Florida* & *Sartina* ne font pas à leur place placés.

Le premier, à raifon de fon efprit d'ordre & de fa régularité, à *Cadix*, chez un Négociant pour teneur de livres pourroit être nommé, fi l'écriture & la regle de TROIS favoit mieux pofféder. Mais, *Monino* eft né, pour dans fon village le *Pain Béni* donner, & un procès clair,

---

(†) *Charniers* des Sts. *Innocens*, ce font les galeries d'un cimetiere de la capitale de *France*, où les os de ceux qui font morts à *Paris*, depuis fept à huit mille ans, fe trouvent en pile entaffés, & joliment enchaffés. C'eft un coup d'œil charmant & l'une des plus belles perfpectives de *Paris*, pour un voyageur, un connoiffeur, un amateur. Mais à cet amateur on doit confeiller d'être d'eau de fenteur bien approvifionné, car de la bonne odeur du cimetiere, il rifque d'être *Subitò* empoifonné. Sous les galeries de ce bon lieu font des Ecrivains, du premier venu Secrétaires, qui n'ayant rien de mieux à faire, s'occupent du papier à barbouiller pour deux fous marqués.

en litigieux, c'eſt-à-dire, durable le tourner, s'il y a des doublons à gagner.

Le ſecond, ſur un vaiſſeau de guerre pourroit comme prévôt, excellemment figurer, mais vingt-cinq inſpecteurs on devroit lui donner, quarante ou cinquante Commiſſaires de quartier ajouter, deux ou trois eſcouades de guet, ſeulement de cinq cens hommes chacune, & deux ou trois mille mouchards y ſuppléer; avec cela, je crois que bonne police ſur le vaiſſeau de Roi, *Sartine* pourroit faire regner.

Sans lui faire du tort, ſi, à la tête de *Louis*, il venoit à remonter de ſa place, à *Sartine* redonner, ce ſeroit rendre ſervice à la ſociété; *Sartine* à ſon centre ſeroit placé, car, je crois, que, dans le miniſtere logé, il ne peut que les affaires gâter, & tous les coups faire manquer.

Sartine eſt un parfait POLISSEUR, mais non MARINEUR. Il faut qu'à *Charles* je conſeille de *Louis* prier, pour trente ans le lui prêter, pour la police à *Madrid* faire entrer, & les *Madritois* empêcher de longues ſimares, grands feutres, ſubtils ſtilets porter, & auſſi matiere fécale ſur le pavé jetter, ce qui, un jour à venir, peut dans toutes les *Eſpagnes* la peſte porter.

Je vous dirai de plus, Confrere, que votre miniſtere eſt un ſurannè miniſtere; il ſe reſſent de la vieille tête de *Maurepas* qui, après avoir été près d'un demi ſiecle éclipſé, à *Verſailles* s'eſt montré comme un mort reſſuſcité. Ce n'eſt pas encore là le plus grand mal, mais c'eſt que ſes Clercs, & les Clercs de ſes Clercs, s'arrogent l'autorité d'un cabinet *Caſtillan* commander, de ſes plans lui dicter, & juſqu'à ſa marche lui tracer. C'eſt du cabinet

Caſtillan la plus forte marque d'imbécilité. Encore ſi le cabinet *François* étoit plus aviſé : mais il fait de ſi fortes bévues, que ça fait pitié. Je crains bien fort, Confrere, que *Caſtillan* & *François* ne ſoient à la fin roſſés.

Après une telle excurſion qui, dans d'un procès l'inſtruction, n'a ni rime, ni rame, ni ſens, ni raiſon, l'Avocat *Choiſeul* au devoir rappellé, Me. *Etienne* d'ainſi de nouveau continuer.

S. M. & A. l'*Anglois* le premier la *Belle-poule*, ſous nos yeux, à la vue même de nos côtes a attaqué, c'eſt un fait avéré ; & il n'eſt pas moins de notoriété que deux autres frégates & un moindre bâtiment par ſurpriſe a encore interceptés, & dans ſes ports amenés.

Le Roi alors de meſures changer, de ſes poſſeſſions aſſurer, & à la liberté du commerce de ſes ſujets veiller ; une armée navale ſur l'Océan faire marcher, pour les deſſeins inſidieux de ſes ennemis & ſes projets d'aggreſſion détourner, & les inſultes faites à ſon pavillon venger. Le Roi, *Par la Grace de Dieu*, d'abord par ſes armes a triomphé, combat ſur mer a gagné : & ſon armée a l'*Anglois* à la retraite forcé.

Depuis cette époque, hoſtilités entre ennemis, ſans guerre déclarer, de toujours continuer. L'*Anglois* déclaration n'a pas donné, parce que de motifs fondés a manqué pour la juſtifier, & que d'être agreſſeur *Louis* n'a oſé accuſer, après que lui *Anglois* avoit trois des bâtimens de *Louis* publiquement enlevés. L'*Anglois* eut eu trop de vergogne : après avoir aux *Indes* des ordres clandeſtinement fait paſſer pour les poſſeſſions de *Louis* ſourdement y attaquer, l'*Europe* éclairée, l'*Anglois* de *perfide* eût traité.

Si *Louis* a tant différé d'à la connoiſſance de toutes les

nations la multiplicité de ſes griefs porter, & d'aux Puiſſances démontrer l'abſolue néceſſité où il a été d'eſcadres & flottes armer, c'eſt que *Louis* s'étoit flatté que *George* en lui-même pourroit rentrer, & que la Juſtice, la bonne foi, plus encore ſa poſition critique, à la pacification pourroient le porter, & l'engager de conduite changer.

L'*Anglois*, entre tems, d'émiſſaires détacher pour les diſpoſitions de *Louis* ſonder, & à *Charles d'Eſpagne* de nouveau paroles de paix donner;... & *Louis*, loin de quitter les ſentimens pacifiques qu'il a toujours démontrés, derechef aux nouvelles exhortations de *Charles* & aux inſinuations de *George* ſe prêter; & pour mieux convaincre l'*Anglois* de ſa perſévérance & de ſa ſincérité, ſans réſerve de déclarer les modérées conditions auxquelles il étoit prêt d'armes dépoſer. *Charles* à *George* les ſentimens ſinceres de *Louis* communiquer, & de *George* preſſer d'un prompt rapprochement effectuer;... mais *George* en feignant toujours de paix ſouhaiter, toujours des articles déclinatoires & inadmiſſibles à *Charles* propoſer.

Il étoit donc évident que l'*Anglois* ne vouloit point de paix, & qu'il n'avoit toujours par ſes démarches ſourdes, & ſes inſinuations inſidieuſes que cherché à tems gagner pour ſes armes préparer. Nonobſtant, *Charles* à *Louis* d'une trêve à longues années de nouveau propoſer, & *Louis* derechef d'un tel plan agréer, pour tous moyens épuiſer qui pourroient l'effuſion du ſang humain arrêter, & *George* de toutes conditions raiſonnables refuſer, & de la maniere la plus choquante les rejetter.

Alors de guerre continuer urgente néceſſité, & *Louis* de *Charles* inviter pour, en vertu de leurs engagemens, leurs armes lier, & enſemble leurs griefs reſpectifs venger, &

un terme auſſi poſer à l'empire tyrannique que ſur toutes les mers l'*Anglois* a uſurpé, & qu'en dépit de toutes les Puiſſances il prétend conſerver.

D'après un ſi ſuccint expoſé des vues politiques, des procédés, & des ſucceſſifs événemens qui rupture entre *Louis* & *George* ont occaſionné, Leurs Majestés & Altesses peuvent la conduite de *George* & de *Louis* enſemble comparer, & rendre juſtice à la pureté & à la droiture des intentions qui *Louis* ont dirigé, & enfin juger lequel des deux Souverains de *George* & de *Louis* pour auteur de la guerre peut paſſer, & être comptable déclaré de toutes les calamités qu'après elle peut entraîner.

Enfin l'Avocat *Choiſeul* d'ainſi terminer.

S. M. & A. Il eſt plus que prouvé qu'équitable eſt la conduite du Roi de *France*; que ſes démarches ſont conſéquentes & ſes armes parlantes. Le Roi des *Anglois* a *Louis* forcé de guerroyer, c'eſt conſtaté: le monde entier peut déclarer l'affront fait à ſon pavillon, & *Louis* peut prouver à toute nation ſa juſte raiſon.

L'*Anglois* tous les traités a violé; la ſureté publique, la liberté des mers, l'indépendance des nations attaqué; tous les Souverains outragé d'une maniere qu'on ne ſauroit juſtifier. C'eſt pour au devoir l'*Anglois* ſuperbe ramener, que *Louis* en Conſeil a arrêté de guerre, pendant cent ans, s'il le faut, continuer, pour le droit des gens venger, & la liberté du commerce & de la navigation de toute nation par tout l'Océan aſſurer.

Ici le Roi de *France* à ſon tour de parler.

S. M. & A. a dit *Louis*, par plus de cent chefs il peut conſter que juſtice eſt de mon côté. *George* a provoqué ma Majeſté, c'eſt avéré: ma dignité à outrance a inſulté,

& mon territoire dans les deux mondes violé. Des preuves les plus évidentes de mon honneur & probité, & de mon amour pour la paix, à vos nobles PUISSANCES à plus d'une reprise ai donné, depuis que sur le trône la Providence m'a fait monter. Des griefs multipliés avec franchise à *George* ai déféré, & *George* toujours de promettre & d'éluder, & de toujours continuer à m'outrager. L'*Amérique* de la révolte ayant le voile levé; à l'*Angleterre* mon désintéressement ai prouvé, & mon indifférence pour les *Bostoniens* nombre d'années ai manifesté. Mais l'*Amérique* dans sa fabrique ayant forgé un traité de Souveraineté, ses griefs à *St. James* ayant déféré, *St. James* ses pétitions & adresses ayant odieusement rejetté, puis les *Anglois* ayant été en l'autre monde joliment frotés, & ne pouvant que désespérer des *Bostoniens* au giron de la mere-patrie ramener; alors le *St. James* de machiner sourdement auprès des Agens, qui étoient à ma cour résidens, pour les tourner à contre moi se liguer, pour des tours ensemble me jouer. Les *Américains* déterminés à de l'*Angleterre* le joug secouer, aux insidieuses avances de *St. James* de se prêter ont refusé, & un traité d'alliance m'ont proposé. Moi d'abord de m'y refuser, & de toute proposition de leur part rejetter. Mais l'*Anglois* téméraire de flottes terribles armer, pour guerre me déclarer, puis ordres clandestins aux *Indes* envoyer pour de mes possessions s'y emparer. Puis une de mes frégates à la vue d'un de mes ports attaquer, mes vaisseaux en *Angleterre* amener, mes sujets en *Tartares* sur leurs propres vaisseaux traiter; alors moi de mesures & d'allures, & de ton & de musique changer, de vaisseaux aussi armer pour sur l'Océan me faire respecter. Pour l'effusion du sang humain ar-

rêter, en pacifique Prince, deux fois aux ouvertures de paix me ſuis prêté avec ſincérite. Mais l'*Anglois* politique inſidieux & caché, toujours de propoſitions raiſonnables éluder, & toujours s'étudier à tems gagner, pour mieux ſon jeu jouer, & de l'*Amérique* les pots caſſés me faire payer. Alors dans une juſte & inévitable guerre par *George* entrainé, en vertu de ſes mauvais procédés, *Charles* d'*Eſpagne* ai invité, au rapport de nos engagemens, à ſes armes aux miennes allier pour de communes injures venger, nos mutuelles poſſeſſions aſſurer, & le repos du monde, ſi poſſible, pour un long avenir conſolider.

Ici, le Roi d'*Eſpagne*, ſauf reſpect pour ſon grand nez, en FRANÇOIS-ESPAGNOLIFIÉ, *Charles* par ainſi platement de s'expliquer.

L'*Anglois* infidele dit que je n'ai pas de cervelle : que ſi je ne ſuis pas tout-à-fait en démence, je ſuis par fois en enfance : que je ſuis un Roi de Cœur, & que mon Confeſſeur a de l'adminiſtration les très-amples proviſions, & qu'il eſt tout de bon Roi de *Caſtille* & de *Léon*. MOI, je ſuis un homme formé, &, à ſoixante-quatre ans, on doit bien être ſenſé. J'ai bien l'âge de raiſon, puiſque je ſuis & barbon & griſon, & Pere & Grand-Pere.

Or ça, l'affaire, c'eſt que nous ſommes en guerre, MOI mon neveu & frere contre l'*Angleterre*. Le cas eſt ſérieux : nous ferons de notre mieux pour abattre l'inſolence, ruiner la prépotence du léopard qui eſt déja cornard. Tant & tant nous bataillerons, que les *Anglois* ſe laſſeront, que *Gibraltar* rendront, que l'*Amérique* INDÉPENDANTE reconnoitront, que la paix à cors & à cris demanderont.

Voilà ma réſolution : mes Avocats à VOS MAJESTÉS

& ALTESSES amplement détailleront les griefs de *Charles d'Espagne-Bourbon.*

Charles s'étant expliqué, l'Avocat *Aranda* profondément s'eft incliné, & tout le tribunal ayant affez long-tems de fa baffe vue lorgné, ainfi Me. *Aranda* a péroré.

AUGUSTISSIMES ET SÉRÉNISSIMES MAJESTÉS ET ALTESSES !

C'eft à votre tribunal que *Charles* très-loyal a décidé que fon procès feroit porté. Il a même raifon que *Louis* de *Bourbon*, c'eft pour commune affaire qu'il fait la guerre contre l'*Angleterre*. *George* a provoqué la Catholique Majefté, fon pavillon a infulté, fon territoire dans les deux mondes violé, & de fon territoire auffi s'eft emparé. Pour s'en venger à fon neveu très-Chrétien *Charles* s'eft lié, & enfemble ont décidé de leurs armes fur terre & fur mer porter, & tous les *Anglois*, fi poffible, exterminer. La paix entre *Louis & George*, *Charles* d'abord a voulu négocier, la bien affurer, la bien cimenter, *Louis* de bon cœur s'y eft prêté, & *George* obftinément s'y eft refufé : c'eft un entêté qui *Américain* a voulu fangfuer, qui les *Anglois* veut faigner, pour en defpote Souverain dominer. Son honneur & fa probité *Charles* aux yeux de l'*Europe* a tant de fois manifefté, que pour le plus honnête homme de Roi qui ait jamais exifté, *Charles* avec raifon peut paffer. En frere uterin, frere germain, *Charles* à *George* a parlé, les propofitions les plus modérées lui a fait porter, *Charles* vouloit de nouveau la paix renouer, fur fes propres griefs l'éponge paffer, pour la tranquillité de l'*Europe* de nouveau rappeller ; mais *George* eft un obftiné

qui, de ſon reſte apparemment veut jouer, pour en *Angleterre* profondément ſur le trône ſe ancrer, ou vîte aller la mer repaſſer, pour en *Hanovre* le reſte de ſa vie paſſer. *George* de plus ayant la Catholique Majeſté paru inſulter par ſes démarches peu meſurées, l'ayant même injuriée & faut dire bafouée; *George* ayant *Charles* de partial qualifié, l'ayant accuſé d'être aux ennemis de la *Grande-Brétagne* attaché, & de n'être capable que des conditions inégales propoſer, de plus, ayant comme inſinué que *Charles* étoit bon à le daim & le cerf chaſſer, & non d'affaires de gouvernement ſe mêler; qu'il devoit à *St. Yago* des coquilles en pélerin chercher, ou des *Sts. Suaires* par les *Eſpagnes* débiter, ou les cloches dans les COUVENTS aller ſonner, &, en tems de tonnerre, l'EAU BÉNITE jetter. De telles choſes inſinuer, a dit Me. *Aranda*, c'eſt au premier chef crime de LEZE-MAJESTÉ; c'eſt *Charles* provoquer de *George* en duel appeller. Auſſi *Charles* a-t-il juré d'à *George* ne pas donner quartier; & de plutôt toutes les *Eſpagnes* exterminer, que de ne pas de l'*Amérique* tous les *Anglois* expulſer, & dans leur iſle de papier mâché les confiner pour l'éternité....

Me. *Aranda* ayant terminé, Me. *Florida-Blanca* s'eſt avancé, chapeau baiſſé, papiers déployés, a ainſi argumenté.

CELSISSIMES, AMPLISSIMES, GRANDISSIMES, EXCELLENTISSIMES, SÉRÉNISSIMES, MAJESTÉS ET ALTESSES!

Depuis le traité de *Paris*, *Charles* a eu plus d'un déni des *Anglois* mal-faiſans qui cherchent noiſe à tout venant; qui entrent dans les Etabliſſemens, qui tuent, qui pil-

lent, s'emparent de tout à bon eſcient. A la baye d'*Honduras*, territoire du Roi, les *Anglois* ont enfreint la loi, tranſgreſſé les traités qu'ils ont ſignés, & qu'ils n'ont pas obſervés; dans les terres de l'*Inde* fort avant ſe ſont avancés, les habitans ont fait révolter, ſabres & boyonnettes leur ont donné, ſous le nom & couvert de l'amitié.

Ports, rivieres, havres & côtes ont fouillé, y ſont entrés, s'y ſont plantés, du bois à *Campêche* ſans permiſſion ont coupé, terrein volé, domination uſurpé, & la contre-bande par tout exercé. Milices ont levé, troupes formé, colons débauché; c'eſt vérité qu'on ne peut nier. Les *Indiens* Souverains ont détourné de notre amitié, les Alliés ont ſoulevé, ſecours leur ont prêté, fuſils & cartouches donné pour nous tuer; nos patriotes ont empriſonnés, baſtonnés, ſabrés, ou fort au loin chaſſés.

Par les *Anglois* à force ouverte, dans l'*Inde* avons été attaqués, l'an paſſé, c'eſt conſtaté: un Capitaine a été bleſſé, & maint *Eſpagnols* fait priſonniers; à tous excès ces *Anglois* ſe ſont portés par-tout où ils ont mis le pied pour négocier. Le pavillon de *Charles* avec audace ont inſulté, ſon territoire violé, ſa navigation intercepté, le commerce de ſes ſujets interloqué. Nombre de vaiſſeaux ont capturé, effets, hardes, ont pillé, volé; pirateries & violences par toute mer exercé. Nos matelots, en pleine paix, à coup de canons ont ſalué: les fers aux pieds & aux mains leur ont planté, puis ſous le tillac les ont enfermés.

Le drapeau Royal par dériſion ont fait baiſſer, le viſage s'en ſont frottés, la ſueur en ont eſſuyée, & avec indécence s'en ſont mouchés: bref, avec ignominie les *Anglois* ont traité l'*Eſpagnol* pavillon comme un torchon.

Maintes plaintes avons porté : remontrances avons réitéré ; réparations avons demandé, & pas un zeste n'avons gagné. Toujours envers *George* de bons procédés avons usés, prudence avons exercé, patience avons montré, mais plus d'une fois de guerre ouverte avons été menacés, plus d'une fois avons été gravement molestés, vivement piqués, car les *Anglois* sont des bougres déterminés.

On peut attester avec vérité qu'au milieu des disputes entre l'*Angleterre*, l'*Amérique* & la *France* élevées, *Charles* a démontré une noble impartialité. *George* ayant témoigné la médiation de *Charles* desirer, *Charles* gracieusément s'est prêté à tout différend entre Puissances belligérantes terminer.

Charles dont sa sagesse a adopté les mesures les plus efficaces pour les parties désunies à un accommodement également honorable porter : des moyens sages *Charles* a proposé, propres à toute difficulté écarter, & prévenir de la guerre les calamités. Mais *George* par sa conduite peu sensée, son peu d'inclination a indiqué à la paix de l'*Europe* conserver.

Contre tems, la marine de *George*, le pavillon de *Charles* insulter ; ces insultes à un point incroyable porter ; sur ses territoires commettre toute sortes d'excès ; de ses sujets saisir la propriété ; leurs vaisseaux fouiller, piller, eux-mêmes vilainement traiter, les bastonner, les emprisonner, à coups de boulets rouges chercher à les exterminer ; les états de *Charles* en *Amérique* ouvertement ménacer ; sur la province de *Darien* & sur la côte de *Saint Blas* la souveraineté usurper ; les nations *Indiennes* soulever contre les peuples innocens & paisibles de Sa Majesté, pour être à la barbarie de ces sauvages inhumai-

nement ſacrifiés, & comme en boucherie par eux égorgés, ſi ces ſauvages de remords touchés, n'euſſent eux-mêmes toutes les manœuvres de la ſéduction *Bretonne* révélé.

Des griefs ſi nombreux & de leur nature ſi ſérieux, des ſujets de plaintes, en différents tems, ont occaſionnés; mais dans les réponſes à ces plaintes, *George*, quoiqu'en uſant des expreſſions d'amitié, à *Charles* jamais de ſatisfaction n'a donné, au contraire les inſultes envers *Charles* de toujours continuer.

Charles avec candeur & ſincérité à *George* a déclaré, que vû les inſultes multipliées, & atteintes à ſes droits portées, il étoit dans l'indiſpenſable néceſſité de prendre un parti décidé, de lui-même ſe faire la juſtice qu'il avoit en vain ſollicitée.

Malgré les diſpoſitions pacifiques de *Charles* & ſon inclination particuliere à de *George* l'amitié cultiver, dans la douloureuſe néceſſité *Charles* s'eſt trouvé d'uſer de tous les moyens que le Tout-Puiſſant lui a donné, pour *George* à la raiſon ramener.

Et ici, l'Avocat *Florida-Blanca* par ainſi de terminer:

Vos Majeſtés & Alteſſes ſont d'après cet expoſé en état de décider; ſi *Charles* a la juſtice de ſon côté, & ſi à *Charles* on peut imputer les torrens de ſang qui dans cette guerre vont être verſés.

Et ici, *Benjamin* de parler ſoudain: c'eſt ce *Franklin* venu de l'*Amérique* en patins; la grande pancarte il a en mains: c'eſt la déclaration des *Etats-Unis* en confédération; de l'*Indépendance* par bonnes raiſons il demande confirmation.

HAUTISSIMES, GRANDISSIMES, SUBLISSIMES, EXCELLENTISSIMES, SÉRÉNISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES !

Le Souverain arbître des événemens humains dans ſes éternels décrets a arrêté, que le nouveau monde de l'ancien, un jour devoit ſe ſéparer. Par la Providence divine protégés, de la terre de ſervitude nous ſommes retirés, & à travers une mer de ſang à la liberté heureuſement ſommes arrivés.

D'une contrée d'oppreſſion, à la tyrannie par une main toute-puiſſante miſéricordieuſement arrachés, à travers un déſert de difficultés, y ſerions-nous encore ramenés de chaînes chargés ? Eh! telle ſeroit-elle de l'*Amérique* la fatalité ?

Quand un peuple gémit & ſuccombe ſous le poids de ſes fers, & quand dans un enchaînement continu d'inſultes, de manœuvres, de vexations, d'entrepriſes & d'uſurpations qui toutes viſent à le façonner au joug d'une obéiſſance paſſive, ſous les ordres tyranniques d'un deſpotiſme abſolu, il découvre le deſſein formé de le réduire ſous le joug de la plus inhumaine tyrannie, alors la juſtice & la vertu lui preſcrivent, comme un devoir, d'uſer du droit qu'il a de briſer les chaînes que le deſpotiſme lui préparoit, de changer la forme de ſon gouvernement, de nommer, à la place de ſes deſpotés, de nouveaux chefs revêtus d'une autorité établie ſur les mêmes principes que ſes droits.

Nous tenons pour évidentes vérités que tous les hommes ont été égaux créés; que le Créateur les a tous de certains droits inaliénables doués ; que ce fut pour la jouiſ-

ſance de ces droits s'aſſurer, que les hommes les gouvernemens ont inſtitué, gouvernemens qui tiennent leur juſte pouvoir des gouvernés ; que quand un gouvernement ne répond pas au but inſtitué, le peuple a le droit de la forme en charger, ou de l'abolir, pour un autre lui ſubſtituer, dont la baſe ſur de tels principes ſoit poſée, & dont les pouvoirs ſoient tellement organiſés, que le bonheur public & la ſureté il en doive infailliblement réſulter.

C'eſt dans ces vues que les Colonies *Américaines* S. M. & A. juſtement alarmées des progrès d'une autorité qui ne s'eſt occupée qu'à des fers leur forger, ont ſenti l'urgente néceſſité de leurs anciens ſyſtêmes de gouvernement abandonner, & de prendre, parmi les puiſſances de la terre, le rang égal & diſtinct que lui aſſignent les loix de la nature & du Dieu de la nature.

Ces paroles, "Le Prince eſt déchargé de l'obligation d'obſerver les loix „ *Princeps legibus ſolutus eſt* ; (Digeſt. lib. 3. tit. de leg. & ces autres : " Ce qui plait au Roi a force de loi : „ *quod principi placuit legis habet viguorem*; (Digeſt. lib. 1. tit. 4.) ſont autant de blaſphêmes inventés par des deſpotes, *Plâtres ignorans & ſauvages qui mutilent & gardent leurs troupeaux pour la voracité des loups.*

C'eſt, de tels principes imbû, que *George* dont le regne eſt marqué par tous les traits qui font reconnoitre le tyran, a forcé les Colonies paiſibles & tranquilles de l'*Amérique* à ſe relever envers lui de leur ferment d'*allégeance*, à rompre toute liaiſon, toute correſpondance politique entr'elles & la *Grande-Bretagne*, & à ſe déclarer ſolemnellement Etats libres & indépendans.

Juſqu'à

Jusqu'à ce moment nous n'avons pas manqué d'attention pour nos freres les *Bretons*. En divers tems leur avons fait observer les tentatives arbitraires de leur Roi, pour étendre sur les Colonies une jurisdiction destructive de tous nos droits. Nous en avons appellé à leur justice & à leur magnanimité, & par les nœuds du sang les avons conjurés de telles usurpations désavouer, mais sourds ont été à la voix de la justice & de la nature, ceux que nous avons toujours chéris comme nos freres & nos anciens amis. Nous avons donc dû céder à la triste nécessité d'avec eux nous séparer, & de désormais les considérer ainsi que le reste des hommes, comme nos ennemis en guerre, & nos amis en paix.

En conséquence, & nos vies, & nos biens, & ce qu'il y a au monde de plus sacré, notre honneur, avons mutuellement les uns envers les autres engagé.

Un Prince, par ses passions & par un ministere sans sagesse gouverné, n'est point du tout propre à un peuple libre commander.

A des loix justes & nécessaires pour le bien public, *George* son consentement a refusé. — Des loix d'une importance immédiate & urgente à ses gouverneurs a défendu de passer, à moins du droit de représentation dans le corps législatif abandonner; droit pour les peuples inestimable, & aux seuls tyrans formidable. — Il a dissous plusieurs fois des corps représentatifs, pour s'être avec une mâle fermeté à ses entreprises sur les droits du peuple opposés — l'administration de la justice a gêné : les juges a rendu dépendans de sa volonté. — Des essaims de jurisconsultes & d'employés en *Amérique* a envoyé qui sont venus les terres & les colons dévorer. —

Le commerce avec toutes les nations de la terre nous a prohibé. — Nos priviléges a révoqué. — Le gouvernement des Colonies a abdiqué, sa protection en a retiré, & les asservir par la force des armes a cherché. — Pirateries sur nos mers a exercé, nos côtes ravagé, nos villes brulé, & dans nos campagnes la désolation & la mort porté. — Des troupes nombreuses de mercénaires étrangers dans nos colonies a fait passer, pour ses œuvres de mort, de désolation & de tyrannie consommer. — Les *Américains* pris en mer il a obligé à contre leur patrie les armes porter. — Des soulévemens domestiques parmi nous a excité ; nos frontieres par des sauvages impitoyables a fait ravager, qui, dans la guerre, se font une loi de tout exterminer. — A chacun de ces degrés d'oppressions, humbles remontrances lui avons adressé, pour le redressement de nos griefs lui demander, mais toujours avec dédain avons été rejettés. — C'étoit donc une conséquente nécessité que le peuple dans l'exercice de la puissance législative, par elle-même indestructible, peut rentrer, sa suspension eut l'Etat à tous les dangers d'une invasion du dehors exposé, & le dedans dans les plus funestes désordres jetté.

A ces considérations, S. M. & A. les représentans des Colonies en Congrès Général assemblés, après avoir pris Dieu & l'univers à témoins de leur droiture & sincérité, au nom & de l'autorité de leurs Constituans solemnellement ont déclaré de l'*Amérique*, l'*Indépendance & Souveraineté*, Milices en conséquence ont assemblé, troupes en bataillons, en régimens formé, & en bataille rangée avec les stipendiaires de *George* se sont mesurés. Dans des jours de foiblesse & d'enfance avant que leurs mains

fuffent à la guerre formées, & leurs doigts au combat dreffés, fans amis, fans alliés, feuls & à eux-mêmes livrés, contre la fureur de leurs ennemis les *Américains* ont réfifté avec fuccès; drapeaux fans nombre aux *Brétons* ont arraché : leurs trophées en ont paré, & leurs triomphes orné.

La *France* & l'*Efpagne* par l'orgueil *Anglois* fouvent infultées, & de la marche de fon ambition juftement alarmées, dans la carriere contre l'*Angleterre* avec l'*Amérique* font entrées. C'eft, après avoir de tous bons procédés, comme *Louis & Charles*, la mefure comblé, que les *Américains* fe font décidés à cafaque tourner contre un Gouvernement qui ne reffemble qu'à un plan de rapines, d'incendies & de fang, qui par la violation la plus impie des droits de la religion, des gens & de l'humanité, la vengeance du Ciel a appellé, après avoir, avec révolte, à la protection du Tout-Puiffant renoncé, & fur fa tête anathêmes fur anathêmes entaffés.

Après qu'aux *Américains* la Providence, du fuccès à leurs armes a donné, & leurs efforts couronnés, les repréfentans du Congrès ont la confiance d'efpérer que leurs INDÉPENDANCE & SOUVERAINETÉ feront des nobles PUISSANCES hautement confirmées.

Ici, *Bute & North* de repliquer, *George* les dents grincer, des pieds trépigner, les cheveux s'arracher comme un poffedé, fe démener comme un homme du Diable tourmenté, & dans le ventre duquel cent cochons font entrés.

L'*Amérique* eft fanatique, hérétique, fchifmatique, a dit l'Avocat *North*. — Oui, l'*Amérique* eft im-politique, a dit l'Avocat *Bute*, & de plus, fes propres actes, déclarations font mal-fonnans, coïonnans, & en

ſus impertinens. — Oui, ils choquent le bon ſens, a dit M. *North*, & de plus, SERENISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, le Congrès très-groſſier, ſans politeſſe & ſans uſage du monde, faut croire, a, *George* en paroles & écrits très-maltraité, qualifications odieuſes lui a donné que jamais il n'a méritées.

VOS ALTESSES & MAJESTÉS, ſavent comme moi que *George* eſt bon Roi. C'eſt un Souverain bon comme le pain. Il eſt ſans fiel, ſans malice, toujours de ſa fabrique occupé, au mal ne peut ſonger. — *George* eſt bon mari, il vit avec ſa femme, & ſa femme avec lui : tous deux en bonne union & connexion, comme une paire de pigeons. *George* eſt paternel Souverain : il ſoigne les *Anglois* comme des poulets : il aimoit les *Américains* plus qu'on aime des Couſins germains. *George* Roi leur donnoit de bonnes loix. Ces Canailles qu'un jour, MOI *North* je ferai pendre, rouer, brûler, pour un miſérable bill ſe ſont révoltés; ils ont guerroïé, & ſans le Roi de *France* ils euſſent été feſſés. Or donc faute à *Louis* de *Bourbon*, & à lui ſeule correction. Si les *Américains* ne ſont plus *Anglois*, c'eſt la faute des *François*; s'ils ſont INDÉPENDANS, ce n'eſt pas par leurs belles dents; — mais les *François* les ont malicieuſement aidés, & ſur le pinacle placés. — Or MESSEIGNEURS, eſt-il de droit & de raiſon d'uſer entre Souverains de pareille trahiſon ? & *Louis* de *Bourbon* n'eſt-il pas digne de repréhenſion, & ne mérite-il pas caſtigation ? . . . .

Oui, *Louis* a très-fort mérité d'être *caſtigué* a dit Me. *Bute*. On doit à LA TOUR *Louis* enfermer & cent ans l'y laiſſer. Ce SIRE *Louis Bourbon* eſt cent fois plus

fripon que SIR *George Gordon*. Ce dernier a torche ardente dans *Londres* porté, quelques cahutes, quelques chapelles & images a brûlé; . . . . mais le premier à dix-huit cent lieues la premiere étincelle de feu a jetté, & toute l'*Europe* & tout le monde peut-être va embraser.

Ça pourroit arriver, a dit le Prince d'*Orange*. En *Hollande*, zizanie *Louis* a semé, & à la grande cité le tocsin a fait sonner. Sans ma science, sagesse, prudence, les sept provinces des *Pays-Bas*, *Bourbon* eût incendié, & de-là, le feu par tout le monde se seroit communiqué. Mon ALTESSE toute l'*Europe*. tout l'univers doit remercier, & à ma profonde politique des éloges donner. Car, sans moi, par ma foi, tout le monde seroit à cette heure brûlé, & peut-être que dans tout l'univers il n'y auroit pas une maison en pied.

Et ici, Me. *North* d'ajouter, que l'impudique Congrès thèses hardies a avancé qui tendent aux fondemens de tous les Etats saper, tous les peuples à la révolte pousser, & Princes & Rois faire assassiner : que si les nations venoient à ses maximes & théorie adopter, il n'y auroit pas au monde de sureté, qu'on verroit les hommes à *tout bout de champ* la gorge se couper, dans la poussiere se renverser & dans le sang se baigner.

Et ici, Me. *North* d'être vivement secondé, fortement appuyé par tous les bouchers, & Monsieur *Waldeck*, entr'autres, d'avancer " que les Princes doivent les peuples fouler, s'ils ne veulent eux-mêmes en être écrasés; qu'on doit les aîles leur couper pour les empêcher de trop haut voler, qu'il est dangereux que les peuples soient heureux : que le peuple est une bête indocile, têtue, ingrate, un animal féroce, dur à l'é-

peron, pouſſif, rétif, capable de Princes mutiler, manger, dévorer : que le peuple dans ſes idées ſombres, dans ſa bile noire, dans ſon fanatiſme atroce, lorſqu'il vient à faire exploſion, a le vol de l'aigle, la viteſſe du cerf, la force du taureau, les griffes du lion, les écailles du crocodile, & la dent du rhinocéros : que ſi on n'a ſoin de l'effrayer ſans ceſſe par des potences & des bûchers, il peut dans le néant Princes & Rois faire rentrer : qu'un Prince ſenſé doit pour ſa ſureté, avoir une verge de fer, toujours ſur la tête de ſon peuple levée, pour à l'inſtant l'en frapper, lorſqu'il vient du droit chemin à s'écarter. — Enfin, qu'il ne ſauroit y avoir trop de bourreaux & de gibets dans le monde. „

A ce propos *Franklin* bénignement a ſouhaité que les rhumatiſmes, la goute, le mal de dents, la vérole, la gravelle, la migraine, la rogne, la teigne, la peſte, pourroient dans le Corps du Prince *Waldeck* enſemble entrer pour avoir thèſes ſi odieuſes oſé haſarder.

Et ici, *North* de demander que les pétitions de *Franklin* ſoyent rejetées, que l'Indépendance de l'*Amérique* ne ſoit point par les nobles PUISSANCES ratifiée, & que *Louis & Charles Bourbon* ſoient condamnés à tous dépens & dommages payer.

Et ici, le Prince *Waldeck*, au nom de tous ſes confreres bouchers, de nouveau avancer, que de l'*Amérique* la SOUVERAINETÉ ne feroit jamais par lui *Waldeck* confirmée, & qu'elle étoit de tous ſes confreres hautement déſavouée.

Et ici, altercations, conteſtations, débats, bacanal, tapage ; les uns vouloient l'indépendance de l'*Amérique* ratifier, les autres, tous les *Américains* rebelles & félons

déclarer, & ainſi les faire châtier; & Me. *Choiſeul* d'au tribunal notifier que *Louis* & *Charles* ont juré de PAR LES PUISSANCES faire légaliſer du Congrès la Souveraineté.

Et ici, le Roi de *Sardaigne* raporteur de l'affaire nommé, d'ainſi la raporter.

L'affaire qui occupe en ce moment ce tribunal auguſte, eſt de nature à mériter de fixer des nobles PUISSANCES l'attention, & à être par elles priſe en mure conſidération. Il s'agit de guerre terminer, d'effuſion de ſang arrêter, de l'*Amérique* au rang des Puiſſances placer, ou de la faire rétrograder.

Pour l'Indépendance du nouveau monde effectuer, un peuple s'eſt aviſé des liens de la dépendance briſer, & de ſes maîtres le joug ſecouer. Il prétend qu'il en étoit opprimé, mais ce fait n'eſt pas encore bien prouvé. Aux armes ce peuple eſt vôlé: avec les armes de ſes maitres s'eſt meſuré, Indépendance, de ſon chef, a déclaré, & Souveraineté publiquement affiché.

Par traité avec ce peuple paſſe, *Louis* & *Charles Bourbon* en guerre contre *George* d'*Hanovre* ſont entrés, pour ſa *Souveraineté* appuyer, & les *Américains* de l'*Angleterre* faire triompher.

Ces circonſtances événemens malheureux ont amené, & le flambeau de la guerre en *Amérique* allumé menace à ce moment de tout le monde embraſer.

L'*Anglois* a taxé le *François* de félonie, de perfidie, de trahiſon, de diſſimulation, à la face de toutes les nations.

Le *François* a à tout l'univers l'*Anglois* dénoncé, comme voulant de l'Empire des mers s'emparer, monarchie uni-

verſelle par tout l'océan fonder, tous les peuples maîtriſer & à tous des chaînes leur forger.

L'*Eſpagnol* n'a parlé des procédés arbitraires & de la tyrannie de l'*Anglois*, des uſurpations, des inſultes, des griefs multipliés qu'il a à lui reprocher.

De tous côtés manifeſtes, d'après la coutume, on a publié, pour ſe juſtifier.

L'*Anglois* a dit : l'*Américain* eſt rebelle, parricide, enfant dénaturé : le *François* perfide, d'avarice & d'ambition dévoré, de tout voulant s'emparer, & domination excluſive par tout le monde exercer : l'*Eſpagnol* fanatique, injuſte, traître, menteur & dupe.

L'*Américain* a dit : l'*Anglois* eſt un deſpote, un tyran ; l'*Angleterre* une marâtre qui a conçu le projet déterminé, de la fortune de ſes enfans s'approprier, de leur ſang ſucer, de toute l'*Amérique* épuiſer.

Le *François* a dit : l'*Américain* a raiſon de ſecouer une injuſte domination, d'un droit uſer, dont l'hiſtoire Angloiſe conſtate la légitimité : égards, patience, bons procédés avons épuiſé, pour être diſpenſés de l'épée tirer : par ſon orgueil, ſa hauteur, ſes injuſtices, l'*Anglois* a provoqué les bottes ſecretes qu'on va lui porter.

L'*Eſpagnol* a dit : l'*Anglois* notre médiation a dédaigné, de nous s'eſt moqué, droit des gens envers nous a violé, deſpotiſme hautain, impérieux a adopté, auquel il eſt tems de rémédier.

* Le Roi de *Sardaigne*, par ainſi de terminer.

S. M. & A. voilà l'affaire telle qu'on peut avec vérité, avec probité, la rapporter ; à VOS NOBLES PUISSANCES appartient en ce moment de prononcer.

Et ici Me *North* de nouveau parler.

Serenissimes Majestés & Altesses ! Ce feroit à tort que George feroit condamné, car George a la modération la plus marquée ; de refpect le plus profond pour vos nobles Puissances George eft pénétré, la félicité des hommes perfonne plus que lui ne peut defirer, & aucun Roi plus que lui n'a jamais tant fouhaité de l'effufion du fang humain arrêter, & de paix fur terre cimenter pendant toute l'éternité.

Et ici d'un membre du tribunal qu'il feroit inconféquent de nommer, par ainfi de s'énoncer.

S. M. & A. depuis que Louis ouvertement pour les rebelles *Américains* s'eft déclaré, il y a quatre ans paffés, les vaftes & dangereux deffeins a achevé de développer que le pacte de famille avoit déja à l'*Europe* annoncés.

George eft un Prince fage, prudent, modéré, qui le fléau de la guerre, du globe a tâché d'éloigner, crainte de toutes les Puiffances y envelopper.

Par une conduite pareille, la maifon de *Bourbon* s'eft cru encouragée au point, qu'après avoir perfidement des fujets rebelles excité, fous le voile trompeur de l'amitié, du commerce, de l'indépendance & de la liberté, à le poignard dans le fein de l'*Angleterre* plonger : non contente d'un fi hoftile procédé, une invafion dans les ifles *Bretones* a projetté, & avec l'appareil impérieux de fon ambition à l'*Europe* l'a annoncé.

Louis a toute la faute de fon côté : car après avoir dans fes projets hoftiles *Charles* entraîné, fans pouvoir aucun motif plaufible alléguer, pour fa conduite colorer, de plus en plus fes deffeins perfides & dangereux a fait éclater, fans paroître les Puiffances refpecter, au

contraire publiquement afficher de vouloir toutes les braver.

Les Puiſſances en corps ne doivent-elles donc pas être vénérées, & comment donc la maiſon de *Bourbon* peut-elle ſe juſtifier d'avoir ainſi haſardé de tous les Souverains enſemble narguer?

L'*Angleterre* a ſon ſang & ſes tréſors en prodigue verſé, pour toutes les nations du monde aider à briſer les fers, dont la maiſon de *Bourbon* a tant de fois cherché à les charger. Je croirois faire tort à la connoiſſance des nobles PUISSANCES que de l'hiſtoire des projets ſanguinaires de la *France* leur rappeller. Je me contenterai d'obſerver qu'au preſſant danger, prompt remede doit être apporté. C'eſt la cauſe de toutes les nations que je veux en ce moment plaider, leurs intérêts les plus chers que je veux protéger, & aux lumieres & à la juſtice des nobles Puiſſances en appeller.

La malice & l'envie des ennemis de l'*Angleterre* ſont des plus caractériſées: les vues ambitieuſes de la maiſon de *Bourbon* des plus marquées: elle veut tout écraſer, pour ſur tout dominer; ſi les Puiſſances lui laiſſent ſon ſyſtême ſur baſe ſtable aſſurer, alors de l'*Europe* plus de liberté, plus de ſureté; alors, elle ira un jour tous les trônes renverſer, Princes & Rois aux pieds fouler; Peuples, Nations, Puiſſances, Dominations, ſur la couverture faire ſauter, & comme éponge les preſſer.

C'eſt par ce qu'il y a entre Princes de plus ſacré, que le tribunal des nobles PUISSANCES je dois inviter, à *Louis* & *Charles Bourbon* condamner, & à tous les pots caſſés leur faire payer; je crois plus qu'inutile d'ajouter, que tous les rebelles de l'*Amérique*, dans le devoir on

doit faire rentrer, & à l'*alléyeance* envers l'*Angleterre* les rappeller, ou finon, fi fort avec bonnes tenailles les pincer, qu'ils ne puiffent plus remuer, & contre l'aiguillon de leur jufte Souverain regimber.

Et ici, un autre membre du tribunal de ripofter, que ce dernier avoit furement guinées, de *George*, ou des Agens de *George* touché, pour avoir fi chaudement fa caufe plaidé.

Et ici, les garçons bouchers, de *George* l'affaire vivement appuyer, & le Prince d'*Orange* d'hautement la feconder, & de fermement déclarer que *George* ne feroit pas condamné : que c'étoit fon coufin fous-germain, qu'il lui avoit juré de lui prêter la main.

Et ici le Roi des *Deux Siciles* de protefter que *George* feroit condamné, & d'autres membres d'alléguer que tous les *Anglois* par leur infolence avoient mérité d'être une bonne fois joliment frottés, étrillés, roffés, pour s'être de toutes les nations joués, avoir tous les peuples avec ignominie traité, & s'être impertinemment imaginé qu'eux feuls le foleil devoit éclairer, & que pour eux feuls le Créateur l'Océan avoit créé.

Et ici, le Roi de *Pruffe*, en fa qualité d'Avocat Général, du tribunal nommé d'être fommé de fes conclufions donner, & *Fréderic* d'ainfi s'exprimer.

Messieurs, je fais par cœur les Inftituts, le Digefte & l'in-Digefte : j'ai lu *Grotius*, *Puffendorf*, *Montefquieu*, *Voltaire* : je poffède fur le bout des ongles les décifions de ces grands Jurifconfultes en matiere de droit : j'ai auffi fait des livres, preuve que je m'y connois; & on fait par ma propre expérience que j'ai de la fcience, & que

lorſqu'il s'agit de décider un cas, je ſuis moi-même mon avocat.

Mais ici, c'eſt du fruit nouveau de voir TROIS ROIS comparoitre au barreau. Mais puiſque par les nobles PUISSANCES a été décidé qu'à ce tribunal leur procès ſeroit jugé, il eſt du devoir de ma charge de concluſions donner.

PRIMO, il s'agit de fixer le vrai point de l'objet en litige. Dans l'une des quatre parties du monde, premiere étincelle de feu a été jettée, & premiere meche allumée. Un peuple de ſes Souverains autorité a ſecoué, ça ne peut guere à conſéquence tirer, parce que dans un autre hémiſphere ce peuple ſe trouve placé. L'*Anglois* doit déſeſpérer de pouvoir ce peuple ſubjuguer. L'*Anglois* ſon maître dans l'*Américain* ayant trouvé, le cas me paroit tout décidé. Celui-ci ayant en brave guerroïé, indépendant on le doit déclarer.

SECUNDO, *George d'Hanovre*, & *Louis* & *Charles Bourbon* tous trois en guerre ouverte ſont entrés, pour d'anciennes querelles venger. Ici, ce ſeroit vouloir la mer boire & les poiſſons manger, que de prétendre trancher ſa difficulté. Entre *Anglois*, *Caſtillans* & *François*, la guerre eſt innée: ce ſeroit vouloir prendre la lune avec les dents, que de chercher à les empêcher d'enſemble batailler. Si tous les dix ans au moins guerre entre ces trois nations il n'y avoit, le goût au monde s'en perdroit, & peut-être que l'art militaire on oublieroit. Or, cet art eſt au monde d'indiſpenſable néceſſité, & plutôt que de le perdre, on doit avec ſoin le conſerver, & précieuſement le tranſmettre & porter juſqu'à la plus reculée poſtérité. Du reſte, le procès entre *François*,

Caſtillans & *Anglois* me paroît ſi compliqué que je ne ſais quelles concluſions donner. Avant de prononcer ſeulement, je concluerai que chacun des membres du Tribunal doit à ce ſujet s'expliquer, pour d'après le plus univerſel ſentiment être par les nobles PUISSANCES ſentence portée.

Ici, le *Grand-Turc*, Préſident, ayant les membres du tribunal ſommés de leurs opinions donner, chacun indiſtinctement, d'après ſon ſens, eſprit, lumieres, intérêt, capacité, préjugés, d'ainſi s'énoncer.

Dans le procès mû entre *Louis* & *Charles de Bourbon*, & *George* d'*Hanovre* Fabricant de boutons, mon avis, a dit *Joſeph*, eſt que *Louis* & *Charles* ayant été provoqués, lézés, leurs pavillons inſultés, leurs territoires violés & volés, ont cauſe gagné, & que *George* doit être condamné à tous frais & dépens payer.

Au NOM de *George* ROI, a dit l'Avocat *North*, je dois demander que du tribunal, l'Empereur ſoit recuſé, que ſon ſuffrage ne puiſſe en ligne de compte entrer, parce que le ſang *François* ayant dans les veines de ſon Pere coulé (*), & dans les ſiennes circulé, *Joſeph* ne peut qu'avoir le ſang gâté, par ce ſang *François*; que *Louis* d'ailleurs, ayant la ſœur de *Joſeph* épouſé, ce *Joſeph*, comme il appert, ne peut que ſa cauſe favoriſer, & en ſa faveur être porté.

Ici, d'outrepaſſer, ſans faire droit à la récuſation de Me. *North*, quoique fortement ſecondé par les bouchers.

(*) Par ſa mere Elizabeth-Charlotte d'Orléans, petite fille de France.

Et l'Empereur de *Maroc* du fentiment de *Jofeph* fe ranger. Ce Roi *Breton*, ce fabriquant de boutons, a dit *Mhemet*, à ma *porte* a dépêché deux couriers, pour mon impérial fecours folliciter, mouches auffi a détaché, pour me porter, à *Charles* d'*Efpagne* mon Allié guerre déclarer, troupes, poudre & canon m'a fait préfenter pour de fes *Préfides* m'emparer. Mais moi étant avec *Charles*, depuis fix ans en étroite amitié, à des offres fi perfides me fuis refufé. Il eft contre d'un *Mufulman* l'honneur & probité, du Cimeterre *Ottoman* pour une fi félonieufe guerre enfanglanter.

Si la guerre on peut excufer, a dit la Reine de *Hongrie*, mon fils a eu raifon de guerroyer, *Louis* doit fa caufe gagner, & *George* être condamné.

Et ici Me. *North*, encore de demander que *Thérefe* foit recufée : que *Louis* ayant fa fille époufé, *Thérefe* ne pouvoit autrement que pour fon beau fils pancher ; qu'il étoit de l'équité des nobles PUISSANCES auffi de recufer, tous ceux du membre du tribunal qui pouvoient être des *Bourbons* parentés, ou alliés.

Et ici, l'Avocat *Choifeul* à fon tour d'expofer que, fi, des *Bourbons* les alliés ou parentés font du tribunal recufés, on doit auffi en expulfer, tous les bouchers *Allemands*, marchands de chair & de fang qui à *Faucitt* ont livré tant de pauvres infortunés.

Et l'Impératrice de *Ruffie* de déclarer que quelle qu'elle foit pour *George* fa bonne volonté, en juftice elle ne peut s'empêcher comme *Mhemet*, *Jofeph* & *Thérefe* d'opiner.

Et l'Avocat *Bute* contre *Catherine* de bien fort s'emporter, & de lui reprocher, qu'après que *George* a pour

elle tant facrifié, les intérêts de *George* abandonner, eſt un trait d'ingratitude la plus marquée, de noirceur la mieux caractériſée.

Et la Reine de *Portugal* d'obſerver que c'étoit la balance de la juſtice trop d'un côté faire pancher, que de tout le monde contre ce pauvre *George* ſe déclarer; qu'elle, en conſcience, ſe voyoit obligée d'en ſa faveur ſon ſuffrage donner, que, par reſpect humain, elle ne vouloit pas ſon ame charger & ſe damner; que du procès des TROIS ROIS elle ſe lavoit les mains, qu'elle ne vouloit y entrer pour rien.

Et le Roi de *Danemark* d'hautement la queſtion trancher, & de décider, que *Bourbon* a cauſe gagné, *George* perdu procès, & que ſans autre forme, on le doit condamner.

Et le Prince d'*Orange* ici à ſon couſin *Chriſtian* de reprocher, qu'ayant la Sœur de *George* épouſé, & ainſi de ſon beau-frere les intérêts abandonner, pour des étrangers, c'eſt un fort vilain tour lui jouer, que lui *Chriſtian* doit avoir le cœur & l'ame glacés, pour n'avoir pas plus de fraternité.

Oh! a dit *Chriſtian*, depuis que *Mathilde* ſa Sœur m'a COCUFIÉ, que des cornes publiquement par tout l'univers m'a fait porter, qu'elle s'eſt aviſée d'avec un FRATER (*) coucher, contre *George* ſuis un peu enragé.

Et pourquoi enragé? a repris le Prince d'*Orange*: dans la grande CONFRAIRIE votre Majeſté a été agrégée, & qu'il y en a bien peu parmi les membres de ce tribunal

---

(*) Garçon Chirrugien, Comte Struenſée qui, comme on ſait, ſa tête ſur l'échafaut a porté, pour avoir, dit-on, la couche de Chriſtian partagé.

qui ne ſoient comme vous CORNIFIÉ ! MOI je n'oſerois jurer, au moins que je ne fois auſſi COCUFIÉ, a dit ſon ALTESSE. Mais, mon Couſin, ma COUSINE avez forcé à deſcendre du trône l'eſcalier; dans un autre Etat comme une catin l'avez forcée de paſſer, pour dans l'obſcurité aller expirer. Si ainſi les Souveraines & mes COUSINES vous traitez, qui Diable à votre *Dannemark* des Reines voudra donner ?

Ce n'eſt pas ma faute, a dit *Chriſtian :* ni la mienne non plus, a dit *Guillaume :* --- & ici, le Roi de *Suede*, à *Chriſtian* & à *Guillaume* de la parole couper, crainte de voir, pendant deux heures, de leurs ſots-coq-à-l'âne le tribunal enfiler.

Je crois m'être déja ſuffiſamment expliqué, a dit *Guſtave:* l'*Anglois* ne peut qu'être taxé d'injuſtice, de perfidie, de cruauté, c'eſt avéré: abſtraction même faite de ce qui peut me concerner, à n'enviſager que la juſtice & l'équité, *Louis* & *Charles* doivent procès gagner.

Pour moi, je ne fais qu'en dire, a dit le Roi de *Pologne;* à voir trois Rois puiſſans s'accuſer réciproquement, des torts de part & d'autre avouer, & mutuellement ſe condamner, ſe juſtifier; c'eſt choſe ſi plaiſante en vérité, que je ne fais qu'en décider. D'ailleurs, je ne ſuis moi qu'une eſpece de Roi *in partibus inutilibus ;* des querelles & des procès, je ſuis, on ne peut pas plus dégoûté; ceux qui ont des différends n'ont qu'à les terminer. Au ſujet de cette affaire, je laiſſe VOS MAJESTÉS & ALTESSES à prononcer, aucunement ne veut m'en mêler.

Staniſlas ſommé de ſon ſentiment donner, *Staniſlas* de l'avis de *Guſtave* s'eſt rangé.

Et

Et le Roi des *Deux-Siciles* de fortement demander, & hautement infifter, que *George* foit condamné, que tous les bravaches *Anglois* foient châtrés, de bonnes chaînes chargés, & comme bourriques fanglés.

Et l'Electeur de *Mayence* de chrétiennement expofer, qu'étant Miniftre d'une religion qui ne refpire que paix & charité, quoiqu'à fa croffe l'épée foit acolée, fon Miniftere ne peut que lui fuggérer d'opiner que les parties foient enfemble réconciliées, pour qu'ultérieure effufion de fang humain foit arrêté, fang dont la terre eft toujours fouillée, à la face du Ciel irrité, fans plus d'utilité.

Et les Electeurs de *Cologne* & de *Treves* de religieufement auffi obferver qu'étant, comme *Fréderic de Mayence* leur confrere, par les principes d'une même religion liés, par devoir, par la religion chrétienne à des Miniftres des Autels infpiré, ils ne pouvoient que, comme *Fréderic*, opiner pour la réconciliation & la paix.

Et l'Electeur *Palatin* de tout uniment déclarer, qu'ayant été, n'aguère, par les canons de *Fréderic* & de *Jofeph* effrayé, lorfque ce dernier par malice noire foufflé, d'une partie de la dépouille de Feu *Maximilien* de *Baviere* vouloit s'emparer, & jamais de fa vie de guerre ne s'étant mêlé; n'ayant non plus trop la controverfe, ni le Digefte étudié; il ne favoit, pour le cas préfent, quelle fentence porter; que procès étoit à lui étranger, que tout autre pouvoit mieux que lui l'affaire décider; qu'enfans n'ayant jamais procréés, & ne laiffant pas au monde d'héritier, il ne vouloit, le refte de fes jours fonger, qu'avec fon Opéra, fes Virtuofes & fes Sultanes à s'amufer.

Et l'Electeur de *Saxe*, comme bien d'autres, d'avancer, que tous les fraix du procès doivent fur le corps de *George*

tomber. Qu'il eſt des *Bourbons* patenté : que le Pere de *Louis* & *Charles d'Eſpagne* ont ſes tantes épouſé : que neveu du dernier, & couſin très-bon germain du premier, la bonne politique & la douce amitié ne peuvent que lui dicter d'en leur faveur opiner.

Pour moi, a dit le Grand-Duc de *Toſcane*, quoique *Louis* ait *Antoinette* ma Sœur épouſé, & que moi-même avec *Marie-Louiſe* Fille de *Carlos* ſois marié, par conſéquent que, par les liens du ſang, à *Carlos* & à *Louis* ſois lié; malgré encore qu'à parler politiquement je ſois perſonnellement à l'affaire intéreſſé, je ne puis que d'après la juſtice opiner, & d'après l'équité déclarer, que mes beau Pere & beau frere ont procès gagné, & que d'après toutes les Loix *George* eſt condamné.

O pauvre *George !* que tu es donc infortuné ! s'eſt *George* lui-même écrié, d'un ton de componction qui vraiment fait pitié. *Miſericordia ! Miſericordia !*

A quoi ſervent tous ces hélas, & tous ces *Miſericordia*, a dit à *George*, *Bute* ſon Pere, d'un ton d'indignation ? Vous n'êtes pas encore ni perdu, ni noié : & il n'eſt pas encore aſſuré que l'huiſſier viendra vous exécuter.

Moi, j'ai le cœur navré, pétrifié, le corps caſſé, briſé, la tête me fend, & ſi j'avois des dents, je mordrois tout venant, a dit le Duc de *Deux-Ponts*. J'ai été déshérité, fruſtré de mes prétentions, graces à l'Empereur, au Roi de *Pruſſe*, & à ma défunte Couſine l'Electrice des *Saxons*, ainſi qu'à mon benêt de beau frere qui aime tant les pigeons, les bécaſſes & bécaſſons.

Moi, je me pers, je n'y ſuis plus : je touche au tom-

beau : déja je vois allumés les funebres flambeaux (*), a dit le Prince *Charles* de *Lorraine*. Je voudrois d'après mon caractere voir la paix toujours regner sur la terre.

Moi je suis *Bourbon*, de *France* & d'*Espagne* j'écartele mon écusson, a dit le Duc de *Parme* : à mon oncle & cousin il est naturel que je donne la main. C'est dommage que *Louise* (†) ma mere sur la terre ne soit pas plus long-tems restée, car au lieu d'être petit Duc de Parme & de Plaisance en pied, peut-être qu'à cette heure, je serois Roi de Naples tiré, & je puis assurer que mieux que Ferdinand en Europe j'eusse figuré, & qu'en cette rencontre de la tablature aux Anglois bougrement j'eusse donné. Le Roi des Deux-Siciles est un niais, fait pour les moutons d'Espagne garder, & leur fine laine filer & carder, des vers à soie élever, ou des gants comme son Frere aîné (*) déchirer.

(*) Le pauvre & bon Prince *Charles* ne s'est pas trompé, & déja il est inhumé; mais avec lui *Charles* une mémoire chérie des peuples a emporté. A sa mort, les larmes par-tout ont coulé : de lui, avec regret, on peut dire, mais avec vérité, que le meilleur des Princes sur la terre s'est éclipsé. Nul autre pour la bienfaisance & bonté ne peut lui être comparé. Oh ! si des cendres de *Charles*, comme de celles du *Phénix* pouvoient renaître des Princes à lui semblables & les trônes occuper, alors la félicité parmi les peuples pourroit regner. Mais, ô souhait vraiment inutile & infructueux !

(†) Louis-Elizabeth de France, fille de Louis XV, mariée à Dom Philippe II Infant d'Espagne.

(*) Dom Philippe-Antoine-Pascal-Ignace de Loyola-François-Xavier-François de Borgia & St. Régis, Duc de Calabre, premier né des mâles de Dom Carlos III, du nom, Roi des Espagnes & des Indes. Ce premier mâle étant imbécile fieffé, Prince des Asturies n'a pu être nommé, & à Naples comme tel a été laissé, lorsque son pere Dom Carlos sur le trône de Castille est monté. L'amusement & plaisir de ce Dom imbécile, étoit de déchirer des

De propos si indécens par un cousin lâchés, sa Majesté de Naples a été très-choquée, & vivement Ferdinand de Parme a menacé de lui donner cent coups de poings par le nez.

Vous êtes aussi grossier qu'un muletier, a le Duc de *Parme* à sa Majesté riposté. Le sot Rezzonico (†) sur mon chef les foudres du Vatican a lancé, & je n'en ai pas été plus effrayé... mon cousin, vous croyez me faire peur, mais plus que vous j'ai du cœur. Toute votre race a le cerveau brûlé, voilà pourquoi de vos menaces ne suis nullement choqué. Vous êtes brutal, cheval, animal; si une mule ou un mulet venoit à me donder un coup de pied, j'aurois tort de lui intenter procès; voilà pourquoi, sans vouloir raison de votre pommée sotise demander, de bien bon cœur veux vous excuser de l'avoir lâchée.

Ici, la Reine de Hongrie à ses deux beaux fils de représenter qu'étant si proches parens, ils avoient tort de noise se chercher, qu'ils devoient plutôt comme deux bons freres s'aimer, & *vicissim* la main se donner & s'embrasser.

Et le Duc de Parme à sa belle-mere de tout net déclarer que l'affaire ne pouvoit aucunement la regarder, que de ses propres affaires elle devoit se mêler, sans vouloir dans celles des autres s'immiscer; que lui Ferdinand étoit, on

---

gants, & il ne lui en falloit pas moins de mille paires par jour, c'est-à-dire 30 & 31 mille paires par mois, c'est-à-dire 365000 paires par an. Si ce Dom eût vécu encore une couple de siecles, il eut pu faire la fortune de tous les gantiers de l'Europe. ---- Otez le *deficit* des jours des mois de Fevrier & faites l'appoint des Bissextiles dans le cours de deux siecles, & calculez, si vous voulez, le montant vous trouverez.

(†) Clément XIII. Pape, par qui le Duc de Parme actuel a été excommunié.

ne peut pas plus fâché, d'avoir ſa vieille fille Amélie épouſé, qu'elle vouloit la culotte porter, & que dans ſes Etats, pour un NIGUE-D'OUILLE, Amélie le faiſoit paſſer.

Et ici, le Duc de *Parme* d'être à l'ordre appellé, & par le Vice-Préſident Empereur lui être repréſenté, qu'il devoit avec plus de reſpect à une belle-mere parler, & que ſi avec Amélie ſa femme il ne pouvoit s'accorder, c'étoit à lui à s'arranger, que ça ne pouvoit non plus aucunement le tribunal regarder, que différend entre homme & femme devoit au lit s'accommoder.

Et ici le Roi de *Suede* d'expoſer qu'on devoit avancer, ſans à des *bibus* s'arrêter, qui étoient à la cauſe étrangers. Et le Duc de *Wurtemberg* ſommé d'à ſon tour opiner, Eugene de déclarer, qu'on pouvoit ſans lui l'affaire arranger; que lui Wurtemberg avoit aſſez à démêler avec ſes filles, ſes femmes, ſes guenons, qui lui faiſoient tourner la tête ſans raiſon.

Le tour de parler des bouchers arrivé, Me. Landgrave de *Heſſe-Caſſel* de hautement trancher que tables, marmites, pots de chambre caſſés, les Bourbons devoient payer; que tous ces Bourbons étoient des larrons, des frippons; qu'ils l'avoient trompé; que dans la confiance d'un Bourbon épouſer, il s'étoit fait cathéchiſer, catécumeniſer, que pour ce, il avoit de religion changé, parce que des Heſſes ayant le trône de Suede, des Goths, des Vandales occupé, il pouvoit, par l'influence de l'alliance de cette Bourbon, être tout auſſi bien qu'un Prince des Lorrains, Roi des Romains créé, & puis à Francfort être Empereur couronné. Que les ſoldats de ces Bourbons ayant de plus ſes labyrintes, caſcades de Caſſel, dans la

derniere guerre, démonté, brisé, de sa vie il n'auroit le cœur de tous ces griefs leur pardonner.

Et le Marcgrave d'*Anspach* de tout se moquer, & de désirer que la guerre entre les Bourbons & le fabricant de boutons, pût encore trente-neuf ans durer, pour ses denrées mieux débiter, & de bonnes guinées toucher. Eh! que m'importe à moi, disoit sa MARGRAVIALE ALTESSE, d'à ma mort, cent mille ou cinquante mille têtes de sujets laisser? N'ayant point d'héritier, aux miens mon marquisat ne peut passer; les Brandebourgeois-Prussiens viendront le posséder, lorsque les Anspach & les Bareuth seront trépassés. Eh bien! que mon ame alors *requiescat in pace!*

Moi de George, comme déja l'ai déclaré, je suis parenté, a dit le Duc de Brunswick, & ayant avec sa Sœur ainée couché, j'aurois tort de ne pas en sa faveur opiner, & d'un si proche parent laisser en un si conséquent procès succomber. Nonobstant les raisons que peuvent alléguer les Bourbons, je crois que, sans injustice, on ne peut George condamner, parce qu'à tout considérer, George ne les a pas provoqués. Les Bourbons ont leur belle trouvé, & leur coup n'ont pas manqué: ce n'est pas, selon moi, être brave, que d'un ennemi vouloir le ventre de son épée percer, lorsqu'il est par terre renversé, & à demi terrassé. Il y a dix ans, huit ans, six ans, cinq ans, qu'ils n'eussent pas même osé à George une croquignole donner. Il faut que les Bourbons n'ayent pas de cœur, encore moins d'honneur. A mettre de côté tout intérêt, tout préjugé, & à juger d'après les procédés, les Bourbons ont mérité d'être au corps appréhendés, & emprisonnés, jusqu'à-ce qu'ils ayent tous frais & dépends payés.

Oui, & d'être dans le plus fort Fort du Roi de *Pruſſe* ſerrés, a dit le Prince *Waldeck :* car ces *Bourbons* n'ont ni morale, ni religion, par-tout ils ſont en contravention. Leurs armes favorites ſont la trahiſon, la perfidie, la diſſimulation; un plan de conduite uniforme au deſſein conſtant de braver toutes les conſidérations, de ne reſpecter aucune des loix conſacrées par l'honneur & par l'adoption de toutes les Nations.

Moi, je ne ſais qu'en penſer, encore moins qu'en décider, a dit le Comte de *Hanau.* Ce procès eſt ſi ſingulier qu'il peut au meilleur conſeiller faire la tête tourner. L'un dit qu'il a raiſon, & l'autre qu'il n'a pas tort, comment avec cela mettre les deux parties d'accord? il me ſemble à moi que le canonnier doit procès juger & ſentence porter.

Je ſuis de votre avis, mon Couſin, a dit le Prince d'*Amhalt-Zerbſt :* après tout que *George* ou les *Bourbons* ayent procès perdu ou gagné, & que les *Américains* ſoient indépendans déclarés, ça ne peut guere nous autres regarder; nous avons, à peu près, fait notre moiſſon, & tout bien conſidéré, tout eſt pour nous conſommé; & nous ne pouvons plus de nouvelles recrues à *George* livrer, ſans nos Etats entiérement dépeupler, & les générations futures dans la génération préſente exterminer.

Messieurs, a dit le Grand-Maître de *Malte*, ſi fort que, dans un procès, les deux parties ſoient acharnées, il y a toujours moyen de les accorder, ſi elles ne ſont pas trop obſtinées. Mais *George* me paroît avoir dans ſa tête fourré de ne pas reculer. Peut-être, pourtant, malgré lui reculera-t-il! les *Bourbons* lui ont fait

des propoſitions pleines de raiſon : ſi *George* vouloit encore à cette heure s'y prêter, le procès, ſelon moi, ſeroit bien vîte terminé ; mais, ſi *George* veut inſiſter, *George* mérite d'être condamné & de tous dommages & dépends payer ; car juſtice ne peut ſe trouver de ſon côté.

Ici le tour d'opiner du Prince d'*Orange* arrivé, ſon Alteſſe s'eſt trouvée à ſommeiller. --- *Guillaume* dort : la raiſon en eſt ſimple, c'eſt que *Guillaume* a ſommeil. *Guillaume*, ce fameux *Guillaume*, cet huiſſier, le plus riche de tous les huiſſiers par ſes exploits, ſe couche à minuit, ſe leve à deux heures tant il a de l'ouvrage : ce n'eſt donc pas ſurprenant qu'il dorme, & encore quand il ronfleroit, qu'il roteroit, qu'il peteroit même, choſe familiere aux gens de ſon pays : ça ne ſeroit pas encore ſurprenant. Les *Allemands* petent, les *François* petent, les *Anglois* petent & les *Américains* auſſi.

Guillaume, *Guillaume !*.... Eh !.... Eh !.... Eh !...., qui vas-là ? *Werda ! Werda !*.... *Caporal harous*, *poſt aan bet geweer !* .... *Gauw*, *gauw*, *gauw !* .... *Guillaume* dormoit profondément, *Guillaume* rêve très-fortement. *Guillaume* bat la campagne : il ſonge qu'il eſt ſurpris de l'ennemi, & par un troupeau de houſards aſſailli : *Guillaume* promet beaucoup dans la carriere militaire : ce ſera, un jour à venir un bon ſoldat, qui paſſera ſur le ventre à tous les *Maurices* & à tous les *Guillaumes* d'*Orange*. Il ſe promet bien de couper les oreilles aux *François*, s'ils ſe retrouvent encore à *Lawfeld*, *Raucoux*, *Fontenoi*, & auſſi de leur donner de l'éperon, s'ils reparoiſſent à *Berg-op-Zoom*.

Guillaume éveillé, a commencé par jurer : Tonnerre !

Eclair! Eclair! Tonnerre! qui brûle, qui écrafe tous les troubleurs de la paix des Etats!

Chut, *chut*! paix! filence! *Guillaume* eft en colere.

MESSIEURS, ALTESSE & MAJESTÉ! Je m'appelle *Guillaume*, je fuis l'afcendant, non je me trompe, le defcendant des *Oranges*, des beaux, des grands, des fameux, des fuperbes *Oranges*, qui ont rempli l'univers de leur nom, & donné tant de tablature aux *Efpagnols*, MOI, je décide que *George* a raifon, & très-grand tort *Bourbon*: que *George* a fa caufe gagné, & que *Boarbon* doit être au *Rafphuis* (*) fourré.

Ici, le Repréfentant de *Venife*, le Noble *Aloys Mocenigo*, d'au tribunal propofer, pour le monde éternellement pacifier, rétablir entre les peuples la tranquillité, & éviter des Princes les fi fréquentes altérations qui font la ruine des nations, du Gouvernement *Vénitien* adopter, & tous Empires & Royaumes, ou Républiques fur le plan de celle de *Venife* former.

Pour cette République *Européenne* fonder, difoit le noble *Aloys*, il ne s'agiroit que de tous les Rois des trônes renverfer, & des *Doges* à l'inftar des nôtres à leur places fubftituer. Les Etats peuvent bien fans Rois fe conferver, & les peuples fans tyrans profpérer.

Pour à ce but arriver, pourfuivoit le Seigneur *Mocenigo*, on devroit commencer par, de deffus la terre rayer le mot de MAJESTÉ, qui ne peut naturellement quadrer qu'envers la divinité. Donner cette qualification à

(*) C'eft le *Bicêtre* de la ville d'*Amfterdam*, où les reclus conventuels, ont pour tâche de raper du bois *Bréfil*, & fcier du tabac de la *Virginie*.

des vers de terre, à des fcélerats fouvent couronnés, c'eft toute notion du jufte & de l'injufte renverfer, c'eft le facré au profane proftituer.

Le grand *Machiavel*, en fa politique a dicté *qu'on ne devoit Empereurs, ni Rois à la tête toucher.* Pour leurs têtes facrées ménager, on pourroit par le cou les accrocher, & d'un coup de potence la terre de fes tyrans délivrer, & ainfi les Rois par tout le globe exterminer.

L'Etat Républicain eft toujours à préférer au Monarchique & au Defpotique.

Dans le premier, un certain nombre de perfonnages notables & fages gouvernent les peuples, & les peuples font heureux. Dans le fecond, parce qu'un vil mortel eft Prince né, il acquiert le droit d'à vingt millions d'ames commander, il eft de Roi & de Majefté titré & les peuples font toujours infortunés. Dans le troifieme, un abominable Defpote ne connoiffant d'autre loi que fon caprice & fa volonté, fait, à fon bon plaifir & gré, les hommes étrangler, empâler, par le Knout, ou par les oubliettes paffer.

A Venife, continuoit Aloys, les peuples font noblement affervis; mais dans tout autre Etat du monde, ils font efclaves rampans. Aux pieds de leurs tyrans comme des ftatues de cire enchaînés, à tout bout de champ ils peuvent voir leur tête de deffus leurs épaules fauter, fi telle eft de leurs tyrans la volonté. A Venife, le peuple eft libre, autant qu'on peut l'être: qu'il foit feulement muet, il a toute la liberté qu'à l'homme on peut donner. Mais fi fa langue vient à fe délier, & qu'il veuille s'avifer du Gouvernement élogier, ou fatyrifer, alors un très-noble fénateur derriere une grille caché, à fon fujet d'ainfi

parler : *Qui es-tu, pour oser notre conduite approuver ?* à l'inftant un rideau eft levé, & le pauvre Vénitien de tous fes membres trembler, & de voir un cadavre à une potence attaché, & d'entendre une voix de tonnerre de derriere la grille lui crier : *C'eft ainfi que notre cenfeur nous traitons, tais-toi, & retourne-t-en à ta maifon.*

C'eft ainfi qu'on doit les peuples mener, difoit le noble Aloys; pour un individu, qui toujours eft un inconfidéré, & qui par fois eft *potencé*; les autres jouiffent de toute liberté, & ne font pas, comme par-tout ailleurs, tyrannifés, preffés, exténués.

A Venife eft un Livre d'or, où tous les nobles font notés, mais pour ça ils n'en font pas plus privilégiés : fi un s'avife de ne pas droit marcher, c'eft que tout comme un autre il eft jufticié. Chez nous du titre de *Doge* un noble eft décoré : les marques de la Souveraineté lui font données, mais, pour ça, il n'a pas plus qu'un valet d'écurie d'autorité : il eft comme le dernier palfrenier à la loi fubordonné. Chez nous le pouvoir eft fi bien diftribué qu'avec une harmonie admirable tout fe trouve balancé.

Y a-t-il dans le monde Etat mieux que le nôtre policé ? y en a-t-il où regne plus de tranquillité ? Deux fiecles de paix & de neutralité, prouvent que de tous les Gouvernemens le Vénitien eft le plus fenfé, le mieux ordonné, le mieux combiné, & que dans aucun les peuples ne font plus fortunés.

D'un tel Gouvernement l'inftitution feroit par tout le monde de droit & de raifon, elle feroit le bonheur & la félicité de toute fociété. Qu'on dife fi parmi toutes les nations, & dans toutes les régions, il exifte une plus

belle légiflation que celle de notre conftitution. Un noble & fage Inquifiteur occupé à perpétuellement roder, la hâche levée fur le cou de quiconque ofe parler, voilà notre fureté, notre félicité, le Gouvernement que toute l'Europe devroit adopter.

Son Excellence le Repréfentant des Suiffes, Meffire Gilles Taberne, à fa nobleffe Vénitienne a obfervé, que d'Inquifiteurs & de haches les Suiffes ne pourroient s'accommoder, que fes patriotes, en leurs montagnes, vouloient traire leurs vaches en liberté, que de plus de mouches en Suiffes étoient affez piqués, fans qu'un mouchard Inquifiteur vînt à leur côté roder, les mouftaches leur couper, & à potence les accrocher, pour un mot lâché, & qui par fois n'eft pas déplacé. Son Excellence Suiffe a de plus repréfenté que vouloir l'inftitution de Gouvernement de fa nobleffe adopter, ce feroit la carte Monarchique trop furieufement déranger, que ça pourroit auffi le globe bouleverfer, en fus les guerres terminer, ou tout au moins à leur grand abus remédier : que guerre eft néceffaire fur la terre : que la Suiffe furtout ne fauroit s'en paffer : que la guerre, & des autres Etats les diffentions font une mine d'or pour les treize cantons.

On doit laiffer les chofes telles qu'elles font, a dit le Repréfentant des Grifons. Nous fommes bien ainfi, tenons-nous y, peut-être autrement ferions-nous pis. La guerre eft affurément un fléau qui afflige l'humanité, mais il eft indifpenfable, &, avec lui, le pays des Suiffes & Grifons ne fera jamais miférable : nous devrions tous aller quêter comme *Capucins*, ou un bourdon à la main aller à *St. Jaques* en pélérins. Il eft bon d'ailleurs que les

Princes s'amufent de tems en tems à guerroïer, pour le mauvais fang de leur peuple tirer, & la terre étant de leur fang arrofée, n'en eft que plus purifiée, & auffi cent mille mauvais garnemens étant à la guerre tués, il n'en réfulte au monde pour les honnêtes-gens que plus de fureté.

A ces confidérations du Repréfentant des Grifons le noble *Giovanni Grimaldi* a ripofté que leurs Excellences Suiffe & Grifonne ne paroiffent avoir la queftion décliné, que parce que leurs Excellences, & tous Suiffes & Grifons font les feules nations à la guerre intéreffées, & feules la guerre doivent defirer, pour mieux chez les Puiffances ennemies de leur fang trafiquer; mais que tout peuple ne doit pas comme un Suiffe & un Grifon penfer, qu'il y auroit trop d'inhumanité dans un tel procédé. A propos, a dit le noble Génois, gentil, poli, courtois, du Séréniffime Doge ai commiffion de faire réclamation fur l'invafion de Louis XV du nom. La Corfe il nous a pris, Royaume & Couronne nous a faifi; c'eft voler, ufurper, & Louis XVI ne veut pas reftituer. A raifon du procès entamé entre George & Bourbon, nous décidons que le dernier a caufe gagné, & dans cette affaire doit pleinement triompher.

Pour moi, je tire des guinées des Anglois, raifon de plus pour mal parler des François, a dit *Paoli.* Ils m'ont auffi chaffé de ma maifon, comme ils veulent chaffer l'Anglois de fes poffeffions. De Corfe ils ont expulfé la rebellion: en Amérique ils ont porté la diffention. Ce font des brouillons, des fieffés fripons qui ne méritent pas de pardon. Sans plus reculer, on doit les Bourbons

condamner, & de quartier point leur donner, car juſtice de leur côté ne peut ſe trouver.

Ici, comme le noble *Mocenigo* s'étant donné la liberté d'au tribunal le Gouvernement *Vénitien* pour modele propoſer; & d'inſiſter qu'on devoit une République *Européenne* fonder, le nom des Rois du monde rayer, & des Doges à l'inſtar de ceux de Veniſe par tout l'univers créer; un autre membre du Conſeil dont le nom ſecret eſt reſté, à ſon tour un plan nouveau d'après ſes vaſtes lumieres de propoſer. C'étoit des Empires, Royaumes, Duchés, Principautés égaliſer, & par portions égales aux Souverains Régnans les diſtribuer. C'eſt un plan auquel le grand rêveur Abbé de St. Pierre, & le grand penſeur Jean-Jacques, n'ont jamais ſongé.

Voici ce que c'eſt: — le Roi de France, a dit l'honorable membre, a 24000000 (*) d'habitans: & le Roi de Heſſe-Caſſel ſeulement 340000 (†), ou environ, dans les Provinces priſes enſemble de ſon Empire de Caſſel. Pourquoi la premiere Majeſté a-t-elle vingt-quatre millions de Sujets, & que ſa Majeſté Heſſoiſe-Caſſeloiſe n'en a que trois cent quarante mille? ça n'eſt pas juſte.

De plus: le Royaume de ſa Majeſté de Caſſel pourroit danſer une loure, une chaconne, un menuet, une contre danſe même à l'aiſe, avec les Royaumes de Brunſwick,

---

(*) Ce premier calcul eſt calculé d'après des calculations fondées ou pas fondées des Srs. *Moheau* & *Expilly*, d'après la méthode des ſupputations, vraies ou fauſſes de ces Mrs. ſur les mariages, les naiſſances & les morts.

(†) Ce ſecond calcul a pour garant les doctes Profeſſeurs compoſiteurs de l'almanach à la mode de *Gottingue*, pour l'année 1781.

de Zerbſt, de Waldeck & de Hanau, dans le gouſſet d'une des culottes du Royaume de ſa Majeſté de France; une ſeule Comté (*) du Royaume de cette derniere Majeſté peut faire la barbe à toutes les Comtés des quatre Royaumes des quatre autres Majeſtés. Eh! pourquoi laiſſer tout à l'une, & rien, ou preſque rien à l'autre? Voilà encore qui n'eſt pas juſte: voilà encore une diſparité qui tire à conſéquence, à raiſon que la Majeſté de France, pouvant, au rapport de ſes Etats, population, par conſéquent richeſſes, trois, quatre, ou cinq cent mille hommes lever & ſolder, elle eſt trois, quatre, cinq cent mille fois plus portée à guerre déclarer, & le repos de la terre troubler.

Or, pour la tranquillité du genre humain aſſurer, & la paix au monde éterniſer, point de plus infaillible moyen que les choſes égaliſer, & Empires & Royaumes en portions égales partager.

Eh! par quel droit, pourſuivoit l'honorable membre, un Roi de France, un Empereur, un Roi de Pruſſe, ont à leur ſervice deux, trois, quatre cent mille hommes, & qu'un Roi de Brunſwick, un Roi de Waldeck & un Roi de Caſſel, n'en ont que deux mille, mille, le dernier au plus huit, dix mille, & cela en preſſant, preſſant, preſſant.

Eh! pourquoi un Roi d'Angleterre a-t-il cent vaiſſeaux de ligne, & qu'un Roi de Caſſel n'a pas ſeulement une corvette, pas même un canot? C'eſt injuſte: un Roi de Heſſe pourroit pourtant dire à la mer, ſuivant l'hiſtoire qui n'eſt pas fauſſe, „ tu as été autrefois à Caſſel, re-

(*) Province.

„ tournez-y tout à-l'heure. „ La chofe n'eft pas fi difficile, il s'agiroit feulement d'éventrer la terre, fcier les rochers, brifer les montagnes, trancher les bois, couper les vallées, faigner les ruiffeaux, & faire couler l'océan; & tout feroit dit : & fa Majefté Heffoife-Caffeloife auroit auffi cent vaiffeaux de ligne, une Compagnie des Indes, fon pavillon vogueroit en Amérique, en Afrique & par toute l'Europe.

Eh! pourquoi faut-il encore qu'un Portugal fanatique, une Efpagne imbécile, une bicoque de Hollande, ayent les tréfors du Bréfil, du Chilli, du Pérou, du Mexique, le thé, la canelle, le girofle, la mufcade de l'Inde? Pourquoi encore faut-il que la France, l'Angleterre, l'Efpagne poffedent exclufivement cette poudre fine qu'on jette par le nez, & que les habitans du Royaume de Caffel doivent le leur acheter, s'ils en veulent ufer, tandis qu'eux-mêmes pourroient l'aller chercher? voilà encore qui eft injufte.

Dans toute la nature il y a un ordre, une proportion admirables : il n'y a qu'à l'égard des Royaumes & des Empires, qu'il y a une difparité, une difproportion qui faute aux yeux, qui choque l'économie du globe.

Or donc, pour revenir à mon fyftême, pourfuivoit encore l'illuftre membre, on doit établir une proportion jufte entre tous les potentats de l'univers. La couronne d'un Empereur, d'un Roi de France, ne doit pas, dans l'ordre naturel, plus pefer que celle d'un Roi de Caffel, d'un Roi de Waldeck. On doit les chofes en fi jufte balance pofer, & tellement les diftribuer, qu'il n'y ait pas une once de terre, ou un quart de cheveux d'homme,

plus

plus dans le Royaume de France que dans le Royaume de Waldeck.

Le monde a été long-tems barbare, & aujourd'hui qu'il commence à se civiliser, doit-on rester encore attaché à l'ancienne barbarie? or, c'est la plus forte & la plus inconcevable barbarie que de voir un Roi de France qui est un Eléphant dans le globe, & un Roi de Waldeck qui n'y tient pas plus de place qu'un ciron.

Or donc, SERENISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, voici de quoi il tourne : prenons une balance, la plus juste qui pourra se trouver au monde, & la faisons légaliser, pour plus grande sureté, aux poids des villes de Paris, Londres, Amsterdam, ou de telle autre place commerçante qu'il plaira ordonner à vos nobles PUISSANCES, & dans cette balance pesons, en toute justice & équité, les Empires, Royaumes, Républiques, Etats quelconques, des quatre parties du monde : pesons la terre, les mers, les fleuves, ruisseaux, rivieres, les continens, isles, péninsules, isthmes, promontoires, écueils, rochers, montagnes, qui existent sous le globe.

On objectera que la chose est impossible : mais, puisqu'un naturaliste, au commencement du siecle, a fait une paire de gros souliers avec une fine toile d'araignée (*), & qu'un autre Docteur non moins subtil (*) a noyé en Amérique des mouches dans du vin de Madère, & leur a rendu la vie en Europe (†), y a-t-il rien d'impossible à l'homme, *volenti & conanti* ?

(*) Ceux qui, par hazard, seroient curieux de vérifier le fait n'ont qu'à consulter les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, & ils diront si nous avons menti.

(*) Le Docteur Franklin.

(†) Que de gens se trouveroient bien du systême du Docteur

' Vous extravaguez, vous n'avez pas le fens commun, confrere, a dit à l'honorable membre, ou un autre honorable. Comment pefer les Empires, les Royaumes, la terre, la mer? ça n'eft pas poffible, il faudroit être bien fin forcier, & avoir en outre de bien forts poids, & une bien forte balance. D'ailleurs je n'imagine pas que le Roi de Pruffe, le Roi de France, l'Empereur, qui partagent les autres, feroient d'humeur de fe laiffer partager eux-mêmes.

D'après votre fyftême, il faudroit les Empires, Royaumes, en portions égales diftribuer, & de tous les petits Principaux en faire des potentats, des Majeftés; ce feroit drole, par ma foi, d'entendre dire fa Majefté Orange. Ces Majeftés ne font pas fonores, elles écorchent l'oreille. Encore patience, fi le pape dans fon grenier avoit encore à donner à ces trois majeftés un nom qui ne fût pas fi dur, fi barbare à l'ouïe: mais fa Sainteté a fa nomenclature épuifé: elle a forgé des Majeftés, *Chrétiennes*, *Fideles*, *Catholiques*, *Apoftoliques*; il ne manque plus que des Majeftés à fromage de *Hollande*.

Ne vous en moquez pas, Monfieur, a repris le Prince

---

qui pour traverfer la mer Atlantique auffi tranquillement & comme en un clin d'œil, fe noyeroient à Madère, s'ils pouvoient reprendre la vie à l'autre bord!

C'eft dommage que le Docteur Benjamin n'ait pas appris fon fecret à la France, ou à l'Angleterre, peut-être que ces deux Puiffances euffent auffi pû noyer quelques centaines de mille hommes dans du vin de Madère, du Cap ou du Tokai, [fi c'étoit dans du vin de Bordeaux, ça feroit encore meilleur marché] & rendre ainfi la vie, au bout de fix femaines, à cent ou deux cent mille hommes, à Bofton, ou à Charleftown: c'eft un fecret merveilleux, intéreffant à toutes les Puiffances qui ont des poffeffions dans une autre hemifphère, c'eft fur-tout un objet de grande épargne.

d'Orange, laiſſez dormir le chat qui dort : laiſſez le tems pouſſer, laiſſez ma quenouille filer : je file, je file, mais ſavoir quoi : je ne dis pas mon ſecret à tout le monde : je ſuis plus malin qu'on ne penſe au moins : quand le coq l'heure marquée aura chanté, alors je ferai une exploſion comme un coup de canon.

Le plan propoſé de faire de tous les Empires, Royaumes, Républiques, autant de Gouvernemens à l'inſtar de celui de Veniſe; & cet autre de partager les Etats, & d'en portions égales les diſtribuer, ayant l'attention du tribunal partagé, & matiere à nombre de ſots d'à tort & à travers jaſer, & par fois de pouille les uns aux autres ſe chanter, le Roi de Suede, de ridicules contes aſſez impatienté, des nobles PUISSANCES inviter de ceſſer de ruer & de braire, & de l'affaire en procès plus ſérieuſement s'occuper.

Et ici les voix pour & contre de compter, & George par la pluralité de ſe voir condamner : — & un membre du tribunal un accommodement entre les parties de propoſer : — Louis & Charles Bourbon de s'y prêter, & George de ne pas s'y refuſer : — & l'Avocat Choiſeul pour baſe de demander.

1°. Que les Américains ſoient indépendans déclarés.

2°. Que la Cité de Dunkerque ne ſoit plus par les Bretons inſpectée.

3°. Que le commerce des Indes & de l'Afrique ne ſoit plus géné.

4°. Que la pêche de Terre-neuve ſoit équitablement reglée.

La premiere de ces conditions, à dit Me. Choiſeul, eſt

un devoir, le Roi ne peut s'en défifter, fans honteufement fa foi violer.

La feconde eft de convenance, intéreffe la dignité de la France.

La troifieme & la quatrieme font dans l'ordre de l'équité, & ne préfentent pas la moindre difficulté.

Et l'Avocat Aranda comme par fupplément au nom de fa partie d'ajouter, que Mahon & Gibraltar foient reftitués, qu'auffi la Caftillanne dignité eft à cela intéreffée.

Et l'Avocat North de repliquer que ce qui intéreffe de la France & de l'Efpagne la dignité, intéreffe de l'Angleterre la fureté : en fus, que c'eft le bon fens choquer, & de George vouloir fe moquer que de telles conditions pour bafe d'accommodement lui propofer : qu'à la premiere & plus terrible des conditions, l'indépendance des Américains, George par honneur n'y donneroit jamais les mains : que pour la feconde, George pourroit d'un droit fe défifter qui lui eft affuré par les traités : que pour la troifieme & quatrieme, aux Indes & en Afrique pourroit commercer, & à Terre-neuve morue pêcher qui en auroit la faculté : quant à la ceffion de Gibraltar & Mahon, que c'étoit fans ombre de raifon qu'on mettoit fur tapis pareille propofition.

Me. North, a dit Me. Choifeul, vous pouvez compter que mes parties armes bas ne mettront, que l'indépendance de Bofton ne foit reconnue de bonne façon, à la face de l'univers, dans tous lieux divers & fur terre & fur mer : que Dunkerque ne foit affranchi de l'infpection de tout efpion Breton : que Gibraltar ne foit rendu avec Mahon : que l'Afrique & les Indes ne foient libres

en navigation, ainſi que pêche à Terre-neuve ſans reſtriction.

En ce cas, Me. Choiſeul, a dit Me. North, c'eſt tems perdu de parler de compoſition : car l'indépendance de Boſton, jamais, au grand jamais, ne reconnoîtrons : Gibraltar, ni Mahon jamais ne rendrons : Dunkerque jamais de notre dépendance n'affranchirons : le commerce de l'Afrique & des Indes libres ne ſouffrirons, ni la pêche à Terre-neuve jamais les François ne feront ſans notre permiſſion : écraſer plutôt nous nous ferons, ou nous vous écraſerons.

SERENISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, a dit Louis, un Roi de France n'a qu'une raiſon, & cette raiſon eſt le canon. Or, tant qu'il me reſtera un canon, je n'entrerai en compoſition qu'aux prépoſées conditions !

Doucement SIRE, Louis point d'emportement, point d'humeur, un petit mot d'explication rétablira votre réputation, a dit le Repréſentant des Griſons.

N'y a-t-il pas moyen de couper le différend en deux, SIRE Louis, a dit un autre membre du tribunal ? non, a dit Charles d'Eſpagne ; il ne faut ni le couper, ni le ſcier, il faut le laiſſer entier, car moi, avant de mourir, j'ai envie de bien froter ces Anglois qui de ma Majeſté oſent ſe moquer. & pour un fou me faire paſſer. Lorſque la Couronne de Sicile ſur la tête je portois, à Naples ont oſé un Martin envoyer pour me brider, & ce Martin, montre en main (*) de par ſon Roi à ma

(*) Le 18 Août 1741 le Capitaine Martin avec une Eſcadre de ſix vaiſſeaux de ligne, ſix frégates, deux galliotes à bombes, ſe préſenta devant Naples, il envoya une lettre du Roi ſon maître, au premier miniſtre, qui défendoit à ſa Majeſté Napolitaine, de prendre parti dans la guerre, que ſon pere & ſon frere avoient

Majesté d'insolemment notifier que je ne devois pas seulement une gondole en mer faire voguer, sous peine d'avoir les oreilles coupées, & de m'obliger dans une heure un écrit signer, pour en statute d'âne en mon palais rester, moi qui avois si bonne envie de guerroïer, & de mes pere & frere aider pour le Léopard Breton écorner. Depuis cette époque ma Royale Majesté, en son cœur contre les Anglois a conservé une pique qui ne s'éteindra que quand la méche de ma vie de brûler cessera.

Moi mon pere, à cette heure veux vous venger, a dit le Roi de Naples, & sur des galeres tous mes cadets faire monter, pour tous ces *Bretons*, *Bretailles*, exterminer.

Don Carlos pere & Don Ferdinand fils doivent avoir perdu l'esprit. pour le premier vouloir un antique grief rappeller qui, à ce moment, doit être oublié, a dit un membre du tribunal : & le second ne doit pas avoir le génie trop fécond, pour vouloir d'une affaire se mêler, qui aucunement ne le peut regarder, & qu'il est hors d'état de pouvoir appuyer.

Moi a repris Ferdinand, avec mes deux bataillons de Cadets & Volontaires de la marine, je puis les crocs couper, à qui voudra raisonner, & mon beau-frere Joseph & le Roi de Prusse je puis faire trembler, s'ils osent seulement de leur place bouger.

Et ici d'outrepasser, sans plus long-tems à de si Royales sottises s'arrêter, & le Roi Louis d'avancer, que le Roi

---

contre la maison d'Autriche, pour reclamer les biens de la maison Fernese, & le Capitaine Martin ne donna qu'une heure au ministere de Naples pour signer sans délai les volontés de la cour de Londres.

George ne voulant nullement à un accommodement raisonnable se prêter, il devoit les nobles PUISSANCES supplier de sentence prononcer : — & George de surséance demander pour le tribunal de l'affaire en litige plus amplement informer, & Mes. Bute & North d'insister pour qu'un Comité fut formé, à l'effet de pouvoir tous tenans & aboutissans plus mûrement considérer : — & Mes. Choiseul & Aranda de Comité & surséance decliner, & à leur tour de fortement insister pour que jugement définitif fût porté : — Certains membres du tribunal pour George inclinés de bien fort opiner, pour ne pas sentence précipiter, & les parties à un accommodement également juste & honorable tâcher de ramener. — d'autres membres de la longueur du procès ennuyés, de protester contre tout incident qui plus long-tems la conclusion pourroit retarder : que si Louis & Charles Bourbon, & le Fabricant de boutons, ne vouloient à l'amiable s'accommoder, on devoit pour l'une ou l'autre partie prononcer, ou toutes les deux envoyer promener : que des membres vénérables d'un si auguste tribunal n'étoient point nés, pour cent ans, sur des bancs de bourre (*) siéger : que chacun avoit chez soi des affaires graves à terminer, & que sans un tort notable ne pouvoit négliger.

Moi, j'ai mes chiens à faire danser, a dit le Roi de Danemarck : — moi mes pigeons à donner à manger, a dit l'Electeur de Saxe : — moi, mes Cadets (†) à exercer, a dit le Roi de Naples : — moi, un camp nouveau,

(*) Poils le beuf, de vache & de veau.

(†) C'est un furieux homme ce Ferdinand avec ses Cadets ! Eh ! pourquoi ne pas faire monter ces valeureux Cadets sur les

dans les Dunes, avec mon Eunuque, pour l'an prochain à former, a dit le Prince d'Orange : — moi, j'ai mes Sultanes à visiter, sans plus tarder, a dit Pierre le Roux-Wurtemberg : car sur mes brebis blanches un noir belier pourroit monter, & par le Diable je serois cornifié : — moi ma fabrique je ne puis négliger, a dit le Roi d'Angleterre, car si je ne vais pas travailler, du pain à ma femme & mes enfans je ne pourrai donner, & de faim vont crever. Cependant vaut mieux, quelques jours, travail laisser, que de perdre procès : vaut mieux perdre un œuf qu'un bœuf.

Vîte, vîte, on doit dépêcher, a dit le Roi d'Espagne, car, mordieu, moi je dois chasser : sans cela, cervelle va me tourner, & en vingt-quatre heures je suis mort & enterré.

A moi un arc de triomphe on a préparé, a dit l'Impératrice de Russie : à mon retour le titre de GRANDE on va me donner, voilà pourquoi je dois avancer, & vîte à Pétersbourg me retirer : car, si mon départ je ne vais pas précipiter, je puis bellement être enculée, & tout uniment Cathérine PETITE rester. J'ai pourtant tant de millions de roubles sacrifié, pour être immortalisée, préconisée, apothéosée : j'ai un Code redigé qui, au Code Justinien, tout comme au Code Frédericien (*)

---

cent vingt canons de l'Amiral de [§] son pere ? Pourquoi encore ne les envoyer porter des fassines & des gabions à Gibraltar ? si sa Majesté n'a soin de faire prendre l'air de ses Cadets, ils risquent bien fort de se moisir à son *Portici*.

[§] Le vaisseau Espagnol, la *Sainte-Trinité* de 120 pieces.

(*) Code du Roi de Prusse.

donne cent coups de pied : au François Bélifaire ai cafaque tourné (†) : Cafaque Ruffe lui ai donné, & Cafaque derniere fur Cafaque premiere bien fort peut l'emporter. De plus des trophées, des victoires ai gagné : mon régne par mille beaux traits ai fignalé : je mérite parbleu bien d'être GRANDISÉE.

Moi, je dois auffi me dépêcher, a dit la Reine de Hongrie, pour à l'inauguration de ma fille (††) aînée, & à la tonfure de mon fils (§) cadet affifter ; ce font des Actes par la religion confacrés, & je croirois faire péché de ne pas m'y trouver.

Moi, a dit la Reine de Portugal, j'ai une Eglife à édifier (§§) : Jofeph mon pere me l'a par teftament

---

(†) La Majefté Ruffe a eû plaifir de faire une loterie du Bélifaire de l'Académique Marmontel. Elle a les chapitres de fon livre en lots partagés, & à autant de doctes perfonnages les a diftribués, pour être en un *Barbaro-Greco Ruffe* tranflatifés.

(††) L'Archiducheffe Marie-Anne, défignée Abeffe du couvent des Dames nobles de Prague.

(§) L'Archiduc Maximilien défigné aux Electorats de Cologne, Evêchés de Munfter, Padernborn, Liege, Hildershein & autres lieux. Dieu ayant béni la couche de Therèfe, cette devote Princeffe va faire une offrande au Sanctuaire de l'*Alpha* & de l'*Omega* de fa fécondité.

Que le bon Dieu béniffe *Jéfus!* mais s'il s'étoit trouvé encore en Europe quelque Louis de France, quelque Ferdinand de Naples, ou de Parme, Anne eut pû être déflorée & Damée, au lieu d'être croffée & mitrée --- & fi quelque Empire, ou Etat en quenouille fût tombé, Maximilien eût avec femme bien duement couché, au lieu de meffe chanter.

On ne peut jamais blâmer la follicitude d'un pere, d'une mere pour le bien être de fes enfans : mais ici, faut remarquer comment cette politique, ou religieufe follicitude, comme on voudra, étend imperceptiblement fes blanches : bientôt à l'ombre de l'arbre Lorrain-Autrichien, on pourra voyager en Europe, fans craindre le foleil.

(§§) Le défunt Roi de Portugal, recommanda à fa fille, en mourant, de bâtir une églife, afin que, par le canal de cette églife, Dieu daignât lui faire paix & mifericorde. Si le bâti-

recommandé, pour ses péchés expier : je ne puis plus long-tems retarder, car l'ame de mon pere attend peut-être que cette Eglise soit achevée pour être du Purgatoire délivrée : peut-être, bon Dieu! à l'heure que je parle, brûle-t-elle à petit feu : disons un *De profundis*...

Puis que tout le monde trouve des excuses, a dit Joseph Empereur, je puis bien en trouver aussi : moi, je dois faire un long voyage : je dois aller visiter les glaces du Nord, voir les Provinces Polonoises qui sont tombées en partage à ma mere : delà, faire demi tour à droite & demi tour à gauche, & vîte donner un coup de pied aux Pays-Bas, puis me rendre en Lorraine pour faire une neuvaine aux mânes de mes peres.

Vous êtes un fier troteur (*), Monsieur l'Empereur, a dit un membre du tribunal, par ma foi, si vous trotez toujours ainsi, vous irez loin.

---

ment de l'église a pû Joseph sauver, la chose n'est pas mal imaginée. Mais, est ce par des pierres, du sable & des briques, qu'on peut la colere de Dieu appaiser, & son ame de l'enfer tirer ? . . .

(*) Il n'y a peut-être pas de postillon en Europe qui, en sa vie, ait courru plus de postes que Joseph. Si toutes ses courses n'ont d'autre dessein que de visiter ses confreres, & voir du pays, tant mieux : mais si l'envie venoit à le prendre de jouer le petit Charles V, & si après le *Requiem* de sa mere, il venoit à jetter des monitoires à bayonnettes sur certaines portions de l'heritage de Charles, alors malheur, malheur !

Plus on réfléchit, plus on est étonné de voir un arbre a racines mortes & enté, comme un haut pin s'élever, & en un clin d'œuil un vaste horison ombrager. Il n'est pas de coin, même dans l'église, où la maison Lorraine - Autriche ne cherche des étaies. L'ainé Empereur, le cadet Archevêque-Electeur, &c. &c. ne desespérons pas d'en voir un jour un autre sur le trône du Pape, si tant est que Joseph n'anticipe le coup, & n'aille lui-même planter son aigraite au Capitole.

On peut Joſeph à mon beau frere Guſtave atteller, ce ſont deux bons Courſiers, a dit le Roi de Danemarck.

Chriſtian, vous n'êtes accoutumé qu'à des ſotiſes lâcher, mais avant de parler, trois fois en votre bouche devez votre langue tourner, a dit le Roi de Suede.

Voyez-vous, Meſſieurs, a dit le Roi de Danemarck, ce Monſieur Guſtave qui veut faire le fin, l'homme d'eſprit, lui qui a mis onze ans pour faire à ma ſœur Madelaine (†) un enfant?

Guſtave de la ſotiſe de Chriſtian peu choqué, s'eſt contenté des épaules lever, & de itérativement demander de la cauſe entamée pourſuivre & juger.

Oui bien, a dit un autre membre, ce n'eſt pas le tout d'*ab hoc* & *ab hac* jaſer, gaſouiller, il faut encore l'affaire décider & ſentence porter.

Ici nombre de membres compoſant le noble corps des nobles PUISSANCES de ſomeiller, de rêver; quelques-uns d'à leurs maitreſſes ſonger; d'autres d'ignorer ſi du cochon, ou du lard de cochon, on vouloit leur faire manger, ou en derniere analyſe des cornes d'âne leur faire porter. — Et les Bute & les North, d'être interloqués, & George pour ſon honneur de ne ſavoir à quoi s'accrocher: — les Choiſeul ayant le tabac de leur tabatiere conſumé, n'ayant plus de Macouba, ni du Cuba à fourrer par le nez: les Maurepas étant de mortelle goutte à la cheville du pied tourmentés: l'*Aranda* & le *Blanca* voulant leur CARA MADONA aller retrouver: — Louis à Verſailles retourner pour un Dauphin procréer,

---

(*) Sophie-Madelaine, fille de Fréderic V, Roi de Danemarck, Reine de Suede.

crainte qu'on ne pût le ſoupçonner d'être impuiſſant né (*) & qu'un autre auroit ſa fille [Madame premiere] à ſa place dans le moule d'Antoinette jetté : --- & Charles ayant envie d'aller vite chaſſer (†), crainte de *ſubitò* expirer : --- ici un autre membre d'opiner pour promptes concluſions donner, & définitives ſentences porter : --- & l'Avocat-général Roi de Pruſſe, ſans plus long-tems au tour du pot tourner, de l'affaire au clair tirer, & de tout net s'expliquer, & ſans le mot mâcher de déclarer que Louis & Charles Bourbon, ayant ſur George fabricant de boutons de voix pluralité, les premiers avoient procès gagné, & que le dernier devoit tout dépens, intérêts, dommages payer : en ſus que la révolution de l'Amérique ne pouvant que le globe entier intéreſſer, on en devoit l'indépendance déclarer, l'acte en forme authentique bien dûment légaliſé, aux quatre portes du monde faire afficher, afin que perſonne ne pût cauſe d'ignorance pretexter.

Et ici, un conſeiller d'obſerver, que comme Monſieur

---

[*] L'Europe a très-tort de croire Louis XVI impuiſſant : le 19 Décembre 1778, eſt née Madame Royale, Marie-Therèſe Charlotte ; la Médecine, la Pharmacie, la Chirurgie, peuvent-elles exiger plus forte preuve de puiſſance que la naiſſance d'un enfant, & encore d'une fille ? on dira qu'un Duc de Chartres, un Comte d'Artois ont coopéré au grand-œuvre : voilà la malice de l'homme de toujours plutôt croire au mal qu'au bien : mais Charles d'Artois & Philippe de Chartres peuvent-ils eux mêmes en conſcience jurer que les Ducs d'Angoulême & de Valois, leurs prétendus fils, ſoient de leur propre cuiſſe ſortis ? abus ! abus ! cornes, cornes & cornes, & malheur aux cocus !

[†] Ce Mr. Charles eſt ſi fou pour la chaſſe que s'il devoit 24 heures reſter ſans chaſſer, il le faudroit aux petites maiſons enfermer, & cent ſceaux d'eaux par jour ſur le corps lui jeter. C'eſt un grand bonheur pour les peuples quand leurs Rois ſavent chaſſer, c'eſt auſſi une grande gloire pour les Princes.

l'Avocat-général venoit d'avancer, que la révolution du nouveau monde pouvoit le globe entier intéresser, il étoit de la prudence de ne rien précipiter.

Oui, a dit un autre membre, & il est encore de conséquence d'examiner, si en donnant aux Bourbons cause gagnée, ça ne va pas l'équilibre (*) troubler. Il existe entre les nations des principes essentiels à leur bonheur mutuel : principes qui portent sur la base d'un commun intérêt, de la sureté, de la prospérité des Etats, de la publique tranquilité & de l'universelle félicité : que deux cent mille hommes soient tués, au bonheur, ou au malheur du monde, ça ne peut guère influer : mais qu'une Puissance vienne, une, ou deux provinces à conquêter, ça peut son repos troubler ; ça peut sur les têtes humaines de grandes calamités attirer : qu'un Empire ait de son pouvoir, de ses forces, par conséquent de son poids, de son influence perdu, & qu'un autre l'ait gagné : alors l'équilibre est dérangé, & sans équilibre le monde ne peut subsister : que l'Amérique soit indépendante déclarée, que du nouveau monde les Anglois soient chassés, que les François viennent fortement à s'y ancrer, je laisse à la science, sagesse des nobles Puissances à considérer, si plus de misere ou de prospérité, plus de bonheur ou de malheur, pour l'univers peut résulter, que si Boston sous la dépendance des Bretons vient à rester, & François & Anglois à leurs possessions mutuelles en Amérique conserver, en laissant les choses sur l'ancien pied.

Ces idées qui n'étoient pas encore en tête des membres

---

[*] C'est le vieux cheval de bataille, plus fameux en ce siecle que ne l'a jamais été le cheval de Troie.

du tribunal tombées, ont donné matiere à penſer. L'Amérique doit-elle être indépendante déclarée ? Les Anglois doivent-ils de leurs Colonies poſſeſſeurs reſter? Voilà ce qui a été de nouveau agité.

Les uns pour l'affirmative, d'autres pour la négative d'opiner, ſans que perſonne pût trop de ſon ſentiment raiſon valable donner.

Un membre ſeulement de remarquer qu'on devoit la France empêcher de l'Angleterre dévorer, ce qui pourroit à conſéquence tirer : d'ailleurs, que l'Amérique vienne à ſe former en Souveraineté, ça ne peut guere la grande famille intéreſſer, la République univerſelle troubler ; mais tant ſoit peu la balance faire pancher.

Et l'Avocat North d'obſerver que ſi la France joint à ſon ancienne puiſſance, le commerce de l'Amérique, elle ſera plus forte qu'aucune République ; que ſi on la laiſſe jouir du traité paiſiblement, elle ira au deſpotiſme univerſel inévitablement ; que les Etats tomberont dans le mépris, lorſque la France aura tout pris.

Et le même membre que ci-devant, de ripoſter avec aſſez de fondement, que le grand deſpotiſme de la France eſt une chimere qui de tout tems a fait tort à ſa félicité ; que toutes les fois qu'elle l'a tenté, elle y a échoué ; que c'eſt à cette époque que Louis XIV [*] doit cet affoibliſſement qui en France date depuis ſon tems ; que dans le

[*] On avoit accuſé Charles-Quint d'aſpirer à la monarchie univerſelle ; on accuſa Louis XIV de la même ambition. Mais ni l'un ni l'autre ne conçut un projet ſi haut, ſi téméraire. Cependant l'on prit, l'on ſema des alarmes utiles. On ne ſauroit les concevoir, les répandre trop-tôt, quand il s'éleve des Puiſſances formidables à leurs voiſins. *Hiſt. Philoſ.*

fiecle où nous fommes, un Etat ne fauroit fortir de l'enclos où la Providence l'a placé, fans en être renverfé.

Me. North d'ajouter qu'il eft ici queftion de la gloire des Bretons, que les Anglois doivent verfer jufqu'à la derniere goute de leur fang pour foutenir leur honneur & leur rang; qu'ils doivent faire la guerre vivement contre la France, l'Efpagne, Bofton & fon continent; qu'ils font obligés d'exercer une vengeance authentique contre ces deux couronnes & l'Amérique; qu'il vaut mieux s'enfevelir glorieufement fous des ruines, que de fe laiffer honteufement couper les babines.

Et le même membre à North de nouveau ripofter, que d'entreprendre de battre à la fois, Américains, Efpagnols & François, eft une fottife digne des Anglois; car fi, avec toutes leurs forces, les Brétons n'ont pas pu réduire Bofton, il n'y a pas d'apparence qu'on la réduife alliée à la France; qu'un Gouvernement ne doit s'enhardir à la vengeance, que lorfqu'il eft fûr de réuffir, qu'autrement le reffentiment tombe fur lui, & lui fait plus de tort qu'à fon ennemi; que la véritable fageffe d'un Etat, en fait de guerre, confifte à bien choifir le tems où il faut la faire; fur-tout celui qui peut contribuer à fon avancement, fans quoi elle tourne à fon détriment; que c'eft une mauvaife politique que de s'enfevelir fous des ruines, plutôt que de favoir céder volontairement aux malheurs des tems; que c'eft le dernier parti qui refte aux défefpérés & non aux hommes fenfés; que dans la politique il y a plus de grandeur d'ame de céder au courant, que de fe laiffer entraîner par le torrent.

Me. North de fur-ajouter que chez les Brétons, dans les différentes conditions, claffes & Etats, il y a encore

de quoi donner vingt combats, ſoutenir vingt campagnes contre l'Amérique, la France & l'Eſpagne, que les Marchands, Milords & Payſans prêteront de l'argent en abondance pour faire la guerre à ces Puiſſances; que toute la nation ſe dévouera pour détruire une union qui travaille à ſa deſtruction, que tout bon Breton a pour loi, d'être jaloux de la gloire de ſa patrie, & de ſon Roi; que par cette guerre la réputation des Anglois ſera rétablie à jamais.

Le même membre, ſans être fort ſavant, toujours à Me. North de ripoſter avec aſſez de bon ſens, qu'un Monarque qui veut faire danſer un ennemi au ſon des canons, devroit de ſa poche payer les violons, qu'il eſt ſingulier qu'on doive faire l'aumône à un Roi qui, n'ayant pas de quoi acheter une armée, veut cependant faire la guerre;.... l'honorable d'ajouter, que tout bon Breton ne peut comme ſa gloire regarder de s'engager dans une guerre où il n'a que faire, puiſqu'il ne fut pas appellé à celle de l'Amérique, lorſqu'on forma ce beau projet politique; que celle dont on parle tant, intéreſſe George perſonnellement; que puiſqu'il l'a ébauchée & tramée, il en doit déméler la fuſée;... & l'honorable de finir ſa raiſon par cette aſſertion, que la France & l'Eſpagne ayant quatre cent mille hommes & deux cent vaiſſeaux de guerre, dans ce cas, que l'on conſulte, que l'on parle, ou qu'on ne parle pas, l'Anglois n'a d'autre parti à prendre que celui de mettre pavillon bas.

Et Me. North de terminer par déclarer que George a auſſi force ſoldats, & une flotte unique, capable de faire la nique à la France, à l'Eſpagne, auſſi bien qu'à l'Amérique,

mérique, & qu'il eſt déterminé plutôt cent ans, s'il le faut, à guerroier, que de la planche ſauter.

Cent ans guerroier, a dit un honorable, le terme eſt un peu long.

L'obſtiné, l'entêté, l'enragé! a dit l'Avocat Choiſeul, ou George la planche ſautera, ou jamais de quartier on ne lui donnera.

Ce n'eſt pas là de quoi il tourne, a dit un autre honorable: mais de ſavoir ſi les parties veulent enſemble s'arranger, guerre terminer, & ultérieure effuſion de ſang arrêter, ou de ſe voir extraordinairement pourſuivies, criminellement condamnées, & comme il convient, juſticié es

Le monde eſt comme une grande maiſon, a pourſuivi l'honorable; cette maiſon eſt habitée par une grande famille; lorſqu'un membre vient à un autre membre diſpute chercher, qu'enſemble par la tête, ou par les cheveux ſe ſont accrochés; qu'ils ſe donnent des coups de poing, des coups de pied, on doit humainement les ſéparer; s'ils ſont mutins, obſtinés, que dans leur querelle cherchent d'autres membres à entrainer, que les choſes en viennent au point du repos de la grande famille troubler; ſur-tout s'il y a danger que le ſang ſoit verſé, & que toute la maiſon ſoit enſanglantée; alors il eſt de la prudence des Régens de la grande famille de remédier à de tels excès. Or, c'eſt ici le cas, ces Georges, ces Bourbons & ces ſauvages de Boſton ont troublé le repos de la maiſon: ils ont aſſez long-tems ferraillé, il eſt tems de les ſéparer, crainte que comme la peſte, la guerre qu'ils ſe ſont déclaré, ne vienne à toute la famille gagner, & la grande maiſon de ſang inonder.

Les nobles PUISSANCES, a encore pourſuivi l'honorable, ſont les Régens nés de cette maiſon qu'on appelle le monde : c'eſt à elles à veiller à la conſervation de la maiſon, à faire la police, à empêcher qu'on ne démoliſſe l'édifice, & qu'on n'en prenne les pierres pour ſe les jetter à la tête; c'eſt à elles qu'appartient de corriger, de punir, & de telles peines faire ſubir qu'on a pu mériter.

C'eſt bien parler, a dit un autre honorable : ces fripons de la ville de Boſton, ces inſolens Bourbons, & ce *goddamn* de Fabricant de boutons, ont troublé le repos de la maiſon, on doit les châtier, comme ils ont mérité; & ſans plus différer, comme félons les regarder, ſur la ſellette en conſéquence les poſer, au criminel les traiter, & la peine due à leur félonie leur infliger.

Ici, un autre honorable de tous les membres du tribunal, hautement de foibleſſe accuſer, & de tous les maux leur imputer que les félons ont occaſionnés, & d'avancer qu'on devoit à leur place d'autres gens plus entendus ſubſtituer qui, mieux qu'eux, ſauroient la police dans la maiſon faire régner.

Et l'Impératrice de Ruſſie de l'honorable membre ſupplier de ſe rappeller du placard (*) raiſonné qu'elle a fait aux quatre coins de la maiſon afficher & publier, pour quelques individus inviter à elle ſe lier, pour mieux les loix du bon ordre faire obſerver, & les félons empêcher de la tête à tous les allans & venans caſſer, les voler, &

(*) C'eſt le plan de neutralité armée propoſé avec tous les ſimptômes de l'enthouſiaſme & de la vanité aux Puiſſances maritimes neutres, & en même-tems communiqués aux Puiſſances belligérantes. Vû les diſpoſitions, la foibleſſe, la crainte, ou les intérêts cachés des nations qui, comme l'Hollandoiſe peuvent y être le plus intéreſſées, ce plan impérial peut autant ſervir qu'une cinquieme roue à un caroſſe.

aussi les étrivieres dans quelques corridors leur donner.

Et l'honorable Prince d'Orange des nobles PUISSANCES aviser, qu'il a nommé, au moins à sa République présenté, pour avec Cathérine, s'aboucher, deux Barons de grand renom, qui ont vraiment du poil au menton (§).

Et Catherine, pour le tribunal tranquilliser, aussi les nobles membres d'aviser qu'elle a eu la sagesse & précaution de faire roder autour de la maison, quinze bateaux à canons, pour chez les bravaches porter la terreur de son nom.

Ici, un autre honorable des idées d'un antique plan frappé d'au tribunal les proposer, & les nobles PUISSANCES inviter de concerter à s'en procurer. C'est pour les fondemens d'une perpétuelle paix (†) jetter, d'un Sénat permanent créer, à l'instar de celui chez les Sarmates [††] institué.

Ce sénat, a poursuivi l'honorable, toujours subsistant,

[§] Ce sont deux Barons Hollandois, par les Etats-Généraux nommés, pour à Pétersbourg troter & avec Panin allez conférer. Cette conférence ne tirera pas à conséquence. Les choses iront toujours leur train : les Hollandois seront par.ci, par-là, volés, fessés ; mais quand les tonnes d'or on peut gagner, on est aisément consolé. C'est être bien largement payé, que de recevoir cent coups de bâton sur le cul, & de gagner mille écus.

[†] C'est le fameux projet de l'Abbé de Saint-Pierre. Le fameux citoyen de Genève a depuis recrépi ces réves d'une ame vertueuse.

[††] Les lâches & vils Polacres eussent bien mieux fait d'établir un corps permanent de cent mille hommes, qu'un Aréopage vendu, ou toujours prêt à se vendre à la premiere des Puissances voisines qui voudra l'acheter. Mais, que peut-on attendre de bon d'une race d'hommes qui se laisse partager & trier comme un troupeau de bêtes, & qui est devenue le rebut, l'opprobre de l'univers ?

& compoſé de membres pris tour-à-tour parmi les nobles PUISSANCES, formeroit un Congrès, bien autrement que celui de Philadelphie reſpecté. Il ſeroit deſtiné à toutes querelles entre Sceptres & Couronnes juger, leurs débats décider, tous attentats entre Peuples & Potentats réprimer.

Un Congrès ainſi formé, aux loix duquel tous les Souverains ſeroient enchaînés, pourroit ſon autorité faire reſpecter ſans la ſanction du canon.

Si quelque Prince, Empereur, ou Roi, alors s'aviſoit de provinces uſurper, de Royaumes partager, de quelqu'effet voler, du repos public troubler, de quelques membres de la grande famille violenter: alors, au nom & de l'autorité du vénérable Congrès, un huiſſier duement patenté, iroit en ſa maiſon au corps l'appréhender, en priſon l'amener, puis le Congrès inſtruire, faire & parfaire ſon procès, & d'après de ſon délit la griéveté, le punir, le châtier.

Ceci n'eſt pas ſi difficile à exécuter, a, de nouveau, l'honorable avancé. Il s'agiroit d'une ſeule convention paſſer au nom de la *très-Sainte Trinité* (*), *Pere*, *Fils* & *Saint-Eſprit*, par les Régens des Nations, & les uns & les autres de ſe rendre cautions de l'univerſel traité qui pourroit le repos de la terre aſſurer, & pour toujours empêcher du ſang humain verſer.

Alors, ſi quelque Duc ou Archiduc au ſyſtême vou-

(*) Il eſt inconcevable comment les Princes, les terreſtres Majeſtés oſent de la céleſte ſe jouer: ſon nom ſaint invoquer dans des traités qu'ils ſont diſpoſés, un quart d'heure après à enfraindre & violer!

O Dieu! ô Saints, comme vous êtes en ce monde proſtitués, joués!

loit former oppofition, le Congrès pourroit lui faire entendre raifon, la bayonnette fous le menton; & une fois lui ayant coupé le menton, on pourroit confommer cette heureufe opération; par un bon exemple donné, on pourroit tous monarques obliger à vénérer les décifions de l'univerfel Congrès. A la premiere explofion, on pourroit tous germes meurtriers de guerre extirper, & leurs agens fur-le-champ du monde exterminer; ... alors plus de befoin de fabres, bayonnettes, fufils, cartouches; plus de néceffité de foldats de terre & de mer payer, & de cent vaiffeaux de ligne folder.

Comme le fyftéme de l'honorable, s'il étoit réalifé, n'iroit à rien moins qu'à faire les troupes licentier, armées congédier, & empécher de camps former; nombre de membres, entr'autres Monfieur Caffel de fe récrier, & pour raifon donner, que pour la Majefté des Souverains conferver, & leur facrée perfonne affurer, qu'ils devoient toujours avoir à leurs entours & contours des Dragons, des Grenadiers, des Carabiniers, fans cela, qu'ils feroient à tout bout de champ expofés à être par leurs ferfs affaffinés, que les fabres & bayonnettes étoient d'indifpenfable néceffité dans le monde, auffi bien que les potences & les Bourreaux: & que le cas venant, à fufils, cartouches, poudre, canons, mortiers, à fupprimer, lorfqu'il s'agiroit, le jour de naiffance (*) de Madame Caffel, ou de Madame Hanau célébrer; & un Gala aux Ambaffadeurs réfidens à leurs Cours donner, ils ne pourroient en la poche de leurs

(*) Le pere d'un de ces Princes bouchers, ou bourreaux Allemands, que par fentiment ne voulons pas citer, pour ne pas les cendres facrées des morts remuer, voulant une fête, le jour de la naiffance de fa femme donner, & n'ayant pas feulement en bourfe de quoi faire des marionnettes de bois danfer,

ſerfs pêcher, & que ces ſerfs, au lieu de bonnes Guldes leur bailler, pourroient fort bien des coups de poing leur fourrer par le nez, ou de coups de pieds au cul les regaler; & Monſieur Orange de vivement Monſieur Caſſel appuyer, & de fortement au ſyſtême de l'honorable, comme Monſieur Caſſel, s'oppoſer, & de tout net déclarer, que le ſyſtême ſoit, ou ne ſoit pas réaliſé, il veut ſes vingt CENT-*Suiſſes* (†) de la garde conſerver: que s'il venoit à ſes vingt CENT-*Suiſſes* & ſes ſeptante-quatre gardes du Corps a réformer, à une baſſe-cour, plutôt qu'à une Cour, ſa Cour (*) pourroit reſſembler.

à ſon Controlleur-général des finances un mandat fit expédier, pour cinquante mille écus d'Allemagne, en vingt-quatre heures être trouvés, deux cent coups de bâton, à l'Allemande, ſur le cul être appliqués, à qui oſeroit raiſonner, ou qui ne voudroit pas ſe dépêcher à bourſe délier.

Ce trait eſt un peu Allemand, un peu Goth, un peu Vandale; mais il n'en eſt pas moins vrai: l'original pouvons citer, il tient un peu de la cervelle deſpote de ce Roi Brandebourgeois, qui n'a guere plus de 40 ans, étoit ſur le trône de Pruſſe ſéant, & qui, à ſon plaiſir & volonté, faiſoit coucher un Caporal avec la fille d'un Général.

(†) Le Roi de France a cent *Cent-Suiſſes* à hallebardes, fraiſes & culotte à la Henri IV, & Monſieur Louis eſt bien digne d'avoir des *Cent-Suiſſes* qui ſont des petits garçons ſeulement de quatre coudées; mais Monſieur Orange qui a vingt ſavetiers boſſus, tortus, crochus, & qu'il appelle *Cent-Suiſſes*, c'eſt ſe moquer du bon ſens.

(*) Et Mr. Linguet (††) eſt un impertinent d'une ſi brillante Cour critiquer qui a tous les ſimptômes de la Royalité. Un grand maître de la Cour, qui n'eſt pas un Prince de Condé au moins; un grand Chambellan de la Cour; des Gentilshommes de la Chambre & des valets de Chambre; une muſique de la Chambre, & des froteurs de la Chambre; en ſus une commiſſion établie pour la direction de la Cour, le département de la Cour, & le département de l'écurie de la Cour: *dito*, deux *Negres*, Meſſieurs, *Cupidon*, *Citron:* trois Médecins, un Chirurgien, un Apothicaire, un Bibliothécaire, un Libraire, un Architecte, un barbouilleur, un peintre, &c. &c. &c. ne voilà-t-il pas une Cour en regle, s'il en fut jamais?

(††) Annales Politiques, tome 6, n. 41, pag. 34, édition de la Haye.

Et ici, un autre honorable de demander qui, enfin, du procès devoit les violons payer.

Et les Butes & lès Norths, & les Maurepas & les Choiſeuls, & les Blancas & les Arandas, chacun de leur côté comme Diables pour leurs parties ſe demener; -- George de tous ſes membres trembler, doutant fort que ſentence fût en ſa faveur portée; Louis croyant ſur la juſtice de ſa cauſe pouvoir compter, de ne pas trop paroître troublé; Charles plus impatienté d'être privé de chaſſer, de bien fort demander d'être jugé, & de façon ou d'autre condamné.

Et un autre honorable d'un noble tribunal des nobles PUISSANCES obſerver, ſi, de ſi vénérables membres, après avoir ſi long-tems ſur les bancs ſiégé, ſeroient de leurs épices (§) payés.

Ça va ſans dire, a dit un honorable, toute peine demande ſalaire; mais pourtant il s'agit de la grande affaire décider, ſentence porter, & voir qui doit le lard manger.

Certains membres d'opiner pour les parties hors de Cour renvoyer; d'autres pour chercher d'enſemble à l'amiable les raccommoder; d'autres enfin d'inſiſter pour que jugement fût donné; & le tribunal d'être fort embarraſſé, & de ne ſavoir quoi décider.

Et ici, petit incident, jugement & prononciation de ſentence de retarder. C'eſt Monſieur Ba-ba-bou qui avoit choſe de très-grande conſéquence à Monſieur le Grand-Turc à communiquer. Sieur Ba-ba-bou à Sieur Abdul-

---

[§] Argent qu'on donne aux juges pour le jugement d'un procès.

Hhamid Préſident, ayant fait un ſigne de *franc-maçon* avec le pouce, *cito*, *cito*. Meſſire Hhamid ſiege a levé pour aller à la buvette (*) avec Ba-ba-bou s'aboucher, & ce dernier d'à ſon maître déclarer, qu'un Turc en Eſtafette venoit d'arriver, & trois dépêches du grand Viſir avoit apporté. Par la premiere ſa Hauteſſe étoit aviſée que la peſte dans ſon Serrail s'étoit fourrée : --- par la ſeconde, qu'un paquebot de ſoixante canons, de Moſcovie à Conſtantinople, comme un voleur, étoit entré : que ſûrement ſon deſſein étoit du ſerrail voler : --- par la troiſieme, qu'une Sultane appellée Catherine, & un Sultan nommé Joſeph, s'étoit rendez-vous donné pour enſemble choſes noires machiner : que pour empêcher que perſonne ne vînt aux portes écouter, ſept mille Janiſſaires Ruſſes aux portes avoient poſés ; mais que malgré toutes leurs précautions, leur ſecret s'étoit éventé : qu'une vieille freule Polacre à un châtré l'avoit révélé : que de ce châtré, le grand Viſir, pour cent mille écus au lion, l'avoit acheté, & ſoudain un courier en poſte avoit dépêché, pour à ſa ſublime Hauteſſe le communiquer.

Ce grand ſecret, DIT-ON, étoit un projet formé, du Grand-Turc de l'Europe exiler, & dans un petit coin de terre avec tous les Turcs le confiner, & de ſa dépouille entre quatre partager.

Le plan eſt tout tracé, la planche prête, il n'y a que le Rubicon à paſſer. La Turquie n'eſt pas plus difficile que la Pologne à dépiller, & les Turcs s'étant laiſſés par

---

[*] Bouchon, cabaret du palais de Paris, où ceux qui plaident & ceux qui ne plaident pas, peuvent aller boire, manger, ſe faire décroter pour leur argent.

les Ruſſes houſpiller, tant que ceux-ci ont voulu, & que trente mille recrues (†) de Catherine ont défait conſtamment deux ou trois cent mille Oſmanlis vétérans; les Turcs peuvent être aiſément battus, cocus, vaincus. D'ailleurs, étant des Chrétiens ennemis déclarés, & des beaux arts ennemis jurés, & n'ayant chez eux ni Académies des ſciences, ni Académies de belles-lettres, ils ſont indignes de terre en Europe poſſéder. On les doit condamner à être dans quelque particule du déſert de l'Arabie pouilleuſe, le reſte de leurs jours, claquemurés : & puis le Croiſſant partager avec la chapelle de Mahomet.

La Dépêche du Courier de Cabinet Turc, contenoit un projet profond, imaginé par un politique qui ſait ſon Machiavel à fond, & entre Catherine & Joſeph arrêté, pour être en tems & lieu exécuté.

En voici une petite eſquiſſe pour les curieux :

Le Ciel, la terre & l'eau & leur contenu, entre le Nieſter & le Golfe Adriatique, feront généreuſement & fidelement partagés entre quatre groſſes têtes de l'Europe,... Joſeph, Louis, Catherine & Fréderic.

[†] Ça été merveille, ma foi, de voir une poignée de Ruſſes marcher ſur le ventre à des armées de Turcs ; d'après les Barrêmes politiques, il n'y a pas eu moins de quatre cent mille & quelques cents Turcs de laiſſés ſur le carreau. Si les Gazettes n'ont pas dit vrai, & ſi le Cabinet de Pétersbourg a menti, ça n'eſt pas notre faute. Ce ſont de grands ſiers tueurs ces Ruſſes ; s'ils s'aviſent encore une fois, de s'empoigner avec leurs bons amis, il eſt bien à craindre qu'ils ne les tuent tous, & qu'alors il n'y ait plus de Turcs dans le monde. Que de cimeterres gagnés ! que de turbans remportés ! auſſi que de colonnes [†] de marbre de Sibérie élevées !

[†] Il en eſt une à *Czarko-zelo* de quarante-huit pieds de hauteur, & qui peſe 78,000 livres, quelques onces & quelques gros.

Voici les Lots : à Joſeph, on livrera & abandonnera la Walachie & la Bulgarie, juſqu'aux montagnes Bulkam, la Servie, la Sclavonie & la Boſnie : --- à Louis, Candie, Chypre, la Morée, le Negrepont, & un bon morceau des isles de l'Archipel Grec. ... A Fréderic, la Moldavie, la Beſſarabie, & le petit eſpace que renferment entr'eux le Nieſter & le Danube juſqu'à la mer noire : en ſus, un petit peu de la Pologne mineure, un petit peu de la Ruſſie-rouge, un petit peu de l'Halitie, & la Courlande & la Samogitie : --- à Catherine, la Crimée, le terroir d'Oczakoff, & tous les Tartares vers la mer d'Azoff.

Et pour mieux l'équilibre aſſurer, le Doge de Veniſe ſera gratifié de Conſtantinople, de la Thrace, la Macédoine, l'Albanie, la Romélie, &c."

Il ſera fait un inventaire de toutes les femmes & eunuques du Sérail pour être vendus à l'encan : le reſte du mobilier reſtera ſur la place pour le ſervice & uſage de ceux qui viendront remplacer les Turcs, lorſqu'ils ſeront partis.

Une apoſtille qui ſe trouve dans le papier renfermant le projet de partage, donne pour raiſon légale de ſon opération, que Louis eſt Catholique par excellence, que Joſeph eſt Apoſtolique, & que Catherine & Fréderic ſont d'excellens Chrétiens, par ainſi qu'ils ont tout le droit du monde à la ſucceſſion du fils de feue Ste. Helene.

Lecture ſérieuſe faite des trois dépêches, Monſieur Ilhamid, *ſubito* à Monſieur Ba-ba-bou a ordonné de ſur-le-champ l'eſtafette Turque renvoyer, & d'ordres très-précis au Viſir donner, 1°. de vite peſte du Sérail chaſſer, 2°. le voleur-Ruſſe de ſoixante canons qui s'eſt gliſſé à Conſtantinople, comme un eſpion, de le faire pendre ſans rémiſſion ; --- quant au contenu de la troiſieme dépêche de for-

tement enjoindre audit Sr. Vifir de, fans perdre tems, aux quatre coins de l'Empire du Croiffant, faire planter des canons de la fonderie de Monfieur Tott, & de ce dernier prier de mieux s'occuper à apprendre aux Turcs à plus jufte tirer, & à ne plus par terre fe coucher pour laiffer les Ruffes fur leur ventre paffer.

Le Préfident Grand-Turc au tribunal rentré, fes crocs a retrouffé, un peu d'humeur à Jofeph & Catherine a témoigné, & par des grimaces Turques bien clairement leur a démontré qu'il pouvoit par-deffous fa jambe tous deux les faire paffer.

Et les nobles PUISSANCES rendues & hors d'haleine, après avoir, ainfi que deffus, bravement differté & radoté, & s'être auffi pouille chanté, du procès, on ne peut, plus ennuiées & fatiguées : --- & quelques membres fenfés d'à toute inftance demander que jugement fut enfin porté : & ici toutes les oreilles de fe dreffer, & dans l'impatience & perplexité de ce qui alloit être par le tribunal prononcé.

Et de nouveau le préfident Grand Turc des voix des nobles PUISSANCES demander, fur fes doigts les compter, crainte de fe tromper, & enfin de fentence ainfi porter :

„ Les NOBLES HAUTESSES, MAJESTÉS & ALTESSES, & leurs Excellentes rotures les REPRÉSENTANS des Républiques, en tribunal extraordinairement affemblés, pour le procès juger entre Louis & Charles Bourbon, & George, Fabricant de boutons....

ONT DÉCLARÉ & DÉCLARENT, que Louis & Charles ont leur caufe avec dépends, intérêts & dommages gagné : qu'ils font de toute accufation, inculpation de félo-

nie, perfidie, trahiſon, diſſimulation, déchargés, & que les mémoires des Avocats de la partie George reſteront ſupprimés :

„ Que pour que tâche noire ne puiſſe ſur le corps des Bourbons reſter, & être en quelque coin de l'univers mal famés :

„ De l'ordre & par l'ordre des nobles PUISSANCES, Louis ſera ſur une baquenée (*) monté, la tête de lauriers couronnée, & d'un bout du monde à l'autre en fanfares promené :

„ Que Charles ſera monté ſur une roſſinante, la plus belle roſſinante qu'on pourra trouver ; qu'une corne de bouc lui ſera donnée, pour en chemin les bêtes appeller, & en être complimenté :

„ Que George ſur un âne à longues oreilles ſera placé ; la face vers la queue tournée, & qu'à la place de la jarretiere *honni ſoit qui mal y penſe*, une longue queue de ſinge lui ſera baillée :

„ Enfin que Franklin a de ſon Amérique INDÉPENDANCE gagné, qu'elle eſt des nobles PUISSANCES hautement déclarée, pourvu que du nouveau monde les Anglois à coups de triques ſoient bellement chaſſés :

„ Et que le préſent arrêt ſera aux quatre portes du monde affiché, afin que perſonne ne puiſſe cauſe d'ignorance prétexter ".

D'une telle ſentence, Monſieur George & Me. Bute & North, comme loups de heurler, comme de vrais damnés ſe démener, le viſage de s'égratigner, les cheveux s'arra-

---

(*) Cavale ou petite jument.

cher, la poitrine se frapper, imprécations noires, invectives grosses contre le noble tribunal de lâcher; --- & Mr. George d'être fortement repréhendé, & vivement menacé d'être *subito* du tableau des Rois rayé; --- & Mes. Bute & North d'être à l'instant condamnés à baillon (†) de bois de bambouc à *la Lally* porter. --- & Mes. Choiseul, Maurepas, Aranda, Blanca, de victoire crier: --- Monsieur Louis d'être content comme un Roi: --- Monsieur Charles de sauter, danser, des pieds, des mains & des fesses claquer, une coquarde demander, & un *Te Deum* à grand cœur faire chanter.

Et George d'avancer que voyant presque tout le tribunal des nobles PUISSANCES contre lui mal intentionné, & ne pouvant trop affirmer, si la plupart des membres n'étoient pas des Bourbons salariés, il vouloit sa cause au Pape évoquer, & à son tribunal en appeller.

Ici, un honorable de demander qu'au préalable deux membres des nobles PUISSANCES fussent nommés pour les épices régler, & les nobles membres de leurs épices être payés.

Et le pauvre George désespéré, ne sachant plus de quel bois se chauffer, à quelle porte frapper, à quel Dieu, ni à quel Diable se vouer, soufflé par un illuminé de prescience doué, requêtes, information & pieces au Pape en APPEL de faire présenter; & aux Avocats de la partie Louis & Charles, par les Avocats de la partie George, acte ayant été exhibé par ministere d'huissier, pour de-

---

(†) Cette invention est digne des tems les plus féroces & les plus barbares, & ne peut qu'imprimer un caractere déshonorant au tribunal qui en est l'auteur.

vant le tribunal du Pape se trouver, & être de nouveau jugement porté, & sa Sainteté ayant ses rouges confreres assemblés, les choses ainsi qu'il suit se sont passées, & ainsi que plus long sur les régistres Papaux se trouve porté.



L'APPEL AU PAPE.

CE jour de l'an de Grace, le sacré Consistoire congru & incongru extraordinairement convoqué, Pie IV présent, Cardinaux, Evêques & autres composant le Conseil de la sainte séquelle non absens, tout le saint sacré College assemblé, le très-sacré SAINT PERE a ainsi parlé.

RÉVÉRENDISSIMES FRERES EN DIEU.

Le successeur de celui (*) qui, par la malice noire de Satan, il y a un siecle passé, sur l'échaffaut la tête a porté dans l'hérétique & schismatique Royaume Britannique, du tribunal des PUISSANCES de la terre, au Saint Siége de Pierre vient d'en appeller, pour être en derniere instance jugé dans le procès qu'entre lui d'une part, & nos très-chers Fils Très-Chrétien & bon Catholique, Louis & Charles, d'autre part, s'est élevé.

Celui qui tient dans le chaton de la bague de son petit doigt le destin des Empires, qui les éleve, ou les abaisse

(*) Charles I.

à ſon gré, & les coupe comme le ſommet d'un épi de bled, qui briſe à ſon bon plaiſir les trônes, les ſceptres & les couronnes; celui dont les jugemens ſont un grand abime, ſa ſageſſe & ſa juſtice comme de hautes montagnes, qui marche avec tourbillon & tempête, & dont les nuées ſont les poudres de ſes pieds; qui tanſe la mer, & la fait tarir, & deſſeche tous les fleuves; qui fait voler les montagnes en pieces; dont la fureur s'épand comme un feu, & les rochers ſe démoliſſent devant lui, & la terre tremble & ceux qui l'habitent, [*Nahum. I. III. & ſuiv.*] Enfin qui diſſipe les nations & met au néant les deſſeins des peuples & des Rois; dans la profondeur & immenſité de ſon jugement & de ſon conſeil, a, dans un monde que Dieu, à l'aide de la bouſſole, a découvert à nos yeux, une nation nombreuſe & puiſſante, ſoulevée, qui ſon mors a rongé, d'épées brillantes, d'halebardes étincelantes s'eſt armée, chevaux pétillans, chariots ſautelans a fait marcher; contre ſon Prince fortereſſes grandes, citadelles fortes a élevé, & ſon joug Royal a ſecoué.

Sur ce, nos très-chers fils le Catholique Charles, & le Chrétien Louis, par la grace de Dieu, aſſiſtance dans ce nouveau monde ont porté, armes, armées y ont traîné; poudre, plomb, canons, ſalpêtre, ſouffre, piques, piſtolets, pierres à fuſil, ont charié; & une Bulle de leur main Royale ont donné, pour cette nation au rang des dominations de la terre placer.

Sur ce, le trois fois hérétique & ſchiſmatique George, ſoi diſant *défenſeur de la Foi*, en procès à coups de canons avec nos bien-aimés fils eſt entré: le procès a été au tribunal des Monarques porté, jugé, & l'hérétique George

a été par ſentence bien dûement condamné, & je ne ſais, par quel *Vertigo*, envie a pris à ce chien de damné d'à ma Sainteté en appeller.

Quoiqu'à tout ſchiſmatique & hérétique le tribunal de la mule du Pape ſoit fermé, & que par nos ſaints Canons, ils ſoient condamnés au feu d'enfer éternellement brûler; cependant, comme ceci eſt une affaire de conſéquence, la ſacrée Congrégation doit paſſer par-deſſus toute conſidération, & procéder avec la plus grande attention; peut-être qu'au giron du St. Siége les Bretons pourront ramener, & le *Dénier* (*) *St. Pierre* avec arrérages leur faire payer.

Et ici les rouges calotes de la Sageſſe du St. Pere exalter, & de ſon avis, *unâ voce*, de ſe ranger, & de demander que les Requêtes de George, & pieces & ſentence du procès y annexées, ſoient à la ſacrée Congrégation préſentées pour y être d'icelle mûrement examinées.

(*) Tout le monde ſait ce qu'eſt le Dénier St. Pierre: lorſque les Anglois étoient honnêtes-gens, c'eſt-à-dire des ſots, ils faiſoient comme font les François, Allemands, Eſpagnols, Portugais, & autres imbéciles: ils envoyoient à Rome des charettes d'or pour la cuiſine du bienheureux St. Pierre.



REQUETE



REQUETE DE GEORGE,

A U

TRES-SACRÉ SAINT PERE PIE IV,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

George III, DÉFENSEUR DE LA FOI & ROI d'*Angleterre*, SALUT.

CHER & AMÉ CONFRERE dans la Loi de *Christ!*

C'eſt le cœur touché de componction & plein de religion que je viens dans votre *Papal* ſein mes griefs affectueuſement dépoſer, & à votre juſtice en déférer.

Louis & Charles Bourbon, à tort & ſans raiſon, m'ont querelle cherché, & procès grave par devers les PUISSANCES a été intenté, & c'eſt contre droit, raiſon, équité, juſtice que j'ai été condamné, MOI, Très-Saint Pere, qui ſuis le meilleur bon homme de Roi qui ait jamais repoſé ſur le trône d'Angleterre.

C'eſt donc à votre Saint tribunal, que je crois juſte & loyal, AMÉ CONFRERE. que, dans ma ſageſſe, ai décidé d'en appeller. Etant compoſé de perſonnages vertueux, craignant Dieu, haïſſant le gain déshonnête, je dois naturellement attendre que de ſi dignes membres ne pervertiront pas le droit; qu'ils jugeront juſtement

que des Bourbons ne prendront pas de l'argent pour me condamner iniquement.

Dans cette confiance je ſuis,

DE VOTRE SANCTISSIME SAINTETÉ,

Le très-cher & bien-aimé Confrere, MOI GEORGE, Fabricant de boutons, & Défenſeur de la Foi des *Bretons.*

Au bas de la Requête étoit, par apoſtille, promeſſe de George au Saint Pere de lui prendre cent & une mille rames d'*Indulgences*, deux cent & deux mille barils de *Corps-Saints*, & un million, ou environ, de caiſſons d'*Agnus-Dei*, d'envoyer chercher ces marchandiſes par deux vaiſſeaux bien dûement bénis, & baptiſés & confirmés, ſuivant le *rit Romain*, montant chacun cent dix canons & un Régiment de Dragons : les deux vaiſſeaux bien équipés, bien convoyés, crainte que l'envie ne prit au Roi Chrétien & au Roi Catholique de ſe ſaiſir des ſaintes reliques dont ils ſont aſſez religieuſement curieux, & qu'ils ne troublaſſent ainſi l'équilibre Eccléſiaſtique, comme ils troublent l'équilibre Politique ; enfin, de les faire vendre & débiter dans les trois Royaumes au profit du St. Pere, ne demandant lui George, pour ſes peines, que le fret, le courtage & l'emmagazinage.

Ici deux maîtres de Requêtes de l'Hôtel du Pape d'être nommés pour les pieces des parties reviſer, & enſuite comme il ſe pratique les rapporter.

Et nombre de membres de la ſacrée Congrégation de

commenter à leur façon la supplique du fabriquant de boutons.

Les uns d'avancer que George, étant hérétique & schismatique, on ne pouvoit de droit admettre sa supplique, qu'étant sous les anathêmes de notre mere la Ste. Eglise; par ainsi *ipso facto* damné & aux flammes d'enfer voué, pendant l'éternité, aux faveurs des vrais enfans ne pouvoit même en ce monde participer, en conséquence qu'on devoit, sinon George condamner, du moins comme un peteux, un galeux le renvoyer.

D'autres Eminences d'observer que George avoit blasphémé, qu'il avoit osé de Confrere avec sa Sainteté se nommer, & de défenseur de la Foi se déclarer: que ce titre étoit usurpé, que jamais par Pape du monde à des Rois d'Angleterre n'avoit été donné, que sur ce, on pouvoit le Héraut d'armes de sa Sainteté consulter; en conséquence qu'étant usurpé, on devoit à George le faire regorger, & aussi en tous points la sentence des nobles Puissances confirmer; que les membres de ce haut tribunal étoient à la fois trop éclairés & trop désintéressés pour avoir à tort & injustement George condamné; que ça ne pouvoit sous le sens tomber; d'ailleurs que ce seroit le ressentiment des Bourbons sur les bras s'attirer, que de vouloir la cause de George même avec justice favoriser.

Une autre Eminence moins fanatique, mais plus illuminée, de toutes ses forces à son Confrere de riposter, & de religieusement lui observer, que par la loi de Dieu ces mots sont portés: " tu ne feras point d'iniquité en jugement, tu n'auras point d'égard à la personne du petit, ou du grand: mais tu jugeras ton prochain juste-

ment (*) : l'étranger ou l'ennemi ne doit t'être ni plus ni moins que l'ami, ou celui qui eſt né en ton pays : tu ne pervertiras point le droit, & tu ſuivras une entiere juſtice : & ces autres : il n'eſt pas bon d'avoir égard à la perſonne du méchant, pour renverſer le juſte en jugement.

De ſi ſaints préceptes rappellés à des Eminences qui les avoient oubliés, en elles-mêmes les ont tant ſoit peu fait rentrer, & ſans plus trop la requête du pauvre George en lunatiques commenter, & ſur ſon ſchiſme & ſon héréſie s'arrêter, & prétendre abſolument qu'il doive être damné ; de faire droit à ſa ſupplique & de demander d'être de ſa cauſe informées.

Et les membres de la Sainte Congrégation, Commiſſaires nommés, d'ainſi la rapporter.

En Conſeil des Puiſſances, les Hauteſſes, Majeſtés & Alteſſes, & Agens des Républiques, extraordinairement convoqués, a été jugé procès entre Louis & Charles Bourbon d'une part, & George Hanovre fabricant de boutons, d'autre part.

A prendre la choſe par la racine, & juger d'après les pieces & inſtructions de l'affaire, Arrêt & Sentence ne ſemblent pas mal portés : & juges paroiſſent, d'après toutes les regles des Inſtituts, Digeſtes, Coutumes, droit & juſtice avoir prononcé ; & George ſainement parlant, ne peut avoir raiſon de ſon côté.

Pour au très-ſaint Pere & aux Révérends Confreres compoſant le tribunal de la ſainte Congrégation, tous ren-

[*] Lévitiq. XIX. XX.

ſeignemens, inſtructions, informations donner, que le principal & acceſſoires du procès ſemblent demander, il ne s'agit pour un moment, que d'à quelques milles-milles ſe tranſporter. Là dans l'étude du notaire Boſton, en protocole bien duement légaliſé, on trouvera acte conſigné qui a donné naiſſance au préſent procès.

Par cet acte devant Officier public paſſé, eſt porté: que tel jour, tel mois, telle année, devant les portes de Me. Boſton, eſt arrivé un bateau de feuilles chargé, leſquelles feuilles on fait communément infuſer, lorſqu'on a l'aiguillette au nombril nouée, qu'on veut l'aiguillette dénouer, & ſon ventre alléger, leſquelles, les Clercs de Me. Boſton notamment le Me. Clerc Sr. Adams (*), deſcendant en ligne perpendiculaire de notre premier pere, n'ayant envie ni d'infuſer, ni de diſtiller, ni l'aiguillette dénouer, ni le ventre ſe décharger, parce que cela par un Médecin nommé Francklin, grand Docteur & Profeſſeur leur avoit été prohibé, ſans autre forme de procès, s'étant de tafia griſés, ont ces feuilles dans le ruiſſeau de Me. Boſton jetté, & le bateau devant ſa porte ont brûlé.

Soudain les Douaires qui ſont comme les Douaniers du St. Pere d'arriver, & à Me. de Boſton demander pourquoi ſes Clercs avoient la charge du ſuſdit bateau en ſon ruiſſeau jetté, & le bateau lui-même brûlé? & Me. Boſton de déclarer qu'il eſt maitre en ſa maiſon, & que ſi ſes Clercs ne vouloient des feuilles de l'Inde infuſer, on ne pouvoit les y obliger, & que Mr. les Douaniers pouvoient s'aller promener.

(*) On prétend que les Srs. Adams pour qui étoit freté le bateau de thé, ont été les premiers qui ont mis le feu à la meche.

Sur ce, un des membres à calotte rouge a avancé qu'on devoit Me. Boston casser, & le déclarer incapable de jamais charge publique posséder; que des Douaniers, ou des Fermiers, de paroles maltraiter, ou à leurs ordres ne pas obtempéier, c'étoit au second chef crime de leze-Majesté.

Et ici un des Commissaires Raporteurs d'observer que c'étoit bien fort s'oublier, que dans l'instruction d'un procès la parole lui couper, & ce dernier d'outrepasser, de son fil raccrocher, & de continuer.

Que par les Douaniers procès-verbal avoit été dressé: que sur procès-verbal, Suisses & Corses (*) avoient été envoyés pour s'emparer de toutes les avenues de la maison de Me. Boston, que son étude avoit été à quelques mille transportée: que, sur ce, les voisins s'étant fâchés, étoient sur Corses & Suisses tombés, & avoient voulu en morceaux les déchirer: & que le Gage (†) Légat, sa petite cohorte en hâte avoit ramassé & vîte s'étoit retiré: que villes, bourgs, villages & hameaux des tours & contours, au tocsin sonné s'étoient rassemblés, que rebellion avoient tramé, guerre machiné, & plan d'indépendance formé: que ce George dont est question, maître de la maison, avoient huissiers envoyés pour exécuter Me. Boston, & mettre à l'amende les voisins des environs: que ces huissiers ayant été à coups de pierres & bâtons chassés, à son secours George avoit une armée appellé pour du loyer de sa maison se faire payer:

(*) C'est la garde du Pape.

(†) Gouverneur de Boston au moment de la révolution de l'Amérique.

ſur ce, gentilshommes, bourgeois, pâtres, hommes, femelles, filles, garçons, s'étant en grande meûte aſſemblés, avoient armée exterminé, & ſous de ſecondes *fourches Caudines* l'avoient fait paſſer : — ſur ce, un gros voiſin, ami de loin, pays de cent lieues, avoit cauſe épouſé, & la roue de la charrette bien fort pouſſé : ſur ce, querelle entre parties eſt née, & procès au tribunal des PUISSANCES a été intenté. George contre Louis & Charles griefs énormes a articulé : ces derniers les ont révendiqués, & ſur leurs propres griefs cauſe ont gagné.--- Le ſecond paſſe pour la juſtice être aſſez porté, le troiſieme pour aimer à chaſſer, & le premier pour à des Miniſtres ſans bon ſens ſe livrer : ceci eſt un peu compliqué, un peu barbouillé, mais nous allons le dépliquer & le débarbouiller.

Louis eſt *puçon* né, c'eſt à-dire que juſqu'à ce jour ſon pucelage a gardé, quoiqu'une fille de ſa femme ſoit née, c'eſt un parfait honnête homme, qui du péché originel n'a pas participé, qui de l'œuvre de la chair n'a jamais en *vir* tâté, qui ne s'eſt jamais pollué, & qui, comme Vierge doit être canoniſé, parce qu'il eſt immaculé.

Charles a autrement de la chair mangé, des enfans procréés, & ces enfans ſont des animaux fieffés, parce qu'en pleine matiere Charles s'eſt enfoncé, & que de la chaſſe ne s'étant, de toute ſa vie, occupé, il n'a pû qu'ânes, ou cabris procréer, mais il n'en eſt pas moins pour brave homme regardé.

George d'œuvres méchaniques s'eſt mêlé, & des boutons a fabriqué, après avoir fils & filles enfanté. George à des maitres commis de ſa fabrique s'eſt livré, & bientôt banqueroute devra déclarer, & ſon bilan exhiber.

Or, entre un huiſſier de Boſton, un puçon, un chaſſeur & un fabriquant de boutons, procès eſt né, lequel dans un très-haut tribunal a été jugé, ſentence portée, & le dernier vient à ce ſuprême Conſeil en reſſort dernier en appeller.

Ces petites ſimiles, petites pointes à la *Bernis* (*) dans la bouche d'une Eminence ſont de vraies impertinences; auſſi Monſieur le Commiſſaire d'être grandement tanſé, comme il l'avoit mérité, & d'être à ſon Confrere ordonné de plus décemment l'affaire rapporter, & celui-ci par ainſi de s'expliquer.

A Boſton ville de l'autre monde eſt née rebellion. Les habitans en ont l'étendart hautement levé, ſe ſont ameutés, & milice de George ont chaſſé. George les portes de la cité a fait fermer, les citadins ont portes briſé; de fourches & de haches ſe ſont armés, & en guerre ouverte ſont entrés. George de tous côtés ſoldats ramaſſer, pour au devoir les ramener. Les Citadins de ſonner le tocſin, de villageois inviter de ſous leurs drapeaux ſe ranger; ainſi légions de former, poudre, canons fabriquer, bateaux ſur l'eau faire marcher, & ainſi avec les archers de George ſe meſurer. Les Citadins d'en vainqueurs triompher, du ferment envers leur maître ſe relever, & indépendans ſe déclarer: — Alliance avec Louis de former, Louis leur cauſe d'épouſer, & George vivement de ſe fâcher, & contre les gens de Louis, gens armés envoyer pour enſemble ſe colleter. Louis, en ami d'à George accommodement propoſer, à l'inviter, pour ſang terre

(*) Cardinal accrédité, négociateur renommé, verſificateur célebré.

ne pas verser : George d'obſtinément s'y refuſer : Charles d'Eſpagne entre partis de médiateur ſe porter : George ſa médiation de rejetter. Entre tous les ſtipendiaires de ce dernier, outrages, cruautés, violences par tout d'exercer, & tous les gens du monde moleſter : Charles d'à ſon parent Louis ſe lier, gens auſſi armés enſemble envoyer, pour les gens de George chercher & enſemble s'exterminer : & ainſi de s'égorger, de s'aſſaſſiner & par tout ſang verſer : plus d'une fois paroles de paix ont été à George portées : accommodement raiſonnable propoſé : & George de ne vouloir accommodement, ni paix écouter : & George d'être cauſe que des tonneaux de ſang vont être verſés. George eſt un miſérable hère qui commande une maiſon où il n'y a ni ordre, ni police, ni raiſon, les habitans ſont débandés, des déterminés qui ſe portent à tout excès, qui commettent mille atrocités.

Il 'y a plus, a dit une Eminence : ce ſont des profanes, des ſacriléges : ils brûlent le St. Pere, comme on brûle le Suiſſe de paille (*) à Paris.

Il y a encore plus, a dit une ſeconde Eminence, ils infeſtent les terres, les mers, pillent, volent, tuent, aſſaſſinent, & auſſi donnent les étrivieres ſur le cul aux allans & aux venans .... oh ! pour ce, a dit une troiſieme Eminence, le cas n'eſt pas à pardonner ; ce ſont des Jéſuites (†) qui aiment les derrieres à contempler,

[*] Ces deux cérémonies ſont vraiment dignes des Anglois & des François, & prouvent bien clairement que chez les nations les plus éclairées & les mieux policées, il reſte toujours quelques petits veſtiges de ſottiſe & de barbarie.

[†] Les Anglois ne ſont encore Jéſuites qu'à demi ; ils ne s'en prennent qu'aux *poſtérieurs* mâles : mais les Jéſuites s'en prenoient vraiment aux mâles & aux femelles. Tout le monde

comme les enfans d'Ignace, on doit ſur eux les foudres du Vatican lancer, & par bulle du Pape les excommunier. En ce cas, a dit une quatrieme, le procès n'a pas été mal jugé, & la ſainte Congrégation doit la ſentence des PUISSANCES ſur le champ confirmer; le Pape un Jubilé donner, prieres publiques, jeune univerſel ordonner, pour Dieu prier que l'ame des Anglois dans le plus noir enfer ſoit brûlée. Il y a encore autre choſe, a dit une cinquieme, c'eſt que tout de nouveau, ils ont les chapelles, les maiſons de Dieu incendiées; lés images cremées; ils ont fait des feux de joie, non avec des fagots, mais avec des habits Sacerdotaux : c'eſt la déſolation, l'exécration, l'abomination ; ils ont mérité que toute la terre de leur pays ne ſoit que ſoufre, que bitume, que ſel, que feu, qu'elle ne ſoit point ſemée, qu'elle ne faſſe rien germer, & que nulle herbe n'en ſorte, & qu'il en ſoit ainſi qu'en la ſubverſion de *Sodome* & de *Gomorre*, que Dieu a ſubverties en ſa colere & en ſa fureur. Deuter. XXIX : 23.

Ce dernier grief n'a pas été au tribunal des Puiſſances porté, a repris l'Eminent Raporteur, il eſt d'importance & peut tirer à conſéquence; car, ſi prompt exemple on ne va pas donner, toutes les chapelles des trois Royaumes riſquent d'être incendiées, & les prêtres, les *Oints du Seigneur* d'être aſſaſſinés, & peut-être un jour en. forcenés viendront-ils St. Pierre de Rome brûler, le St

---

connoit l'Hiſtoire du Réverend pere Girard qui enſorcela ſa pénitente en lui donnant le fouet tout doucement. Si les Anglois avoient, comme lui, le ſecret d'enſorcèler les gens en ſoufflant ſur eux & les fouettant ſur le cul, ils auroient aſſurément beau jeu.

Pere souffleter, & de la tiare, en guise de coteret, un feu allumer.

Or, par toutes ces considérations & par cent autres qui ne peuvent échaper à la sagacité des Eminentissemes, le procès entre George Hanovre d'une part, & Louis & Charles Bourbon d'autre part, n'a pû être mal jugé au tribunal des Puissances; & le premier ayant été légalement condamné, sentence portée doit être confirmée.

Mais, a dit une autre Eminence, George a promis de colporter un nombre considérable de rames d'indulgences, de barils de corps-saints, de caisses d'*Agnus Dei*: il nous offre un bon marché, à ceci faut faire attention: George paroit curieux d'étoffes de la fabrique du St. Pere: marchand, suivant le proverbe, ne doit jamais acheteur chasser de sa boutique. Si George allons à ce venérable & éminent Conseil condamner & sentence du premier tribunal confirmer, il sera mortifié & fâché, & rien de nous ne voudra acheter: or c'est de conséquence: Louis & Charles de nos marchandises ne peuvent se passer, & quoi qu'elles soient d'antique mode, & qu'elles soient un peu tombées en France, en Espagne & partout, il en faut pourtant toujours un peu, & toujours il en faudra. Or la demande & offre de George sont un objet de grande spéculation: si le goût pouvoit une fois prendre dans les Royaumes de George, quelle bonne chose pour la fabrique du St. Pere!

Une autre Eminence non moins forte en spéculations, mais par frime plus religieuse, de bien fort contre le Confrere se récrier, & de hautement lui demander s'il avoit oublié que „ *Jesus de Nazareth en Galilée*, étant autrefois entré au temple de Dieu chassa dehors tous ceux

qui y achetoient & y vendoient, & renverſa les tables des changeurs, & les ſelles de ceux qui vendoient les pigeons : „ (*) s'il avoit oublié encore que l'Evangile ſelon *St. Matthieu* (†) dit en propres termes & bien clair, „ ne donnez point les choſes ſaintes aux chiens, & ne jettez point vos diamans & vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds, & que ſe détournant ils ne vous déchirent. „

Et l'autre Eminence à celle-ci de demander, ſi elle prenoit les Anglois pour des chiens & des porcs : que ſon Eminence ſûrement n'avoit jamais vû l'Anglois pour ainſi parler, que les Anglois marchent à deux pattes & non à quatre, comme ſon Eminence ; ſi fait bien a reparti cette derniere, j'ai vû des Anglois, car j'ai vû ſur la place d'Eſpagne, Mr. Glocefter qui ſe diſoit frere de George, & qui a la peau blanche comme un poulet. Mais je ſais, a continué ſon Eminence & la gazette le marque tous les jours, que les Anglois ſont coriaces, ils ont la peau belle & blanche, mais ils ont le cœur dur comme cuir de ſoulier. Ce ſont d'ailleurs des voleurs de grand chemin, des aſſaſſins ſur les mers : ils volent, ils tuent, ils donnent le fouet aux gens : ils ont volé des bateaux appartenans aux Sujets de ſa Sainteté le Pape, aſſaſſiné un Suédois (§), fouetté un Hollandois, pillé, pillé toutes les nations. Ils ſont ſans religion chez eux, point de meſſe, point de confeſſion, par conſéquent d'abſolution, encore moins de communion : point d'eau bénite,

---

(*) Matth. XXI : 12. Bible, édition de Genève, par Me. *Jean Calvin.*
(†) Id. VII : 6. Idem.
[§] Le Capitaine Ankarlo.

point de chapelles, point de ſaints, point d'images ; des Evêques & Archevêques intrus, hérétiques, ſchiſmatiques, excommuniés, & à tout jamais à tous les Diables damnés.

Et une plus raiſonnable Eminence encore contre ſon Confrere de gronder, de ſon fanatiſme blâmer, & d'avancer que dans ce ſiecle, ſi éclairé, les gens d'eſprit s'étoient accordés, à ne plus les religions tanſer, & que par tout le monde, le tocſin contre le fanatiſme avoit ſonné pour tout l'univers en informer. Son Eminence en preuve un chapitre de Voltaire a cité qui dit : que cette haine funeſte déployée ſi hautement contre nos ſemblables, en fait de religion, révolte les eſprits au lieu de les gagner : que c'eſt choquer la ſageſſe que de faire comme font les *Luthériens* qui outragent les *Calviniſtes*, les *Calviniſtes* qui diſent des injures aux *Anglicans*, les *Anglicans* aux *Puretains* ; ceux-ci aux primitifs nommés *Quakers*, tous à l'Egliſe Romaine, & l'Egliſe Romaine à tous.

Si nous avions été plus modérés, a pourſuivi cette ſage Eminence, il eſt conſtant qu'on ne ſe feroit pas tant révolté contre nous. Pour un petit point d'honneur, un petit entêtement, nous avons perdu en Angleterre le *Denier St. Pierre*, & tous les deniers des nonante neuviemes parties du monde, & c'eſt notre faute. Pardonnez, mon cher Confrere, mais convenez que ſi on a démoli, il y a un peu plus de deux ſiecles, notre maiſon, c'eſt notre faute : & ſi l'on a pris les pierres de notre propre maiſon pour nous les jetter à la tête, c'eſt encore notre faute.

Ah ! canaille ! ah ! hypocrite ! ah ! traître au Pape, à

Dieu, aux Saints, à toute l'Eglife! tu t'es enrôlé fous les drapeaux de ce damné gougeat de *Voltaire*, tu es comme fes pareils, tu ne vaux rien; au lieu d'enfeigner la vérité, & l'Evangile, prêcher fur les tours, les toits & les lanternes : tu es pire qu'un éditeur de l'Encyclopédie.... Es-tu mêlé dans cette affaire? quelle part y as-tu? la pefte foit de la face férieufe du vilain! tu roules les yeux tout jufte comme les maquerelles; oui les maquerelles; aujourd'hui elles parlent philofophie, elles prêchent philofophie comme un philofophe, & tu es une maquerelle.

Ici l'Eminent d'être à l'ordre appellé & vivement réprimandé : l'autre fans fe déconcerter, fa pointe philofophique d'ainfi continuer.

„ Un honnête homme eft le plus noble ouvrage de Dieu; la Divinité eft l'auteur & le lien de tous les êtres: tous les hommes font freres: Dieu eft leur pere commun: „ voilà les maximes des philofophes; demeurons donc en repos; prêchons une morale auffi pure que celle des philofophes, & ne les damnons pas, précifément parce qu'ils ne font pas dans le giron de la Ste. mere.

Les Philofophes reconnoiffent par-tout l'être fuprême, admirent la providence dans l'infiniment grand & l'infiniment petit, dans la production des mondes & dans celle des infectes, conclura-t-on delà qu'il eft impoffible que ces hommes foient chrétiens, foient fauvés!

Ils adorent un Dieu & nous auffi; ils enfeignent la vertu, & nous auffi. Ils veulent qu'on foit foumis aux Puiffances, qu'on traite tous les hommes comme des freres; nous penfons de même, nous partons des mêmes principes. Agiffons donc avec eux comme des parens qui ont entre

les mains les titres de la famille, & qui les montrent à ceux, qui descendus de la même origine, savent seulement qu'ils ont le même pere, mais qui n'ont point les papiers de la maison.

Un philosophe qui remonte à la religion d'*Adam*, de *Sem*, de *Noé*: delà qui fait un pas de la religion de *Noé* aux préceptes donnés à *Abraham*? après la religion d'*Abraham* qui passe à celle de *Moïse*, enfin à celle du *Messie*, & quand il voit que la religion du *Messie* a été corrompue, il choisit à son gré entre *Wickleff*, *Luther*, *Jean Huss*, *Jean Calvin*, *Zwingle*, *Socin*, *Fox* & cinquante autres: ainsi il a un fil qui le conduit dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année présente. S'il a lu le bréviaire, ou l'alcoran de tous ces grands hommes, & s'il répond qu'il aime mieux être de la religion d'*Adam*, de *Moïse*, de *Mahomet*, du *Messie*, ou de toute autre, nous le plaindrons, nous prierons Dieu qu'il l'illumine, mais nous ne l'excommunierons pas, ses biens suivant les *Us* de l'Eglise ne confisquerons pas, nous ne lui dirons pas des injures, nous ne l'enverrons pas en enfer en droite ligne, parce qu'il ne veut acheter, ni nos chapelets, ni nos images. Nous ne disons point de sotises aux Turcs: nous n'en disons pas aux Juifs mêmes, malgré qu'ils ont crucifié *Jésus*. Nous n'avons donc aucune raison pour nous emporter avec tant de fureur contre les Philosophes & contre les Anglois, & de dire qu'après avoir recueilli le mépris de toutes les nations, ils seront par *Lucifer* grillés, toute une éternité.

Soyez justes, mortels, & ne craignez qu'un Dieu.

Voilà a dit l'Eminent une ſentence du poëte *Virgile.*

Cette ſentence eſt bonne & belle,
Mais en enfer de quoi ſert-elle? .... SCARRON.

A repris l'Eminent lunatique deſſus cité. *Virgile* eſt damné, comme vous le ſerez Confrere, pour avoir embraſſé le Philoſophiſme qui eſt l'antipode du Chriſtianiſme; & avoir dans un ſi délicat procès paru favoriſer la cauſe des Anglois, qui tous, comme *Virgile* & vous, ſont damnés, ainſi que par Concile a été décidé. Mordieu, Confrere, vous devriez avoir vergogne d'avoir parlé comme un ivrogne : j'aimerois mieux un Juif tout crud manger, que thèſes ſi erronées avancer, Fi! Fi! Et encore, être pour les Anglois porté, eux qui ſont aux flammes éternelles voués, ſur la tête deſquels toutes les bateries de canons & de foudres ont été lancées, & qui ſont anathématiſés, anathématiſeras-tu! & ce, pour des très-Chrétiens & très-Catholiques délaiſſer qui, toujours à l'épouſe de l'*Agneau ſans tache*, fideles ont été, de qui chaque jour bonnes rentes en bons doublons, & bon louis avons à toucher; non, non ça ne convient pas, Confrere : un Concile écuménique vais faire convoquer, pour vous condamner à la ſacrée calote rouge dépoſer, & la tonſure (*) *Indienne* vous faire donner.

(*) C'eſt le Scapel, eſpece de tonſure que les Indiens donnent à leurs amis les Européens : la cérémonie Indienne differe un peu de l'Eccléſiaſtique : dans celle-ci, il ne s'agit que de couper quelques brins de cheveux, & un Evêque Barbier, Perruquier, un peu expert fait cela avec dextérité; mais l'autre cérémonie conſiſte à lever la peau du crâne, à enlever la cervelle & la manger en fricaſſée, ou en ragoût, c'eſt un peu plus dur.

Ici tous les membres de la Ste. Congrégation d'être indignés, & l'Eminent de traiter de fanatisme, de barbarie, de férocité; & de le menacer de sur le champ au Château St. Ange pour sa vie le faire enfermer, & de fortement lui représenter qu'une rubiconde Eminence devoit un peu plus ses paroles peser, & être un peu moins inconsidérée; — & le très-sacré Saint Pere de roupiller sur sa chaise percée, de ronfler, de grosses roupies, de son nez sur ses brayes de fin lin, lesquelles tiennent depuis les reins jusqu'au bas des cuisses (†) laisser couler, ce qui est capable de faire tout le saint Conclave dégobiller, aussi de peter & de roter, ce qui dénote que sa Sainteté a été mal élevée, ou que des pois Hollandois elle a bravement mangé.

Et ici d'outrepasser, & d'être demandé que cette sentence soit en faveur de l'une ou l'autre partie confirmée, ou la cause au Moufti de Constantinople renvoyée.

Et une seconde requête de George d'être à sa Sainteté présentée, par laquelle George se complaignoit amérement, & demandoit humblement si le cas venant qu'il soit chassé, comme la chose pourroit arriver, il sera reçu au Vatican comme le Prétendant, & s'il y aura un chapeau de Cardinal pour son fils le Prince Electoral, & le pauvre défenseur de la foi, très-mince défenseur de ses Etats,

(†) Exode XXVIII: 42, le vêtement sacré du Pape d'aujourd'hui differe tant soit peu de celui du Pape Aaron: le premier n'a pas comme le dernier, le Patron avec le devis de l'*Ephod*, le *Pectoral* de jugement, le *Roquet*, & finalement des chemises qui tenoient serré, des brayes, des baudriers & des calottes; mais, ça revient à-peu-près au méme, du reste, ça ne fait rien à la chose.

d'être, en fecond tribunal, débouté, condanné, fentence du premier confirmée prefque *nemine contradicente*, & Jugement *Papal* d'ainfi être porté :

„ Que par devant le St. Pere & fes Révérendiffimes Freres compofant le facré confiftoire, les Vénérables membres ont trouvé que les plaintes de la partie George font erronnées & frivoles, fon Appel mal fondé : qu'entre cette partie & la partie Louis & Charles procès au tribunal des Puiffances n'a pas été mal jugé. En conféquence que la fufdite fentence au fufdit tribunal portée demeurera, comme elle demeure en tous points & articles confirmée : que ladite partie George devra comme elle doit, & ainfi qu'a été par jugement des Puiffances arrêté, tous dépens, fraix & dommages payer. „

Soudain confirmation de fentence ayant été aux Avocats de la partie George communiquée, ceux-ci de jurer, tempêter, le Pape & fa fequelle au Diable donner, & George de promettre de faire mieux que jamais le St. Pere à Londres griller.

Et les Avocats de la partie Louis & Charles de s'empreffer à faire fentence exécuter; & les Avocats de la partie George un repit de dix ans demander, & les premiers de tout net le refufer; & les derniers de déclarer de vouloir, de nouveau fe pourvoir par devant les PUISSANCES, pour que de leur autorité, repit à George foit accordé : & Mes Bute & North de ne faire ni un ni deux, de vite retourner chez eux une requête fabriquer, pour aux NOBLES PUISSANCES la préfenter.

Et encore ce jour, les nobles HAUTESSES, MAJESTÉS & ALTESSES & les roturiers Repréfentans, en com-

mun Conſeil, chambres aſſemblées, ont délibéré ſur le repit par les Avocats de la partie George demandé.

Sur la ſuſdite requête étoit porté : que puiſqu'il avoit plû aux AUTISSIMES & SÉRÉNISSIMES MAJESTÉS & ALTESSES, de la partie George à tous frais & dépens condamner, les ſouſſignés Avocats étoient autoriſés à un repit de dix ans à l'auguſte tribunal ſolliciter ; — qu'on ne devoit point par ainſi prendre lès gens à la gorge, & les étrangler, ſans les laiſſer un moment reſpirer.

Et les deux parties d'être de nouveau au tribunal mandées, & Louis de déclarer que procès étant jugé, ſentence par les nobles *Puiſſances* portée, & George par elles aux dépens & dommages condamné, George devoit payer, & repit ne devoit pas lui être accordé : & *Charles* d'avancer que George devoit être au corps appréhendé, & en priſon fourré, & ſur le champ bons ſchellings, bonnes guinées compter, ou en ſa maiſon être exécuté : & George de ripoſter que ſa bourſe étant épuiſée, il ne pouvoit ſeulement trois deniers leur donner, ou qu'il devoit de porte en porte de ſes trois Royaumes les aller mandier, & que ſi Louis & Charles vouloient ſi fort le preſſer, ils pouvoient tous deux s'aller promener. Mr. George, a dit Mr. Charles, ou vous devriez vous excuſer & pardon nous demander, ou du moins ſotiſes ne pas nous chanter : car vous ne pouvez ignorer que moi & Louis pouvons vous pétrifier, & toute votre fabrique de boutons manger, & vous réduire à ſur la paille coucher.

Tout bellement ont dit les bouchers ; quand nous autres à George viande avons livré, long crédit lui avons accordé, & encore en arriere avons-nous laiſſé des *reliquats* de

compte qui ne font pas payés ; & vous, Monfieur Charles, a dit Mr. Caffel, qui avez à George une querelle d'Allemand cherché, parce que ce pauvre homme a perdu procès, qu'il eft aux fraix condamné; vous dites que fur la paille vous le voulez faire coucher, & en fa maifon le faire exécuter : moi comme huiffier au tribunal, je ne voudrai jamais à l'exécution mon miniftere prêter. Ni moi non plus, a dit le fecond huiffier Orange : mon Coufin eft trop brave homme, je le connois : & pour lui, à raifon d'amitié & de parenté, je ne puis qu'être porté : & duffe-je mes feptante quatre gardes du corps par petits morceaux faire couper, & mes vingt Cent-Suiffes faire hâcher, pour lui veux les facrifier, pour fecours, s'il eft befoin, lui porter; car on dit que ma fille, du côté de fa mere Royale, doit le fils aîné de mon Coufin George époufer, & fur le trône d'Angleterre monter. Or, fuivant *Agrippa* (*) & tous forciers & forcieres, ma fille fera Reine, & moi, un jour, Roi, voilà de quoi chanter *Victoria*. Alors je pourrai les gros canons faire gronder à ma volonté, des camps dans les Dunes, de trois cent mille hommes, à l'inftar de ceux de mon Oncle Fréderic, former, & le *Saint-Efprit* à Verfailles, & la *toifon* au *Pardo* aller conquêter.

Viendrez-vous auffi la bouteille du fang (†) de St. Janvier à Naples enlever, a dit le Roi des Deux-Sici-

---

(*) Ça été un Pape forcier, & le plus grand forcier qui jamais ait exifté.

(†) C'eft un fang miraculeux renfermé en une petite fiole : quand la Majefté Sicilienne a fait débauche, & rifque d'être malade; le fang s'en va & ne revient que lorfque fa Majefté doit fe mieux porter.

les : irez-vous auſſi la Ste. Ampoule (†) à Rheims voler : irez-vous auſſi les reliques de St. Jaques de Compoſtelle dérober, & le corps du bienheureux St. Ignace, non loin de là déterrer ?

Quand je ſerai de Majeſté Hollandoiſe titré, a repris Mr. Orange, du Texel je partirai, & à Batavia mon aigle Royale irai planter ; plus loin que tous les Céſars je marcherai, & à mon char, à la mode des Romains, Joſeph, Louis & Charles j'attelerai.

Et l'Empereur Joſeph de ripoſter, & le Sieur Orange de garçon marmiton traiter, & de lui conſeiller d'avec Monſieur Citron (§) aller coucher, & de lui apprendre comme on doit ânes étriller ; que lui Monſieur Joſeph eſt capable d'à Monſieur Orange faire les étrivieres ſur le cul donner, & de cent mille mille pieds en terre ſa carcaſſe enfoncer.

Des membres pour, d'autres contre : un d'avancer que toujours la balance de la juſtice du côté de l'infortuné doit pancher ; que dans la négative il y auroit trop d'inhumanité : que le tribunal ne peut en conſcience ſe refuſer d'à George donner le repit qu'il a demandé. Ce dernier d'être vivement ſecondé : un autre d'obſerver qu'un repit de dix ans eſt terme qui trop loin s'étend : un troiſieme qu'on doit le modérer, & à cinq le porter.

Un autre de la grande queſtion ramener, & d'avancer qu'on doit à George & à tous les Anglois le coup de grace

---

(†) C'eſt de la vieille huile de baleine, qui a à-peu-près le même effet que celui du ſang Janvier, avec laquelle les Rois de France ſont ſacrés.

(§) C'eſt un blanc, couleur d'ébène, Palefrenier, favori & mignon de ſon Alteſſe Orange.

donner, ſans quoi que ce ſera toujours à recommencer; querelles, procès à ne jamais terminer; toujours guerroyer, toujours batailler, toujours le globe enſanglanter. Dans les quatre parties de la terre, a dit un autre honorable, ce George a le foudre de guerre porté, ſi le foudre de ſa main on ne va arracher, un déluge de ſang va le monde inonder, & où prendre, où trouver une arche de Noé ?

Le tems preſſe, preſſe, preſſe, a dit un autre, car nous riſquons tous d'être ſubmergés, & dans la mer rouge noyés, ſi nous n'allons à cela court couper, écluſes & digues par-ci, par-là, faire jetter : oui, tout eſt perdu, ſi nous n'allons dépêcher.

Ce ſont des terreurs paniques, a repris un guoguenard, auſſi membre du tribunal : la ſcene ſe paſſe à dix-huit cent lieues, ainſi nous n'avons rien à riſquer, & un ſecond déluge ne peut arriver, nous avons l'Arc-en-Ciel, que le grand Roi de l'Olimpe nous a accordé, par traité, lorſque nos vieux peres ont, entre lui & eux, alliance contracté, il y a quelques millions de ſiecles paſſés. Par ce traité ſolemnellement ratifié les articles (*) IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV & XVI, eſt porté : "*Quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous & avec votre race après vous, & avec tout animal vivant qui habite avec vous, tant des oiſeaux que du bétail, & de toutes les bêtes & pécores de la terre qui ſont avec vous, qui mangent avec vous, & généralement juſqu'à toutes les bêtes du monde. J'établis donc mon alliance avec vous, & nulle chair, c'eſt-à-dire, nul animal ne ſera plus noyé*

(*) Geneſe IX. Bib. édit. de Geneve 1685.

& exterminé par les eaux du déluge, & il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre, & ceux qui marchent ſur la terre à deux & à quatre pates. L'Arc-en-Ciel eſt le cachet duquel je ſcelle l'alliance entre moi & vous, & entre toute créature vivante, née ou à naître, qui eſt ou qui ſera avec vous pour durer toujours. L'Arc en la nuée ſera le ſigne de l'alliance perpétuelle entre moi, & tout animal vivant en quelque chair qui ſoit ſous la couverture du Ciel."

Les articles de ce traité fidelement rapporté par un membre très-lettré, ont tout le tribunal raſſuré : car nombre d'un nouveau déluge épouvantés, avoient déja ſongé à faire des briques (†), & à les cuire au four, pour une ſeconde tour de Babel élever, & cent mille lieues au-delà du Ciel la faire monter.

Et encore ici un autre honorable le point de la vraie queſtion de ramener, de tous les déluges ſe moquer, & toutes les ALTESSES & MAJESTÉS d'au bon ſens rappeller.

Et de nouveau, le repit par la partie George demandé, d'être ſur tapis poſé ; les Avocats Bute & North de fortement inſiſter ; George d'à cors à cris le ſolliciter ; Louis & Charles nouvelles oppoſitions de former ; les Avocat Maurepas, Choiſeul, Aranda & Blanca, pour leur partie de tout délai décliner, & d'à leur tour vivement perſiſter pour que ſentence des nobles PUISSANCES ſoit exécutée.

Et un honorable de propoſer qu'à huis (§) clos ſur ma-

(†) Voyez Geneſe XI : 3.
(§) En ſtyle barbare de palais, portes fermées.

tieres foit délibéré, & que les parties & Avocats des parties aient à fe retirer, & Meffieurs Louis & Charles & leurs parliers d'être poliment priés de la chambre quitter, & d'aller à la buvette ou au parquet [†], un inftant tranquillement fe repofer.

Avocats & parties retirés, les PUISSANCES d'enfemble délibérer. Certains membres pour la partie George inclinés, en faveur du repit d'opiner; d'autres de s'y oppofer, & telles & telles raifons de leur oppofition alléguer. Enfin les conclufions de l'Avoçat-Général d'être demandées, & Me. Fréderic, Roi de Pruffe, d'ainfi les donner.

Certains membres du noble tribunal femblent portés à repit de dix ans à la partie George accorder, d'autres à le modérer, & à cinq ans le fixer: d'autres paroiffent appréhender d'être de flots de fang inondés, par déluge fubmergés, & d'arche de Noé manquer, & de ne favoir où fe retirer pour du déluge fe garder. Quant au déluge c'eft une faribole: le noble tribunal doit être raffuré; univerfel jamais ne peut arriver: il peut furvenir en quelques endroits un débordement de certaines rivieres, certains ruiffeaux, & il eft de néceffité pour l'engeance de mauvaifes bêtes noyer. Les nobles PUISSANCES, je crois, n'ont pas l'efprit affez bouché pour ne pas deviner que de la guerre je veux parler. Or comme je penfe l'avoir autrefois démontré, la guerre eft au monde innée, & guerre au monde de tems à autre on doit fufciter pour le mauvais fang des peuples tirer & la terre purger. Quant à celle élevée entre les Bourbons & le fabricant de boutons, il

---

(*) Lieu du palais où les Gens du Roi donnent leur audience.

ne peut y avoir ni trêve, ni repit, ni grace : ce font trois plaideurs obftinés qui à accommodement amiable ne veulent fe prêter, & qui tous trois ont juré d'enfemble fe ruiner. Le procès qu'ils fe font intenté eft un vieux procès de famille, procès qui déja deux fiecles a duré, & qui encore de deux fiecles ne fera peut-être pas terminé. Encore un coup, ce font des entêtés, & la meilleure raifon ne pourroit les porter à conviction. Dans leurs querelles & divifions, le meilleur juge, felon moi, eft le canon : fentence en dernier reffort il portera, & entre les deux partis de la paix décidera. Je donne donc pour conclufion de guerre continuation entre George & Bourbon jufqu'au dernier baril de poudre totale extinction.

Et ici, les nobles MAJESTÉS, ALTESSES & Excellentes rotures MESSIEURS les Repréfentans des Républiques, fans plus long-tems s'arrêter à radoter, déraifonner, extravaguer, tout de bon d'outrepaffer, & chacun de déclarer que les Bourbons, & le fabricant de boutons, ne voulant pas entendre raifon, pouvoient enfemble s'arranger, ou à tous les Diables s'en aller.

Et un membre de repréfenter que

Ni l'armoire, ni le grenier
Ne fe remplit à babiller....

Et que deux Commiffaires ayant été nommés pour les épices des honorables du tribunal régler ;... Ces Commiffaires devoient leur état exhiber, & tous & chacun de leurs honoraires être payés, avant de fiege lever.

Etat defdits étant par les fufdits Commiffaires fous les yeux des nobles PUISSANCES pofé : icelui réglé & approuvé, a été arrêté.

Qu'au Seigneur Préſident Grand-Turc ſera baillé le Croiſſant de la Lune, lorſqu'elle ſera dans ſon plus grand diametre :

Au Seigneur Vice-Préſident Empereur Joſeph, la vie d'Alexandre le GRAND, & la Gazette contenant les détails de la retraite & priſon de Charles XII à Bender :

A l'Empereur de Maroc la carte des places d'Oran & de Ceuta, pour s'en emparer lorſqu'il pourra, comme lui appartenant de droit :

A la Reine de Hongrie, un bréviaire de Capucin, à l'uſage de ſon fils le BISCHOP de Cologne.

A l'Impératrice de Ruſſie un bon cervelat de Bayonne, ou un bon boudin de Carcaſſonne :

A la Reine de Portugal une image de la Vierge & un chapelet de *Lapis-Lazulli* :

Au Roi de Danemarck un bois de Cerf, ſymbole des cocus :

Au Roi de Suede une fiole de liqueur érotique, pour l'aider à ne plus reſter onze ans à procréer des enfans.

Au Roi de Pologne une paire de quenouilles, & une demi douzaine de fuſeaux :

Au Roi des Deux-Siciles deux paires d'oreilles d'âne les plus longues qu'on pourra trouver dans les écuries du vaſte & peuplé Royaume d'Arcadie :

Au Roi de Sardaigne les Cantiques de Salomon :

Au Roi de Pruſſe une bonne groſſe queue de ſinge, quelques cornes de taureau, quelques oreilles de baudet, récompenſe méritée, ſelon le ſentiment du Seigneur Préſident, par ceux qui ont fait des proueſſes,

bravement bataillé, & glorieuses victoires remporté:

Aux Altesses & rotures Excellences une petite somme en argent, une fois payée:

Aux cuisiniers, patissiers, rotisseurs, marmitons, cordonniers, savetiers, vuidangeurs patentés, barbiers, perruquiers, mouchêurs de chandelles, crocheteurs & autres un pour-boire honnête:

Aux Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Opérateurs, accoucheurs, guérisseurs d'écrouelles, un honoraire convenable:

Aux cochers, postillons, palfreniers, héduques, coureurs, valets de chambre, valets de pied, laquais porteurs de livrée, livrée neuve de pied en cap, & trois mois de gages.... &c. &c. &c.

CONCLUSION SANS PLUS DE FAÇON.

Contre cet Ouvrage on se fâchera, on criera, on tempêtera, pour moi, je ne m'en embarrasse pas.

Il est permis à un Anglois pour son argent de s'amuser, de faire les Rois danser, & George sur la couverture faire sauter.....

On dira que cet Ouvrage est insolent, injuriant, impertinent, malsonnant, coïonnant, hérétique, schismatique, payen, anti-chrétien: qu'il mérite d'être lacéré, & par tous les bourreaux du monde brûlé, par tous les Parlemens condamné, par tous Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques par mandement à tous fideles prohibé:

Que Dieu doit damner celui qui l'a enfanté, qui l'a imprimé, qui dans tous les coins du monde l'a versé, &c.

SIR *Jamé* a la bonté d'avifer que le premier paysan de

Roi qui osera se fâcher, cet ouvrage faire brûler, ou dans ses Etats prohiber, bien comme il faut avec bonnes garsettes sera fessé; & tout Sénat, Parlement, Conseil, Sorbonne qui osera se hasarder de cet ouvrage censurer, bien duement sera bastonné; & le premier qui encore cet Ouvrage osera réimprimer, à la Justice des nobles Puissances par moi *Jamé* sera dénoncé, pour être sa maison rasée, puis lui aux galeres envoyé; & tout Gazettier, Courier, Journaliste, Analiste, qui du procès osera mal parler, un mauvais quart d'heure devra passer.

A toutes les Puissances SIR *Jamé* bonne santé continue à prier: que George, dans le procès, bon succès n'ait pas éprouvé, de cela il est très-fâché: que George avec Charlotte aille coucher, la farce est jouée.

FIN.